

HISTOIRE NATURELLE

DES INSECTES.

HISTOIRE NATURELLE

DES INSECTES,

Composée d'après Réaumur, Geoffroy, Degeer, Roesel, Linnée, Fabricius, et les meilleurs ouvrages qui ont paru sur cette partie;

Rédigée suivant la méthode d'Olivier;

Avec des notes, plusieurs observations nouvelles, et des figures dessinées d'après nature.

Par F. M. G. T. DE TIGNY, Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris.

TOME VII.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez Deterville, rue du Battoir, n° 16.

AN X.

HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES.

CXV^e GENRE.

SCARITE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, premier article long, gros et presque cylindrique, les autres plus courts et égaux entr'eux. — Six antennules filiformes ; les antérieures courtes, composées de deux articles alongés ; les moyennes plus longues, composées de quatre, dont le premier très-court, et le second très-long ; les postérieures de deux égaux. — Mâchoires grandes et dentées. — Appendice à la base des cuisses postérieures. — Pattes antérieures épineuses, presque palmées.

M. Fabricius a le premier fait un genre de ces insectes, que Linnée a placés parmi les ténébrions. Degéer en a

fait un genre sous le nom d'*attélabe.* Les scarites ne peuvent point appartenir aux ténébrions, dont ils diffèrent par les antennes, la forme du corps, et par le nombre d'articles des tarses des pattes postérieures; les ténébrions n'ont que quatre articles aux tarses postérieurs, et les scarites en ont cinq à tous les tarses; ceux-ci ont d'ailleurs des mâchoires très-grandes et très-fortes; une appendice à la base des cuisses postérieures, et leur manière de vivre les rapprochent davantage des carabes et des manticores, dont ils diffèrent par la forme de la tête, et par quelques parties de la bouche.

Les antennes des scarites sont presque aussi longues que le corselet; le premier article est très-long, les autres égaux; elles sont insérées à la partie latérale de la tête, un peu au-devant des yeux.

La tête est grande, presque aussi large que le corselet; sa partie antérieure est

un peu déprimée, quelquefois sillonnée; les yeux sont petits, arrondis, peu saillans.

Le corselet est rebordé, un peu déprimé, sillonné sur le milieu, ordinairement plus large que les élytres, dont il est séparé par un étranglement; l'écusson est petit, peu distinct, et manque dans quelques espèces.

Les élytres sont rebordées, lisses ou striées, de la longueur de l'abdomen: elles sont réunies dans quelques espèces. On trouve parmi les scarites comme parmi les carabes, quelques espèces qui n'ont point d'ailes.

Les pattes sont de longueur moyenne, les cuisses sont assez grosses; les jambes sont un peu comprimées, épineuses à l'extrémité, garnies de poils roides dans toute leur longueur; les antérieures sont quelquefois palmées; les tarses sont composés de cinq articles presqu'égaux, le dernier est terminé par deux crochets assez longs.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, grandes, arquées, cornées, dentées à leur base; de deux mâchoires droites, avancées, fortement ciliées à leur partie interne; d'une lèvre inférieure, et de six antennules filiformes, inégales.

Le corps est alongé, presque d'égale largeur, peu convexe.

Les scarites courent très-vîte, et ne volent point, quoique quelques espèces soient pourvues d'ailes : on les trouve dans les endroits sablonneux; ils s'enfoncent dans des trous qu'ils creusent en terre avec leurs pattes antérieures, qui sont très-fortes. La seule inspection de la bouche des scarites suffit pour faire juger qu'ils sont carnassiers, et ils le sont en effet. Leur larve n'est point connue.

Les scarites forment un genre composé d'une vingtaine d'espèces : on en trouve dix ou douze en Europe, dont quatre ou cinq aux environs de Paris.

Le Scarite géant, *Scarites gigas*.

Il a près de quinze lignes de long; les antennes sont filiformes, de la longueur du corselet : il est entièrement d'un noir luisant tant en dessus qu'en dessous; la tête est grande, déprimée à sa partie antérieure; les mandibules sont très-grandes, avancées; le corselet est lisse, rebordé, marqué d'un sillon longitudinal sur le milieu, beaucoup plus étroit que les élytres à sa partie postérieure; les élytres sont lisses : vues à la loupe, on y apperçoit sept stries légèrement marquées, formées par de petits points enfoncés : elles sont larges vers le milieu, arrondies à l'extrémité, étroites à la base; les jambes antérieures sont palmées; les autres sont ciliées à leur partie interne.

On le trouve en Afrique et au midi de la France.

Le Scarite Céphalote, *Scarites Cephalotes.*

Il a près de neuf lignes de long : tout le corps est noir luisant ; les antennes sont filiformes, moins longues que le corselet ; la tête est grande, déprimée, avec deux lignes longitudinales, courtes à sa partie antérieure ; le corselet est presque en cœur, convexe, marqué d'un sillon longitudinal à sa partie supérieure ; les élytres sont lisses ; vues à la loupe, on y découvre quelques stries formées par des points peu enfoncés ; les jambes antérieures sont armées de deux épines à leur partie interne.

On le trouve dans presque toute l'Europe ; il est rare aux environs de Paris.

Le Scarite souterrain, *Scarites subterraneus.*

Il est presque de la longueur du précédent : tout le corps est d'un noir lui-

sant ; la tète est un peu déprimée à sa partie antérieure, où elle a des impressions longitudinales ; les yeux sont gris ; les mandibules sont presqu'aussi longues que la tête ; le corselet est presqu'en cœur, rebordé, marqué d'un sillon longitudinal sur le milieu ; les élytres sont fortement striées ; les cuisses antérieures sont plus grosses que les autres, et les jambes sont dentées et armées d'épines.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline.

Le Scarite arénaire, *Scarites arenarius.*

Il a près de trois lignes de long : les antennes sont ferrugineuses, presque moniliformes, à peine de la longueur du corselet ; la tête est d'un noir rougeâtre, avec les antennules ferrugineuses ; le corselet est lisse, d'un noir rougeâtre luisant, marqué d'un sillon

longitudinal sur le milieu; les élytres sont striées, brunes ou rougeâtres; les pattes sont ferrugineuses; les jambes antérieures sont palmées.

On le trouve aux environs de Paris, dans les endroits sablonneux, en Angleterre et en Suède.

Le Scarite thoracique, *Scarites thoracicus*.

Il a une ligne et demie de long: tout le corps est d'un noir bronzé très-luisant; les antennes sont ferrugineuses; le corselet est convexe, arrondi, sillonné sur le milieu; les élytres sont striées; les pattes sont d'un brun ferrugineux; les jambes antérieures sont armées d'épines très-longues recourbées.

On le trouve, au printemps, aux environs de Paris, dans les terreins humides et sablonneux.

CXVI^e GENRE.

MANTICORE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, presque sétacées, de la longueur du corselet. — Six antennules filiformes, inégales ; les antérieures composées de deux articles égaux ; les intermédiaires, longues, composées de quatre articles, le premier petit, le second très-long, le dernier tronqué ; les postérieures longues, de trois articles, le premier court, le second très-long, le dernier tronqué. Mandibules grandes et dentées. — Appendice à la base des cuisses postérieures. — Pattes antérieures épineuses, presque palmées.

N'AYANT jamais vu le seul insecte qui compose ce genre, parce qu'il est extrêmement rare dans les collections de Paris, nous donnerons les caractères qui le distinguent d'après le cit. Olivier.

Le manticore a les antennes filiformes, guère plus longues que le corse-

let, composées de onze articles, dont le premier est un peu renflé; les autres sont presqu'égaux, cylindriques, légèrement amincis à leur base; elles sont insérées à la partie latérale de la tête, un peu au-devant des yeux.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure et de six antennules.

La lèvre supérieure est grande, cornée, dentelée à sa partie antérieure; les mandibules sont grandes, cornées, arquées, pointues, munies de plusieurs dents inégales, depuis la base jusqu'au milieu; les mâchoires sont cornées, droites, fortement ciliées à leur partie interne, terminées par une pièce cornée, pointue, mobile, penchée, de la longueur des mâchoires; la lèvre inférieure est grande, courte, trifide à l'extrémité, les divisions latérales sont grandes, un peu dilatées, arrondies; la division interne est pointue et courbée.

Les antennules antérieures sont minces, guère plus longues que les mâchoires, au dos desquelles elles sont insérées ; les intermédiaires sont filiformes, de quatre articles, et insérées à la base des antennules antérieures ; les postérieures sont filiformes de trois articles ; elles sont insérées à l'extrémité antérieure de la lèvre inférieure.

La tête est grosse, inégale ; les yeux sont arrondis, saillans, et placés sous un rebord corné, formant une espèce d'orbite.

Le corselet est un peu plus petit que la tête ; il a un enfoncement transversal à sa partie antérieure et une cannelure au milieu ; les bords latéraux sont tranchans, et le bord postérieur est sinué.

Les élytres sont larges, planes, avec un bord tranchant de chaque côté ; elles se replient en dessous, et embrassent une grande partie de l'abdomen, comme dans les pimelies. On ne trouve point

d'ailes au-dessous de ces élytres, quoique ces dernières ne soient pas réunies.

Les pattes sont assez longues, les jambes sont terminées par deux petites épines mobiles; et les tarses sont filiformes, composés de cinq articles, dont le premier est le plus long, et le quatrième le plus court; le dernier est un peu renflé à son extrémite, et terminé par deux ongles crochus.

Le manticore a la démarche vive des carabes; il court sur les sables de la partie la plus méridionale de l'Afrique, et se cache souvent sous les pierres; il se nourrit d'autres insectes; sa larve n'est pas connue.

Le Manticore maxillaire, *Manticora maxillosa.*

Il a environ un pouce et demi de long: le corps est noir, avec les élytres et les jambes quelquefois d'un brun noirâtre; la tête est grande, inégale; le

corselet est lisse, postérieurement élevé, cannelé, échancré, avec les bords tranchans; les élytres sont planes, presque lisses au milieu, avec la partie postérieure et les bords latéraux chagrinés; les côtés sont saillans et légèrement dentelés.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance. Degéer a placé cet insecte parmi les carabes; Thunberg, avec les cicindèles.

CXVII^e GENRE.

ELOPHORE.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse; articles arrondis, les trois derniers beaucoup plus gros, en masse ovale, perfoliée, presque solide. — Quatre antennules inégales, presque en masse, le dernier article ovale et renflé; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le second long et cylindrique; les postérieures de trois, dont le premier très-court. — Tarses filiformes, premier article très-court, le second assez long.

Linnée a placé les insectes qui composent ce genre avec les boucliers. Le cit. Geoffroy les a rangés parmi les dermestes, et Degéer avec les hydrophiles: mais ils diffèrent des boucliers par leurs antennes, dont la masse est perfoliée; des dermestes et des hydrophiles par quelques parties de la bou-

che et par les tarses; ceux des hydrophiles sont ciliés.

Les antennes des élophores ne sont guère plus longues que le corselet, et insérées au dessous des yeux.

La tête est large, avancée, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, cornée; de deux mandibules cornées, arquées, pointues; de deux mâchoires cornées à leur base, membraneuses à leur extrémité; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corselet est plus large que long, arrondi sur les côtés et bordé; il est marqué supérieurement, dans la plupart, d'espèces de sillons longitudinaux assez profonds; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont dures, striées, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux aîles membraneuses repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne, les tarses filiformes; le premier et le dernier article plus longs que les autres; le dernier est terminé par deux crochets aigus.

Le corps est de forme alongée.

Les élophores sont de petits insectes qui vivent dans l'eau; on les trouve dès le commencement du printemps, nageant à la surface, ou se tenant sur les plantes aquatiques. On a observé que lorsqu'ils nagent, ils tiennent leurs antennes cachées sous leur tête, et alongent leurs antennules qu'ils agitent continuellement; et lorsqu'ils marchent sur terre, ils portent leurs antennes en avant, comme les autres insectes; ils volent à des distances assez grandes pour se rendre d'une mare à une autre. Selon Schrank, ils se nourrissent d'autres insectes; leur larve n'est point connue, aucun auteur n'en a parlé; mais on peut présumer qu'elle est aquatique, puisque l'on trouve ordinaire-

ment l'insecte parfait dans l'eau, et que la petitesse de cette larve l'aura fait échapper aux observations des naturalistes.

Les élophores forment un genre peu nombreux; il n'est composé que de dix espèces; on en trouve quatre ou cinq aux environs de Paris. Nous en décrirons quelques-unes.

L'Elophore aquatique, *Elophorus aquaticus*.

Il a environ trois lignes de long : les antennes et les antennules sont fauves; la tête est d'un gris noirâtre; le corselet est d'un gris noirâtre bronzé, chagriné et marqué de cinq stries longitudinales assez profondes ; les élytres sont d'un gris jaunâtre, avec plusieurs rangées de points enfoncés qui forment des stries assez profondes ; les pattes sont fauves.

On le trouve dans toute l'Europe,

dans les eaux stagnantes : il est commun aux environs de Paris.

L'Elophore flavipède, *Elophorus flavipes.*

Il n'a guère qu'une ligne de long : les antennes sont fauves ; la tête est noire, le corselet est noir, marqué de cinq lignes longitudinales enfoncées ; les élytres sont d'un gris jaunâtre ; elles ont des stries élevées entre lesquelles on voit des points enfoncés ; le dessous du corps est noirâtre ; les pattes sont fauves.

On le trouve en Suède et aux environs de Paris, dans les eaux.

L'Elophore nain, *Elophorus minutus.*

Il est un peu plus grand que le précédent : les antennes sont fauves ; la tête est noirâtre ; le corselet est d'un

gris noirâtre, avec un reflet cuivreux, bronzé, chagriné et marqué de cinq lignes longitudinales enfoncées ; les élytres sont grisâtres, avec quelques taches obscures ; elles ont des stries formées par des points enfoncés ; le dessous du corps est noirâtre ; les pattes sont fauves.

Il habite la France et l'Angleterre ; on le trouve aux environs de Paris, dans les eaux stagnantes.

CXVIIIe GENRE.

HYDROPHILE.

Caractères génériques. Antennes en masse, plus courtes que les antennules; premier article gros et assez long, les autres courts et globuleux, les quatre derniers très-gros, en masse perfoliée. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures longues, composées de quatre articles cylindriques, dont le premier très-court, les deux suivans longs, un peu amincis à leur base, le dernier oblong et obtus; les postérieures composées de trois articles, dont le premier très-court, le second alongé, le dernier oblong et obtus. — Tarses des quatre pattes postérieures larges et ciliés.

Le cit. Geoffroy a séparé les insectes qui composent ce genre des dytiques avec lesquels Linnée les avoit placés; et il leur a donné le nom d'hydrophile, qui signifie aimant l'eau; les hydrophiles ont beaucoup de rapport avec les dytiques par la manière de vivre, mais

ils en diffèrent assez par la forme du corps pour faire un genre. On distingue facilement les dytiques des hydrophiles par leurs antennes, qui sont longues et filiformes, par leur corps un peu applati, et par l'appendice qu'ils ont à la base des cuisses postérieures.

Les antennes des hydrophiles sont à peine de la longueur de la moitié du corselet; les quatre articles qui forment la masse sont irréguliers, le dernier est renflé et terminé en pointe mousse: elles sont insérées à la partie latérale de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est grosse, arrondie, un peu inclinée; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, large et courte, de deux mandibules cornées, arquées, courtes, aiguës, bifides à leur extrémité, dentées à leur partie interne; de deux mâchoires alongées, cornées, bifides à leur extrémité, et fortement ciliées; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules

filiformes, dont les antérieures sont plus longues que les antennes.

Le corselet est convexe, sans rebords, échancré antérieurement, presque aussi large que les élytres auxquelles il est joint.

L'écusson est grand, triangulaire; les élytres sont convexes, sans rebords, de la longueur de l'abdomen : elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne; les cuisses sont applaties; les jambes sont terminées par deux épines longues et droites; les tarses des quatre pattes postérieures sont filiformes, larges, applatis et ciliés intérieurement; le premier article est très-court, le second est très-long, les trois suivans sont égaux, le dernier est terminé par deux crochets doubles; les tarses antérieurs sont plus courts que les autres, les quatre premiers articles sont très-courts, le dernier est presque aussi long que les

quatre autres ensemble : il est aussi terminé par deux crochets doubles ; les mâles de quelques espèces ont le quatrième article très-dilaté, concave et cilié.

Leur corps est de forme ovale, convexe en dessus, et applati en dessous : tout le long du dessous de la poitrine, ces insectes ont une longue partie dure et écailleuse, placée entre les pattes, entièrement unie au corps dans toute sa longueur, et qui se termine en pointe très-aiguë, au-delà des pattes postérieures. Cette pointe est immobile, et son usage est inconnu. Les petites espèces ne sont point pourvues de cette partie : les dytiques en ont une semblable au-dessous du corps, mais elle est moins saillante, fourchue au bout, et se termine en deux pointes écartées l'une de l'autre.

Les hydrophiles sont des insectes amphibies : ils vivent dans l'eau, qui est leur principal élément, marchent sur terre, et volent dans l'air au

moyen des ailes dont ils sont pourvus. Quelques auteurs leur ont donné, ainsi qu'aux dytiques, le nom de scarabés d'eau ou scarabés aquatiques. Quoique ces insectes puissent vivre très-long-temps sous l'eau, ils ont cependant besoin de respirer l'air de temps en temps : ils se portent à la surface. Pour y parvenir, ils n'ont qu'à tenir leurs pattes en repos et se laisser flotter; plus légers que l'eau, ils surnagent d'abord : le derrière se trouve alors appliqué à la surface de l'eau, et même un peu au-dessus. Ils haussent ensuite un peu les élytres, ou baissent le dessous du ventre, de sorte qu'il se forme un vide entre les élytres et le derrière qui se trouve à sec. L'air extérieur pénètre alors aisément entre les élytres et le ventre, sans que l'eau puisse s'y introduire, et est porté aux stigmates placés au-dessous des élytres, le long des deux côtés de l'abdomen. Quand l'insecte veut retourner au fond de l'eau, il rapproche

promptement l'abdomen des élytres, et par ce mouvement, il bouche le vide qui se trouvoit entr'eux, de sorte que l'eau ne peut jamais y pénétrer.

Selon Degéer, les hydrophiles, de même que les dytiques, sont carnassiers et très-voraces (1), ils ne vivent que d'autres insectes aquatiques et terrestres qu'ils peuvent attraper, et auxquels ils font continuellement la chasse;

---

(1) J'ai la preuve que l'hydrophile, à l'état parfait, n'est point carnassier. J'ai gardé pendant plus de six mois un mâle et une femelle de l'hydrophile brun, qui est la plus grande espèce connue, renfermés dans un bocal; je les ai nourris avec des feuilles de chêne aussi long-temps que j'ai pu en trouver; je leur en ai même donné de sèches, et ils les mangeoient très-bien. Pendant l'hiver, ayant cessé de leur en fournir, ils sont morts de faim l'un après l'autre, et le besoin de manger ne les a pas même forcés à s'entre-dévorer; comme il est arrivé à deux grands dytiques mâle et femelle que j'ai également gardés fort long-temps, et que

ils s'en saisissent avec leurs pattes antérieures, et n'épargnent aucun insecte qui se trouve dans les eaux.

On trouve les hydrophiles dans toutes les eaux douces, dans les rivières, dans les lacs, mais sur-tout dans les marais et les étangs. Ils nagent assez vîte, mais avec moins de célérité que les dytiques. C'est ordinairement à l'approche de la nuit qu'ils sortent de l'eau

---

j'ai nourris d'insectes aquatiques. Si-tôt que j'ai cessé de leur en donner, la femelle s'est jetée sur le mâle, lui a arraché la tête, a mangé toutes les parties molles qu'elle contenoit, ainsi que celles du corps, sans toucher aux parties solides; ce qui a été l'affaire de deux ou trois jours, et ensuite elle est morte faute de nourriture. Il paroît que ces insectes, à-peu-près d'égale force, vivent en bonne intelligence tant qu'ils trouvent de quoi satisfaire leur appétit; mais dès que le besoin se fait sentir, ils se font une guerre cruelle, et le plus foible devient la proie du plus fort ou du plus heureux.

pour voler d'un marais ou d'un étang à un autre. On trouve ces insectes et plusieurs autres amphibies comme eux, dans les moindres assemblages d'eau, même dans ceux qui sont formés dans les inégalités du terrein. En volant, ils font un bourdonnement semblable à celui que font entendre les scarabés. Lyonnet cite un fait qui paroît confirmé par Degéer. C'est que les hydrophiles font une espèce de nid ou de coque de soie, dans laquelle ils pondent et renferment leurs œufs. Degéer dit avoir trouvé de pareils nids flottans sur l'eau et remplis d'œufs, d'où sortirent ensuite de petites larves qu'il ne put méconnoître pour des larves d'hydrophiles ou de dytiques. Mais il n'a pu saisir le moment où ces insectes travailloient à faire des coques. Lyonnet, qui les a vu travailler, dit que c'est avec le derrière qu'ils filent cette coque, et qu'ils y ajoutent une espèce de corne brune un peu recourbée et solide; l'usage de cette

corne lui paroît être de retenir la coque lorsque quelques coups de vent ou quelqu'autre accident pourroient la renverser.

Les larves des hydrophiles et des dytiques sont à-peu-près de même forme : elles sont hexapodes, vivent dans l'eau, et sont très-voraces ; elles attaquent tous les insectes qu'elles rencontrent, pour les dévorer ; elles ont le corps alongé et conique ; leur tête est grande, écailleuse, garnie de deux fortes dents ou serres avec lesquelles elles saisissent leur proie ; elles ont six pattes longues, écailleuses et déliées, garnies de frange de poils, et c'est par le mouvement des pattes qu'elles nagent ; elles respirent l'air par le derrière, en se suspendant par le bout du corps à la surface de l'eau, au moyen de deux petites parties en filets, hérissées de poils, qui restent alors à sec au-dessus de l'eau, et qui soutiennent tout le corps dans cette attitude. C'est au derrière que se trouve

l'ouverture qui donne passage à l'air. Lyonnet, qui a observé la larve de la plus grande espèce d'hydrophile qui se trouve en Europe, démontre d'abord qu'elle n'a point les pattes placées du côté du dos, comme Frisch l'a cru. Cette larve n'a pas la tête inclinée vers le ventre, comme presque tous les insectes; mais elle l'a un peu penchée en arrière, pour pouvoir, selon Lyonnet, d'autant mieux se saisir des escargots ou petits limaçons qui se trouvent parmi la lentille qui nage à la surface de l'eau, et pour pouvoir en casser la coquille. C'est à leur dos, dit cet auteur, qu'elles ont alors recours; il leur sert de point d'appui pour casser la coquille, et de table pour manger l'escargot qui y est renfermé. Quand elles l'ont saisi avec leurs dents, elles se plient en arrière, élèvent un peu le dos, et y appuient leur limaçon. Dans cette attitude, leur tête naturellement un peu penchée à la renverse, porte plus à-plomb sur le li-

maçon, et leur procure par-là un moyen plus aisé d'en casser la coquille, et d'avaler l'animal, que si elles avoient la tête inclinée vers le ventre.

Ces larves ne subissent point leur métamorphose dans l'eau : elles en sortent pour s'enfoncer dans la terre, où elles se font une loge ovale ou sphérique, dans laquelle elles se changent en nymphe ; ce que Frisch, Lyonnet et Roesel ont observé. Ainsi ces insectes sont purement aquatiques sous l'état de larve : ils deviennent terrestres sous la forme de nymphes, et dans leur état parfait ils sont amphibies, ou vivent également dans l'eau et sur la terre. On trouve des hydrophiles de toutes sortes de grandeur : il y en a qui ont plus d'un pouce et demi de longueur, et d'autres qui n'ont pas plus d'une ligne.

Ces insectes forment un genre composé de plus de vingt espèces : on les trouve presque toutes en Europe. Nous allons passer à leur description.



1. Hyd. brun.
2. Dyt. Marginal M.
3. Dyt. Marginal F.

L'Hydrophile brun, *Hydrophilus piceus.*

Il a environ un pouce et demi de long: il est d'un noir olivâtre luisant en dessus, brun en dessous; les antennes sont ferrugineuses, un peu plus longues que la tête ; le corselet est presque de la largeur des élytres : il a une petite impression de chaque côté; les élytres ont chacune trois stries à peine marquées, formées par de petits points enfoncés; le sternum est élevé, prolongé et terminé en pointe aiguë; le mâle a le quatrième article des tarses antérieurs grand, dilaté : il est simple dans la femelle.

On le trouve dans presque toute l'Europe, dans les eaux douces : il est commun aux environs de Paris.

Dans l'accouplement, le mâle se sert des espèces de palettes qu'il a aux tarses des pattes antérieures, pour se tenir fixé sur le corps de la femelle.

L'Hydrophile caraboïde, *Hydrophilus caraboides.*

Il a environ neuf lignes de long : tout le corps est noir luisant ; les antennes sont rougeâtres ; les élytres ont des stries à peine marquées, formées par des petits points enfoncés ; le sternum est élevé, mais n'est point terminé en pointe comme dans l'espèce précédente.

On le trouve dans toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

L'Hydrophile scarabéoïde, *Hydrophilus scarabœoides.*

Il a environ quatre lignes de long : tout le corps est noir luisant ; les antennes sont ferrugineuses ; les élytres sont striées ; les jambes et les tarses sont rougeâtres.

Il habite l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

L'Hydrophile luride, *Hydrophilus luridus.*

Il est un peu plus petit que le précédent, d'une couleur grise obscure : les antennes sont jaunâtres; les yeux sont noirs; la tête a une tache noirâtre à sa partie supérieure; le corselet est pointillé; il a une tache noire sur le milieu; les élytres ont des stries pointillées; le dessous du corps est noir; les pattes sont fauves, avec la base des cuisses noires.

On le trouve en Europe, dans les eaux douces : il est très-commun aux environs de Paris.

L'Hydrophile Mélanocéphale, *Hydrophilus Melanocephalus.*

Il est de la grandeur du précédent, d'une couleur testacée, pâle en dessous; la tête est noire, avec les côtés un peu jaunâtres; le corselet et les élytres sont

lisses, le dessous du corps est noir.

On le trouve aux environs de Paris, dans les eaux stagnantes.

L'Hydrophile marginé, *Hydrophilus marginellus.*

Il est plus petit que le précédent, d'un brun presque noir, luisant; la tête est noire; le corselet et les élytres ont une bordure roussâtre.

On le trouve aux environs de Paris, dans les eaux.

L'Hydrophile biponctué, *Hydrophilus bipunctatus.*

Il n'a guère qu'une ligne et demie de long: les antennes sont d'un jaune pâle: la tête est noire, avec un point jaune de chaque côté; le corselet est noir, bordé de jaunâtre; les élytres sont brunes, avec la bordure extérieure jaunâtre, elles ont plusieurs rangées de points

noirs enfoncés ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont d'un jaune testacé.

L'Hydrophile nain, *Hydrophilus minutus*.

Il ressemble au précédent pour la forme et la grandeur : la tête est noire ; le corselet est noir, avec les bords pâles ; les élytres sont lisses, d'un gris brun, plus ou moins obscur ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont fauves, avec les cuisses noires.

On le trouve aux environs de Paris.

L'Hydrophile orbiculaire, *Hydrophilus orbicularis*.

Il est très-petit : tout le dessus du corps est bronzé, un peu pubescent ; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés ; le dessous du corps et les pattes sont rougeâtres.

On le trouve aux environs de Paris : il est assez rare.

CXIX^e GENRE.

DYTIQUE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, presque sétacées, de la longueur du corselet; articles presque égaux, coniques, le premier assez long, le second très-court, les derniers amincis. — Six antennules inégales, filiformes; les antérieures très-courtes, composées de deux articles égaux; les moyennes longues et composées de quatre; les postérieures de trois. — Tarses postérieurs larges, applatis et ciliés.

Les dytiques ont beaucoup de rapports avec les hydrophiles par leur manière de vivre et par leurs métamorphoses. Comme les hydrophiles, ils vivent dans l'eau, se nourrissent d'insectes vivans, et sortent de l'eau le soir pour voler dans la campagne. Mais les antennes filiformes des dytiques, et l'appendice qu'ils ont à la base des cuisses

postérieures, suffisent pour les distinguer des hydrophiles.

Les antennes des dytiques sont filiformes, de la longueur du corselet, composées de onze articles : elles sont insérées à la partie latérale de la tête, un peu au-devant des yeux.

La tête est assez grosse, un peu enfoncée dans le corselet; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, un peu voûtées, et terminées par deux ou trois dents inégales ; de deux mâchoires cornées, arquées, très-pointues, fortement ciliées à leur partie interne; d'une lévre inférieure, et de six antennules inégales, filiformes.

Le corselet est plus large que long, échancré antérieurement, un peu rebordé et tranchant sur les côtés; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont dures : celles des mâles des grandes espèces sont lisses,

celles des femelles sont striées : dans toutes les espèces, elles sont de la longueur de l'abdomen, et elles recouvrent deux ailes membraneuses repliées ; le sternum est élevé, et se prolonge jusqu'aux cuisses postérieures, un peu au-dessus desquelles il est séparé en deux parties égales, courtes et distantes.

Les pattes sont de moyenne longueur ; les antérieures sont les plus courtes, les postérieures les plus longues ; les tarses sont composés de cinq articles : les deux sexes ont les tarses postérieurs applatis et fortement ciliés ; les mâles des grandes espèces ont les trois premiers articles des tarses antérieurs très-larges, convexes en dessus, et garnis en dessous de poils fins et serrés. C'est au moyen de ces pattes, que pendant l'accouplement le mâle se tient cramponné sur le corps de la femelle. Les cuisses postérieures ont à leur base une appendice ovale, applatie, assez

grande, comme on en voit aux carabes et aux cicindèles.

Le corps est ovale, plus ou moins alongé, convexe tant en dessus qu'en dessous. On trouve les dytiques dans toutes les eaux douces : ils en sortent le soir, et de même que les hydrophiles, ils marchent sur terre, et volent dans l'air : ainsi on peut les regarder comme des insectes amphibies, quoique l'eau soit leur élément principal. On en trouve de toutes les grandeurs depuis un pouce et demi jusqu'à une ligne. Les dytiques sont carnassiers et très-voraces ; ils ne vivent que d'autres insectes aquatiques et terrestres auxquels ils font continuellement la chasse ; ils s'en saisissent avec leurs pattes antérieures comme avec des mains, et les portent ensuite à la bouche pour les dévorer. Quoiqu'ils puissent vivre très-long-temps sous l'eau, ils ont cependant besoin de respirer l'air ; ils se rendent à la surface de l'eau de la même manière

que les hydrophiles, et respirent de même. Ils filent également avec le derrière un nid ou coque de soie dans laquelle ils renferment leurs œufs. On peut voir à l'article *Hydrophile* ce que nous avons dit de ces coques. Les dytiques nagent avec beaucoup de célérité, et en volant, ils font un bourdonnement semblable à celui que font entendre les scarabés.

Les larves ont le corps long et mince, divisé en onze anneaux séparés par des incisions assez profondes ; les neuf premiers sont couverts en dessus de plaques écailleuses, qui ressemblent assez aux écailles de tortues, et qui s'étendent jusques vers les côtés dans la moitié de leur circonférence ; mais en dessous, la peau est molle et d'un blanc sale. Cependant, en dessous du premier anneau qui est beaucoup plus long et plus effilé que les autres, on voit une plaque écailleuse comme en dessus ; les autres anneaux sont presque d'égale

longueur ; mais le sixième, septième et huitième sont plus larges que les autres. Dans quelques espèces, le ventre est plus gros et plus renflé que le reste ; mais les deux derniers anneaux sont sur-tout remarquables : ils forment un long cône, dont la pointe est un peu tronquée ; la peau qui les couvre est écailleuse tant en dessus qu'en dessous : ils sont garnis, vers les deux côtés, d'une suite de parties déliées en forme de poils flottans, qui forment une espèce de frange. Ces franges sont placées sur une arête ou ligne un peu élevée, et servent à la larve pour nager : quand elle veut changer de place dans l'eau, ou fuir à l'approche de quelqu'autre grand insecte qui pourroit la dévorer, elle donne un mouvement prompt et vermiculaire à son corps, en battant l'eau avec sa queue, dont la frange lui devient alors très-utile, puisque la queue en est d'autant plus propre à repousser l'eau et faire avancer le corps.

La tête est assez grande, ovale, applatie tant en dessus qu'en dessous ; de sorte qu'elle a peu d'épaisseur. En dessus elle est couverte d'une plaque écailleuse, qui est comme divisée en deux pièces longitudinales ; la peau qui la couvre en dessous n'est pas tout-à-fait si dure. De chaque côté on voit cinq ou six tubercules élevés qu'on a pris pour des yeux. Cette larve apperçoit, il est vrai, le moindre petit insecte qui se remue dans l'eau ; elle ne manque pas de le poursuivre dans le moment, et de le saisir avec ses dents. Ces dents, au nombre de deux, sont attachées au-devant de chaque côté de la tête ; elles sont courbées en crochets, et se rencontrent l'une et l'autre quand la larve les tient en repos. Les dents sont petites ; elles n'ont point de dentelures, et finissent en pointe. Swammerdam a dit que les dents de ces larves ont une ouverture en forme de fente proche de leur bout, et que c'est par cette ouver-

ture qu'elles sucent les insectes. Degéer a vu cette fente, et il a cru que ces larves ont une autre bouche placée entre les deux lèvres. Ce qui semble le prouver, c'est qu'il a vu une larve non-seulement sucer un cloporte aquatique, mais encore dévorer peu à peu presque toutes les parties solides de ce cloporte, qui assurément n'ont pu passer par les très-petites ouvertures des dents. Ces dents ont deux muscles très-forts, divisés en plusieurs ramifications plates et fibreuses; l'un est attaché au bord extérieur, l'autre au bord intérieur. Ce sont ces muscles qui donnent le mouvement aux dents, et qui en même tems leur procurent tant de force pour retenir les animaux dont elles se sont saisies. La tête est encore garnie de deux petites antennes divisées en trois articles placées au-devant des yeux; à la lèvre inférieure sont attachés six barbillons filiformes d'inégale grandeur. La tête est unie au premier anneau du corps

par un col court et mobile. La situation de la tête est un peu penchée. Ces larves sont très-voraces, ne vivent que d'autres insectes qu'elles sucent et dévorent, sur-tout les larves des libellules, des éphémères, des cousins et des tipules.

Proche du derrière, il y a deux petites parties déliées en forme de filets coniques, qui ont leur attache au-dessous de la queue, et qui y sont placées dans une direction oblique; elles sont mobiles à leur base. C'est au moyen de ces deux parties que la larve se suspend à la surface de l'eau, et qu'elle y tient à sec le bout de sa queue, qui est terminée par deux petits corps cylindriques, qui ont chacun une ouverture ou espèce de stigmate. C'est au moyen de ces stigmates qu'elle respire l'air, ainsi qu'on l'observe dans plusieurs autres espèces de larves aquatiques, comme celles des cousins et autres. Chaque ouverture communique à un vaisseau

qu'on voit à travers la peau, et qui parcourt dans l'intérieur les deux côtés du corps. Ces vaisseaux sont sans doute des trachées ou des vaisseaux à air, dans lesquels l'air extérieur entre par les deux ouvertures du bout de la queue. Sur chacun des six anneaux qui suivent immédiatement le troisième, ou celui auquel les deux pattes postérieures sont attachées, on voit de chaque côté de la plaque écailleuse qui le couvre, un point élevé, qui paraît être un stigmate, et chacun de ces stigmates communique à un petit vaisseau brun, qu'on apperçoit au travers de la peau.

Ces larves ont six pattes longues, écailleuses, déliées, presque d'égale longueur. La cuisse est plus grosse que la jambe ; le tarse est divisé en deux parties, et terminé par deux crochets très-peu courbés ; le côté inférieur de la jambe et du tarse est bordé d'une frange

de longs poils qui servent à la larve pour nager.

Il n'est pas rare de trouver de ces larves dans toutes les eaux dormantes des marais et des lacs. Roesel nous apprend que quand le temps de la transformation est venu, la larve quitte l'eau, et va s'enfoncer dans la terre qui borde les marais et les ruisseaux, et elle se ménage une cavité en forme de coque ovale, dans laquelle elle prend la forme de nymphe, et ensuite celle d'insecte parfait. Swammerdam dit aussi que ces larves se transforment dans la terre ; mais il avoue qu'il n'en parle que par conjecture. Ainsi les dytiques, de même que les hydrophiles, sont aquatiques sous l'état de larve ; ils deviennent terrestres sous la forme de nymphes, et amphibies dans leur état parfait, puisqu'ils vivent également dans l'eau et sur la terre.

Ces insectes forment un genre com-

posé de près de cent espèces, dont la plus grande partie se trouve en Europe.

Le Dytique marginal, *Dytiscus marginalis.*

Il a environ quinze lignes de long; les antennes sont fauves; la tête est d'un noir verdâtre, avec la lèvre supérieure jaune; le corselet est d'un noir verdâtre bordé d'une bande jaune tout autour; les élytres du mâle sont lisses, celles de la femelle ont des stries assez profondes jusques vers les deux tiers dans les deux sexes; elles ont le bord extérieur jaune. Sur celle du mâle, on apperçoit des lignes longitudinales peu marquées formées par des points enfoncés; le dessous du corps est fauve avec un peu de noirâtre; les pattes sont fauves, les tarses antérieurs du mâle sont dilatés en forme de palette.

Il habite l'Europe : on le trouve dans

toutes les eaux douces aux environs de Paris.

Le Dytique pointillé, *Dytiscus punctulatus*.

Il est de la grandeur du précédent, auquel il ressemble par la forme; les antennes sont d'un jaune fauve; la tête est d'un noir verdâtre, avec la lèvre supérieure jaune, et une bande de même couleur sur le front, et quelquefois une tache ferrugineuse en forme de V sur le front; le corselet est d'un noir verdâtre avec les côtés bordés de jaune. Les élytres sont d'un noir verdâtre avec le bord extérieur jaune, et trois stries légèrement marquées formées par des points enfoncés; les élytres de la femelle sont sillonnées jusque vers les deux tiers; le dessous du corps est fauve avec un peu de noirâtre. Les pattes sont d'un fauve noirâtre; les tarses antérieurs du mâle sont dilatés en forme de palette.

On le trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

Le Dytique de Roesel, *Dytiscus Roeselli.*

Il est de la grandeur du précédent, mais plus large et plus applati. Les antennes sont fauves ; la tête est d'un noir verdâtre, avec une ligne transversale fauve à sa partie antérieure au-dessus de la lèvre qui est de même couleur ; le corselet est d'un noir verdâtre avec une ligne fauve de chaque côté ; les élytres sont d'un noir verdâtre avec le bord extérieur fauve ; elles sont entièrement couvertes de petites lignes courtes inégales ; le dessous du corps est fauve mélangé de brun ; les pattes sont fauves mélangées de brun.

On le trouve en Europe : il est moins commun que les précédens aux environs de Paris.

Le Dytique sillonné, *Dytiscus sulcatus.*

Il a environ huit lignes de long; les antennes sont jaunâtres. La tête est noire avec plusieurs taches jaunes, dont une en forme de V sur le milieu; le corselet est noir avec tout le bord et une ligne transversale jaunes sur le milieu; les élytres sont pointillées d'un gris noirâtre, avec une ligne jaune au bord extérieur; le dessous du corps est noir avec des points jaunes de chaque côté de l'abdomen; les cuisses sont jaunes, les tarses bruns; les tarses antérieurs du mâle sont en forme de palette; la femelle diffère du mâle, en ce que ses élytres ont quatre lignes élevées: l'intervalle qui se trouve entre chacune est couvert de poils.

Scopoli, Degéer et le cit. Geoffroy ont eu raison de croire que ces deux individus sont de la même espèce. M. Fa-

bricius a fait une espèce du mâle, sous le nom de *Cinereus*, et le cit. Olivier a suivi cet auteur; mais le dytique cendré du cit. Olivier est le mâle du dytique sillonné.

On le trouve dans toute l'Europe, dans les eaux douces : il est commun aux environs de Paris.

Le Dytique strié, *Dytiscus striatus*.

Il est presqu'aussi long que le précédent, mais il est moins large; les antennes sont fauves ; la tête est noirâtre avec sa partie antérieure et la lèvre d'un brun jaunâtre ; le corselet est noirâtre avec les bords latéraux jaunes; les élytres ont deux rangées de points enfoncés qui forment des stries peu marquées; elles sont entièrement couvertes de petites lignes transversales très-fines et très-serrées, qu'on n'apperçoit qu'à l'aide de la loupe ; elles sont d'un noir verdâtre avec le bord extérieur jaune;

le dessous du corps est noir ; les quatre pattes antérieures sont brunes, les postérieures noires.

On le trouve dans toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

Le Dytique vitré, *Dytiscus fenestratus*.

Il est un peu moins grand que le précédent, convexe, d'un noir luisant ; les antennes sont brunes ; les élytres ont chacune deux petites taches ferrugineuses transparentes, l'une vers le milieu, l'autre à l'extrémité : on ne les apperçoit que lorsque les élytres ne sont point couchées sur le corps ; tout le dessous du corps est noir ; les pattes sont brunes.

On le trouve aux environs de Paris : il n'est pas commun.

Le dytique vitré décrit par le cit. Olivier, diffère de celui-ci, en ce que la tête a deux points ferrugineux à la base;

le corselet a ses bords ferrugineux, et le dessous du corps est de cette couleur : on le trouve à Hambourg.

Le Dytique bipustulé, *Dytiscus bipustulatus*.

Il a cinq lignes de long; tout le corps est d'un noir luisant, tant en dessus qu'en dessous; les antennes sont ferrugineuses; la tête a deux petits points d'un rouge brun très-visibles sur l'insecte vivant, qui quelquefois disparoissent quand il est mort; les pattes sont brunes.

On le trouve dans toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

Le Dytique noté, *Dytiscus notatus*.

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont fauves; la tête est noirâtre mélangée de rouge; le corselet est rougeâtre avec une tache noire sur

le milieu; les élytres sont d'un brun verdâtre avec le bord extérieur d'un jaune pâle ; le dessous du corps est noir; les pattes sont rougeâtres.

On le trouve en Europe : il est commun aux environs de Paris.

Le Dytique de Hybner, *Dytiscus Hybneri.*

Il a six lignes de long; les antennes sont fauves; la tête est noire avec quelques taches ferrugineuses à sa partie supérieure, et la bouche de même couleur; le corselet est noir avec les bords latéraux ferrugineux; les élytres ont deux stries peu marquées formées par des points enfoncés ; elles sont de couleur noire avec les bords latéraux ferrugineux; le dessous du corps est noir; les pattes sont brunes.

On le trouve en Allemagne dans les eaux douces, et aux environs de Paris.

Le Dytique transversal, *Dytiscus transversalis*.

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont ferrugineuses; la tête est noirâtre avec plusieurs taches ferrugineuses et la bouche de même couleur; le corselet est noir, avec les côtés et le bord antérieur ferrugineux; les élytres sont noirâtres avec les bords latéraux ferrugineux et une ligne transversale de même couleur près de la base; le dessous du corps est noir; les pattes sont brunes.

Il habite les eaux stagnantes de l'Europe : on le trouve aux environs de Paris.

Le Dytique de Hermann, *Dytiscus Hermanni*.

Il a près de cinq lignes de long; les antennes sont d'un jaune fauve; la tête

est rougeâtre avec une tache noire de chaque côté des yeux ; le corselet est pointillé, rougeâtre, avec le bord antérieur et postérieur noirs; les élytres sont pointillées, rougeâtres, avec une grande tache d'un brun noirâtre sur le milieu; le dessous du corps est d'un brun rougeâtre; les pattes sont fauves.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, dans les eaux stagnantes.

Le Dytique maculé, *Dytiscus maculatus*.

Il a environ quatre lignes de long; les antennes sont fauves; le devant de la tête est d'un brun ferrugineux et la partie postérieure noire ; le corselet est fauve avec le bord postérieur noir; les élytres ont des lignes longitudinales irrégulières jaunes et noires; le dessous du corps et les pattes sont bruns.

On le trouve au nord de l'Europe : il est rare aux environs de Paris.

Le Dytique biponctué, *Dytiscus bipunctatus.*

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont pâles; la tête est noire avec la partie antérieure jaunâtre; le corselet est jaunâtre avec deux points noirs sur le milieu; les élytres sont mélangées de noir et de jaunâtre; le dessous du corps est noir; les pattes sont jaunâtres.

On le trouve en Europe : il est très-commun aux environs de Paris.

Le Dytique raccourci, *Dytiscus abbreviatus.*

Il a près de quatre lignes de long; la tête est d'un brun rougeâtre; le corselet est presque noir, avec les bords latéraux rougeâtres; les élytres sont lisses, noires, luisantes, avec une ligne jaune transversale, ondées, interrompues à

la base ; deux petites taches de même couleur près du milieu, et une à l'exmité : le dessous du corps est noir, et les pattes sont brunes.

On le trouve à Kiell, dans les eaux douces, et aux environs de Paris.

Le Dytique uligineux, *Dytiscus uliginosus*.

Il est un peu moins grand que le précédent : le corps est lisse, noir, luisant ; le corselet et les élytres sont couverts de petits points enfoncés, peu marqués, avec leur bord extérieur ferrugineux ; les antennes et les pattes sont ferrugineuses.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris.

Le Dytique chrysomèle, *Dytiscus chrysomelinus*.

Il a deux lignes et demie de long : les antennes sont pâles ; la tête est d'un

jaune pâle avec les yeux noirs ; le corselet est jaune, pâle, sans tache ; les élytres sont d'un brun jaunâtre, avec le bord extérieur, deux taches le long de ce même bord, et une à la base, d'un jaune pâle ; le dessous du corps et les pattes sont jaunes.

On le trouve aux environs de Paris.

Le Dytique bossu, *Dytiscus gibbus*.

Il a deux lignes de long ; il est convexe : la tête est ferrugineuse ; les yeux sont noirs ; le corselet est ferrugineux, avec le bord postérieur noir ; les élytres sont noirâtres, avec les bords latéraux ferrugineux ; le dessous du corps et les pattes sont ferrugineux.

On le trouve dans toute l'Europe : il est très-commun aux environs de Paris.

Le Dytique plane, *Dytiscus planus*.

Il a environ deux lignes de long : la tête est noire, le corps est d'un jaune

pâle, lisse, peu luisant; le dessous du corps est noir; les pattes sont ferrugineuses.

On le trouve dans les eaux douces du Danemarck et aux environs de Paris.

Le Dytique dorsal, *Dytiscus dorsalis*.

Il est de la grandeur du précédent: les antennes sont ferrugineuses à la base, noirâtres à l'extrémité; la tête est ferrugineuse; le corselet est noir, avec les bords ferrugineux; les élytres sont noires, avec une tache ferrugineuse à la base, et leur bord extérieur ferrugineux; le dessous du corps est noir; les pattes sont ferrugineuses.

On le trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

Le Dytique enfoncé, *Dytiscus impressus*.

Il a environ deux lignes de long : les antennes sont d'un jaune fauve ; la tête est d'un jaune fauve, avec les yeux noirs ; le corselet est fauve, plus étroit antérieurement que postérieurement ; les élytres sont d'un brun rougeâtre avec quelques lignes noires courtes et plusieurs rangées de points enfoncés ; tout le dessous du corps et les pattes sont rougeâtres.

Cet insecte a deux grandes plaques écailleuses à la partie postérieure de la poitrine, comme en ont les mâles des cigales, ainsi que le cit. Geoffroy l'a remarqué : ces deux longues plaques couvrent l'articulation des pattes postérieures et la moitié de leurs cuisses, ce qui gêne les mouvemens de cet insecte ; aussi il ne peut nager qu'horizontalement, et ne peut marcher sur terre.

On le trouve en France, en Allemagne : il est commun aux environs de Paris.

Le Dytique confluent, *Dytiscus confluens.*

Il n'a guère qu'une ligne de long : la tête et le corselet sont rougeâtres ; les élytres sont pâles, avec quelques petites lignes longitudinales noires ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont jaunâtres.

On le trouve en Europe : il est commun aux environs de Paris.

Le Dytique crassicorne, *Dityscus crassicornis.*

Il a environ deux lignes de long : les antennes sont ferrugineuses, avec les sept derniers articles un peu renflés ; le dernier est terminé en pointe ; la tête est ferrugineuse, avec le bord posté-

rieur noir; le corselet et les élytres sont ferrugineux; on voit sur celles-ci des points enfoncés, peu rapprochés; le dessous du corps et les pattes sont d'un brun ferrugineux.

On le trouve en Allemagne: il est commun aux environs de Paris.

Le Dytique 12 pustules, *Dytiscus 12 pustulatus.*

Il a deux lignes de long: les antennes sont d'un jaune fauve; la tête est d'un jaune fauve, avec le bord postérieur noir; les yeux sont noirs; le corselet est d'un jaune fauve, avec deux taches noires au bord postérieur; les élytres sont noires, avec six taches d'un jaune fauve, et le bord extérieur de la même couleur; le dessus du corps et les pattes sont d'un jaune fauve.

Il est rare aux environs de Paris.

Le Dytique linéé, *Dytiscus lineatus.*

Il a une ligne de long: les antennes sont ferrugineuses ; la tête est ferrugineuse, noirâtre à sa partie postérieure ; le corselet est ferrugineux ; les élytres sont grisâtres, avec le bord extérieur ferrugineux ; elles ont quatre lignes longitudinales blanches sur le milieu ; le dessous du corps et les pattes sont ferrugineux.

On le trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

Le Dytique inégal, *Dytiscus inæqualis.*

Il est de la grandeur du précédent : les antennes sont ferrugineuses ; la tête est ferrugineuse ; les yeux sont noirs ; le corselet est ferrugineux, avec le bord postérieur noir ; les élytres sont fine-

ment pointillées, avec le bord extérieur ferrugineux, d'où partent des taches qui s'étendent sur le milieu des élytres; le dessus du corps et les pattes sont ferrugineux.

On le trouve en France, en Suède : il est commun aux environs de Paris, au printemps.

CXXe GENRE.

GYRIN.

Caractères génér. Antennes très-courtes, pédonculées; premier article grand, en forme de cuiller, les autres très-courts, peu distincts. — Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles arrondis, presque égaux; les postérieures de trois. — Tarses des quatre pattes postérieures applatis.

Les gyrins ont quelques rapports, par la manière de vivre, avec les hydrophiles et les dytiques. Le cit. Geoffroy leur a donné, en français, le nom de

tourniquet, à cause de la manière dont ils tournent dans l'eau et des cercles qu'ils y décrivent. On les distingue facilement des autres coléoptères aquatiques par leurs antennes.

Elles sont plus courtes que la tête; composées de onze articles, le premier est grand et prolongé latéralement; les autres sont peu distincts et forment une masse oblongue; elles sont insérées dans une fossette placée à la partie latérale de la tête.

La tête est grosse, un peu enfoncée dans le corselet; les yeux sont arrondis, saillans; les insectes de ce genre en ont quatre; deux sont placés à la partie supérieure et latérale de la tête, les autres en dessous; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, dentées et terminées par deux pointes écartées l'une de l'autre; de deux mâchoires cornées, arquées, terminées en pointe et ciliées intérieurement; d'une

lèvre inférieure et de quatre antennules courtes, filiformes.

Le corselet est plus large que long; l'écusson est très-petit et triangulaire.

Les élytres couvrent tout le dessus de l'abdomen, à l'exception du dernier anneau qu'elles laissent à découvert; sur l'extrémité de cet anneau sont deux petits mamelons cylindriques, velus, que l'insecte peut retirer dans le corps et faire reparoître à volonté; les deux ailes sont membraneuses repliées.

Les pattes sont de grandeur inégale, et leur forme varie; les antérieures sont plus longues que les autres, simples; les quatre postérieures sont courtes, comprimées et en forme de nageoires; les tarses sont composés de cinq articles: les antérieurs sont filiformes, et les autres comprimés.

Le corps est de forme ovale, convexe en dessus et en dessous. On trouve les gyrins dans les eaux stagnantes des

marais, des lacs et des fossés; ils nagent en troupe à la superficie et y décrivent des cercles avec une vîtesse surprenante. Ils sont assez petits; l'espèce d'Europe la plus connue n'a que trois lignes de longueur; mais il y en a de beaucoup plus grandes en Amérique et à la Nouvelle-Hollande. On voit celui d'Europe depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'automne. Ces insectes sont amphibies, ils vivent dans l'eau et hors de l'eau; quelquefois ils sont immobiles à sa surface; mais dès qu'on les approche, ils s'éloignent ou s'enfoncent dans l'eau avec célérité, et se tiennent accrochés à quelques plantes aquatiques; lorsqu'ils nagent, le dessus de leur corps reste entièrement à sec; mais quand ils plongent, ils ont à l'extrémité de l'abdomen une petite bulle d'air qui fait un fort joli effet. Ils répandent une très-mauvaise odeur, qui s'attache aux doigts quand on les touche; ils s'accouplent à la sur-

face de l'eau, et les femelles pondent leurs œufs sur les plantes aquatiques; au bout d'environ huit jours de très-petites larves sortent de ces œufs et se mettent à nager. Ces larves sont très-remarquables, elles ressemblent à de petites scolopendres; elles sont d'un blanc grisâtre, leur peau est transparente; leur corps est long, mince et cylindrique, divisé en treize anneaux, séparés les uns des autres par de profondes incisions; la tête est ovale, très-alongée; elle est garnie en devant de deux grandes dents ou serres, qui prouvent que ces larves doivent être carnassières; les antennes qui sont placées aux côtés de la tête, entre les dents et les yeux, sont divisées en quatre articles; à la lèvre inférieure on voit quatre petits barbillons; les trois paires de pattes sont attachées au-dessous des trois premiers anneaux; les huit anneaux suivans sont garnis de chaque côté de longues parties transparentes en forme de

filets coniques ; ces filets sont membraneux, flexibles et flottans, intimement unis aux anneaux, et paroissent être des espèces d'ouies semblables à celles des éphémères, des friganes et d'une espèce d'hémerobe aquatique ; ces vaisseaux sont sûrement des trachées, qui servent à la larve pour respirer. Le dernier anneau a quatre filets semblables, mais beaucoup plus longs que les autres, et garnis de poils assez longs. Ce sont tous ces filets, et principalement les quatre qui terminent le derrière, qui donnent à cette larve de la ressemblance avec une scolopendre. Le dernier anneau, qui est beaucoup plus petit que les autres, est terminé par quatre crochets remarquables assez longs, placés parallèlement les uns aux autres, et couchés en dessous ; la larve remue presque toujours les crochets avec l'anneau auquel ils sont unis ; peut-être que cet anneau fait l'office d'une septième patte, et que la larve

se sert des quatre pointes des crochets pour se cramponner aux objets sur lesquels elle marche. M. Modéer, qui a donné une histoire de ces petits insectes, dit, que c'est vers le commencement d'août que la larve sort de l'eau, pour se rendre sur les larges feuilles du roseau qui croît dans l'eau ; c'est-là qu'elle se fixe pour s'enfermer dans une petite coque ovale, pointue par les deux bouts, faite d'une certaine matière qu'elle tire de son corps et qui devient semblable à du papier gris ; ayant pris dans cette coque la figure de nymphe, elle en sort sous celle d'insecte ailé vers la fin du même mois, et saute tout de suite dans l'eau. Cet auteur ajoute que ces nymphes sont très-sujettes à être dévorées par des larves d'ichneumons, qui savent pondre leurs œufs auprès d'elles dans les coques.

Les gyrins sortent souvent de l'eau pour voler et pour se rendre d'une mare à l'autre ; ils forment un genre

peu nombreux ; on n'en connoît encore que huit espèces : deux habitent l'Europe. Nous allons passer à leur description.

Le Gyrin nageur, *Gyrinus natator*.

Il a environ trois lignes de long : les antennes sont noires ; tout le dessus du corps est d'un noir bronzé luisant ; les élytres ont plusieurs rangées de petits points enfoncés qu'on n'apperçoit qu'à la loupe ; le dessous du corps est noir, ou d'un noir brun ; les pattes sont ferrugineuses ; les quatre postérieures sont courtes et comprimées ; les antérieures sont alongées.

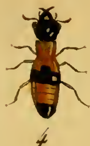
On le trouve dans toute l'Europe, à la surface des eaux stagnantes : il est très-commun aux environs de Paris.

Le Gyrin Américain, *Gyrinus Americanus*.

Il a près de six lignes de long : les antennes sont bronzées ; tout le dessus


5


3


4


2


6


1

Baraband del. *Tardieu Sculp.*

1. Gyr. Nageur.
2. Dry. auriculé.
3. Stap. bourdon.
4. Oxyp. Maxillaire
5. Ped. riverain.
6. Mel. de Mai.

du corps est d'un noir bronzé, luisant; les élytres sont très-légèrement striées, arrondies à l'extrémité; le dessous du corps est d'un brun noirâtre; les pattes sont ferrugineuses.

On le trouve en Amérique.

Le Gyrin bicolor, *Gyrinus bicolor.*

Il ressemble beaucoup au gyrin nageur, mais il est une fois plus petit: les antennes sont noires; tout le dessus du corps est d'un noir verdâtre, bronzé, luisant; le dessous est ferrugineux; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés, beaucoup plus marquées que celles du gyrin nageur; les pattes antérieures sont plus longues que les autres.

On le trouve aux environs de Paris; il est moins commun que le gyrin nageur.

CXXI^e GENRE.

DRYOPS.

Caractères génér. Antennes très-courtes, second article très-grand, voûté, latéralement dilaté. — Quatre antennules ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, le premier plus court, le second et le troisième coniques, le dernier alongé, renflé, pointu ; les postérieures courtes, de trois articles, le second conique, le dernier plus gros et renflé. — Tête un peu enfoncée dans le corselet.

Ce genre a été établi par le cit. Olivier. M. Fabricius, dans son dernier ouvrage, a fait aussi un genre sous le nom de dryops, dont les insectes ne sont point les mêmes que ceux décrits par le cit. Olivier ; quoique dans la Synonymie, M. Fabricius cite cet entomologiste ; mais on trouve parmi les dryops de M. Fabricius des lagries du cit. Oli-

vier. Le cit. Geoffroy a placé l'une des deux espèces du genre dryops du citoyen Olivier, parmi les dermestes, et l'a nommée *dermeste à oreilles.* Quoique cet insecte se rapproche un peu du dermeste par la forme du corps, sa manière de vivre doit l'en éloigner; ses antennes sont aussi très-différentes de celles des dermestes ; le second article est grand, dilaté, vouté à son extrémité, et forme une appendice qui égale en longueur tous les autres articles qui sont peu distincts ; les antennes sont insérées à la partie antérieure et latérale de la tête, un peu au-devant des yeux.

La tête est arrondie, un peu inclinée, et enfoncée en partie sous le corselet; les yeux sont arrondis, un peu saillans : au-dessous des yeux se trouve une rainure dans laquelle l'insecte cache ses antennes lorsqu'il est en repos ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes,

cornées, arquées, pointues à leur extrémité; de deux mâchoires bifides, divisions inégales, l'intérieure légèrement ciliée, d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est un peu rebordé, de la largeur des élytres, terminé par une pointe anguleuse de chaque côté du bord postérieur; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont convexes, de la longueur de l'abdomen : elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne, les tarses sont filiformes, composés de cinq articles. Le dernier est terminé par deux petits crochets pointus.

Le corps est un peu alongé. On trouve les dryops dans les eaux douces, stagnantes, sur les plantes aquatiques : rarement ils sortent de l'eau, et s'en éloignent peu. On ne connoît point leur manière de vivre, et la larve est entièrement inconnue.

Le Dryops auriculé, *Dryops auriculata.*

Il a environ deux lignes de long; tout le corps est pubescent, d'un brun noirâtre; les antennes sont ferrugineuses; le corselet est un peu convexe sur le milieu : il a une ligne longitudinale enfoncée de chaque côté du bord extérieur; les élytres sont finement pointillées; les pattes sont noirâtres, avec les tarses ferrugineux.

On le trouve, dès le commencement du printemps, dans les eaux douces, aux environs de Paris, il est très-commun.

L'autre espèce de ce genre diffère par les antennes, dont le premier et le second articles sont alongés, renflés, latéralement velus; les autres sont grenus, et latéralement velus. On la trouve à la Guadeloupe.

CXXII^e GENRE.

STAPHYLIN.

Caractères génériques. Antennes filiformes, premier article alongé, les autres globuleux, les six derniers plus courts, un peu comprimés, le dernier ovale, souvent coupé obliquement. — Quatre antennules courtes, égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier court et petit, et le second plus long et conique; les postérieures composées de trois presque égaux.—Elytres très-courtes.

M. Fabricius a séparé du genre staphylin de Linnée, des insectes dont il a fait deux genres, sous les noms d'*oxiporus* et de *pæderus*. Ces insectes diffèrent entre eux par quelques parties de la bouche, mais ils se ressemblent par la forme du corps.

Les antennes des staphylins sont à peine de la longueur du corselet, composées de onze articles, et insérées à la

partie antérieure de la tête, assez rapprochées à leur base.

La tête est avancée, applatie, aussi large que le corselet auquel elle est jointe par une espèce de col distinct; les yeux sont arrondis, très-peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules grandes, cornées, arquées, très-pointues à leur extrémité; de deux mâchoires formées de deux parties inégales, ciliées; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules courtes, égales, filiformes.

Le corselet est plus large à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure qui est arrondie : il est plus étroit que les élytres et légèrement convexe; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont très-courtes : elles couvrent à peine le tiers de l'abdomen; elles sont dures, et cachent deux ailes membraneuses repliées.

Les pattes sont de longueur moyen-

ne ; les tarses sont composés de cinq articles ; ceux des pattes antérieures sont courts, larges, garnis de houppes, les autres sont filiformes; le dernier article est garni de deux crochets assez forts.

L'abdomen est alongé, mou, très-souple et flexible. Il est terminé par deux petites pointes velues et mobiles, entre lesquelles on voit une partie conique également mobile, à laquelle se trouve l'ouverture de l'anus. Le staphylin peut retirer ces trois parties dans son corps, et les faire disparoître entièrement. Quand on touche à ces insectes, ils relèvent l'extrémité de l'abdomen, et lui donnent toute sorte d'inflexions. C'est aussi avec le bout du corps qu'après avoir cessé de voler, et voulant faire rentrer les ailes sous les élytres, ils les poussent et les obligent de se plier ; ce que l'on remarque très-aisément toutes les fois qu'un staphylin vient en volant se poser à terre, n'ayant rien alors de plus pressé que de faire

rentrer ses ailes sous ses élytres. Ces insectes sont très-agiles, marchent très-vîte, et volent avec rapidité. On les trouve dans les endroits humides, sous les pierres, sous les écorces des arbres, dans les fumiers et sur les cadavres. Ils se nourrissent des insectes qu'ils trouvent dans les endroits qu'ils habitent, ou de ceux qu'ils poursuivent dans les champs; ils les saisissent avec leurs mâchoires qui sont très-fortes, et les dévorent. Degéer ayant présenté une mouche à un de ces insectes, il s'en saisit d'abord, et plongea dans son corps les pointes aiguës de ses mandibules, et le déchira ensuite avec leurs dentelures.

Plusieurs staphylins ont le corps et les élytres très-velus; mais il y en a d'autres qui les ont lisses ou garnies de peu de poils. Ray et d'autres auteurs ont observé que tous les staphylins, quand on les touche un peu rudement, font sortir subitement du dernier an-

neau du corps deux petites vessies courbées, ordinairement jaunâtres ou blanches.

Ils se servent de leurs pattes antérieures, dont les tarses sont très-larges, pour creuser la terre et le fumier, afin d'y deposer leurs œufs.

Les larves de ces insectes sont longues, et ressemblent en quelque manière à l'insecte parfait. Leur tête est écailleuse et garnie de dents; elles ont six pattes écailleuses, longues, et un mamelon au dernier anneau du corps qui paroît leur servir de septième patte. Elles vivent dans la terre et dans le fumier, où elles se transforment en nymphes, semblables en général à celles des autres coléoptères.

Les staphylins forment un genre composé d'une soixantaine d'espèces, parmi lesquelles il y en a de très-petites. On en trouve beaucoup aux environs de Paris.

Ils sont divisés en deux familles.

PREMIÈRE FAMILLE.

Tête de la largeur du corselet.

Le Staphylin bourdon, *Staphylinus hirtus*.

Au premier coup-d'œil on prend cet insecte pour une abeille bourdon, à cause de sa couleur. Il a environ dix lignes de long; les antennes sont noires, moins longues que le corselet, la tête est noire et couverte en dessus de poils d'un jaune doré; le corselet est noir, arrondi postérieurement, couvert de poils d'un jaune doré; les élytres sont cendrées et noires à la base; l'abdomen est noir, avec les trois derniers anneaux couverts de poils soyeux, d'un jaune doré; les pattes sont noires.

Il habite l'Europe: on le trouve aux environs de Paris, dans les fumiers.

Le Staphylin odorant, *Staphylinus olens*.

Il a environ dix lignes de long ; il est d'un noir mat en dessus, d'un noir luisant en dessous ; les antennes sont moniliformes, un peu plus longues que la tête. La tête est applatie, légèrement chagrinée, un peu plus large que le corselet. Le corselet est arrondi postérieurement, chagriné ; les élytres sont chagrinées ; les ailes sont d'un jaune rougeâtre.

On le trouve dans toute la France, sur les charognes, et dans les champs, où il court très-vîte : il est très-commun aux environs de Paris.

Le Staphylin maxillaire, *Staphylinus maxillosus*.

Il a environ sept lignes de long; les antennes sont noires, un peu plus longues

que la tête; la tête et le corselet sont d'un noir luisant; les élytres sont noires avec une bande transversale, grise, formée par des poils courts et soyeux; l'abdomen est noir, avec quelques taches grises en dessus, formées par des poils soyeux. En dessous, il a une large bande grise également formée par des poils; les ailes sont blanches, les pattes sont noires.

On le trouve en Europe, dans les cadavres et les fumiers : il répand une odeur forte un peu musquée.

Le Staphylin érythroptère, *Staphylinus erythropterus.*

Il est de la grandeur du précédent, mais un peu moins large; les antennes sont fauves, plus longues que la tête; la tête et le corselet sont noirs, chagrinés, et légèrement couverts de poils soyeux, d'un jaune doré; les élytres sont rougeâtres, chagrinées; l'abdomen est

noir, avec un point d'un jaune doré de chaque côté des anneaux, tant en dessus qu'en dessous : les pattes sont rougeâtres.

Il habite l'Europe : on le trouve dès le commencement du printemps, dans les bouzes et les fientes des animaux. Il n'est pas rare aux environs de Paris.

Le Staphylin brunipède, *Staphylinus brunipes*.

Il a environ cinq lignes de long; les antennes sont noires, ferrugineuses à la base, presqu'aussi longues que le corselet; la tête est étroite, d'un noir luisant; le corselet est moins large que les élytres, d'un noir luisant; l'abdomen et les élytres sont d'un noir moins foncé: celles-ci sont finement pointillées; les pattes sont brunes.

On le trouve en France et en Angleterre.

Le Staphylin velouté, *Staphylinus murinus.*

Il est de la grandeur du staphylin érythroptère; les antennes sont noirâtres à l'extrémité, fauves à la base, moins longues que le corselet; la tête est un peu applatie, couverte d'un duvet bronzé, noirâtre et cendré; les yeux sont noirs; le corselet est arrondi postérieurement : il est, ainsi que les élytres, couvert d'un duvet semblable à celui de la tête. L'abdomen est grisâtre à la base, noir à l'extrémité; les pattes sont d'un brun noirâtre.

On le trouve en Europe, dans les charognes.

Le Staphylin pubescent, *Staphylinus pubescens.*

Il est un peu plus grand que le précédent; les antennes sont un peu plus

longues que la tête, fauves à la base, noires à l'extrémité; la tête est jaune, couverte d'un duvet de la même couleur; les yeux sont noirs; le corselet est noir, couvert d'un léger duvet noirâtre, grisâtre et ferrugineux; les élytres sont noires, couvertes d'un duvet semblable; le corps est noir, couvert tant en dessus qu'en dessous d'un duvet cendré; les pattes sont noires, les cuisses ont un anneau ferrugineux.

On le trouve aux environs de Paris, dans les charognes, et au nord de l'Europe.

Le Staphylin cuivreux, *Staphylinus cupreus.*

Il a environ sept lignes de long; les antennes sont ferrugineuses, moins longues que le corselet; la tête est presqu'aussi large que le corselet, d'une couleur bronzée, luisante, finement pointillée; le corselet est arrondi pos-

térieurement, finement pointillé, bronzé, luisant; les élytres sont brunes, couvertes d'un léger duvet; l'abdomen est noirâtre, couvert en dessus d'un duvet bronzé; le dessous du corps est noir, les pattes sont brunes.

On le trouve aux environs de Paris et en Italie.

DEUXIÈME FAMILLE.

Tête plus étroite que le corselet.

Le Staphylin poli, *Staphylinus politus*.

Il a environ sept lignes de long; les antennes sont presqu'aussi longues que le corselet, noires; la tête est plus étroite que le corselet, d'un noir bleuâtre, bronzé, finement pointillée; le corselet est arrondi postérieurement, d'un noir bleuâtre bronzé, finement pointillé; les élytres sont d'un noir bronzé,

luisant; l'abdomen et les pattes sont noirs.

On le trouve en Europe, dans les bouzes : il est assez commun aux environs de Paris.

Le Staphylin anal, *Staphylinus analis.*

Il a environ quatre lignes de long; les antennes vont en grossissant; elles sont fauves à la base, noires à l'extrémité; la tête et le corselet sont d'un noir luisant; les élytres sont ferrugineuses; l'abdomen est noir, avec l'extrémité ferrugineuse; les anneaux de l'abdomen sont garnis de poils sur les côtés; les pattes sont fauves, un peu velues.

On le trouve aux environs de Paris, en Suède, en Danemarck.

Le Staphylin nitidule, *Staphylinus nitidulus.*

Il a cinq lignes et demie de long ; les antennes sont brunes, avec la base jaune ; la tête est d'un noir luisant ; le corselet est d'un noir luisant, avec les bords latéraux d'un jaune fauve ; les élytres sont fauves ; l'abdomen est noir, un peu velu ; les pattes sont jaunes.

On le trouve aux environs de Paris et en Angleterre, dans les bouzes.

Le Staphylin fuscipède, *Staphylinus fuscipes.*

Il a environ deux lignes de long ; les antennes sont brunes, de la longueur du corselet ; la tête et le corselet sont d'un noir luisant ; les élytres sont brunes ; l'abdomen est noirâtre, un peu velu ; les pattes sont brunes.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, dans les bouzes.

CXXIII[e] GENRE.

OXYPORE.

Caractères génériques. Antennes courtes, moniliformes, presque en masse; premiers articles minces, les autres renflés, lenticulaires, perfoliés, le dernier arrondi à sa pointe. — Quatre antennules courtes, égales; les antérieures composées de quatre articles égaux, filiformes; les postérieures de trois, dont le dernier en masse, large, applati, triangulaire, presque en croissant. — Elytres courtes.

Les oxypores ont beaucoup de ressemblance avec les staphylins, par la forme du corps et par les antennes. Aussi tous les naturalistes qui ont écrit avant M. Fabricius n'ont fait qu'un seul genre de ces insectes. Mais malgré les rapports qui paroissent exister entr'eux, ils diffèrent par les parties de la bouche; ce qui a déterminé M. Fabricius à séparer des staphylins des au-

tres auteurs, tous ceux dont les mandibules sont simples, et le dernier article des antennules large et triangulaire : caractères principaux qui distinguent les oxypores des staphylins, dont les mandibules sont dentées, et les antennules filiformes.

Les antennes des oxypores sont moins longues que la tête, et insérées à sa partie antérieure et latérale à la base des mandibules.

La tête est grande, dirigée en avant, les yeux sont arrondis, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules grandes, cornées, arquées, échancrées et ciliées; de deux mâchoires bifides à divisions inégales, l'intérieure plus courte et aiguë, l'extérieure grande et arrondie; d'une lèvre supérieure et de quatre antennules.

Le corselet est légèrement rebordé, arrondi postérieurement; l'écusson est très-petit, à peine visible.

Les élytres sont dures, très-courtes, couvrant à peine le tiers de l'abdomen. Elles cachent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne; les jambes garnies de poils, les tarses composés de cinq articles, dont le second et le dernier sont les plus longs: celui-ci est armé de deux crochets pointus.

Les oxypores diffèrent peu des staphylins par les habitudes: comme eux, ils sont très-agiles, et courent fort vîte. On les trouve dans les agarics et les bolets, où souvent ils sont réunis en assez grand nombre. C'est là qu'ils s'accouplent, que la larve vit et subit ses métamorphoses. Ils forment un genre composé d'une vingtaine d'espèces, qui presque toutes habitent l'Europe. Nous en décrirons quelques-unes.

L'Oxypore fauve, *Oxyporus rufus*.

Il a environ quatre lignes de long; les antennes sont fauves; la tête et les mandibules sont d'un noir luisant; le corselet est fauve, lisse; les élytres sont noires, avec une grande tache fauve à la base; l'abdomen est fauve avec l'extrémité noire; les pattes sont fauves.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, dans les bolets.

L'Oxypore maxillaire, *Oxyporus maxillosus*.

Il est un peu moins grand que le précédent; les antennes sont jaunâtres; la tête est brune avec une tache rougeâtre à sa partie antérieure; le corselet est fauve; les élytres sont d'un fauve pâle, avec l'extrémité noire; l'abdomen et les pattes sont d'un fauve pâle.

On le trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

L'Oxypore lunulé, *Oxyporus lunulatus*.

Il a un peu plus de deux lignes de long; les antennes sont de la longueur du corselet, fauves à la base, noires à l'extrémité ; la tête est noire, lisse ; le corselet est d'un rouge fauve ; les élytres sont noires, avec une tache pâle à la base; l'abdomen est un peu velu, fauve, avec l'extrémité noirâtre ; les pattes sont fauves.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, dans les bolets.

CXXIVe GENRE.

PEDERE.

Caractères génériques. Antennes moniliformes; premier article un peu alongé, les autres égaux, presque sphériques. — Quatre antennules inégales; les antérieures beaucoup plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier ovale, un peu plus gros, presque en masse; les postérieures de trois articles égaux, filiformes.

Les pédères diffèrent peu des staphylins, parmi lesquels Linnée et les autres naturalistes les ont placés. Le principal caractère qui sert à les distinguer de ces insectes, dont M. Fabricius les a séparés, consiste dans la forme de leurs antennules, qui sont terminées en masse, tandis que celles des staphylins sont filiformes; les mandibules dentées des pédères, empêchent aussi de les con-

fondre avec les oxypores dont les mandibules sont simples. D'ailleurs, les insectes de ces trois genres se ressemblent beaucoup par la forme du corps.

Les antennes des pédères sont composées de onze articles, presqu'aussi longues que le corselet : elles sont insérées à la partie latérale antérieure de la tête entre les yeux et la base des mandibules.

La tête est de la largeur du corselet, dirigée en avant; les yeux sont arrondis, plus ou moins saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, aiguës et dentées ; de deux mâchoires cornées, bifides, à divisions inégales ; l'extérieure grande et arrondie, l'intérieure aiguë et ciliée ; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corselet est un peu convexe, arrondi postérieurement ; l'écusson est très-petit ; les élytres sont très-courtes : elles couvrent à peine le tiers de

l'abdomen; en dessous sont deux ailes membraneuses repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne; les tarses filiformes composés de cinq articles; les antérieurs sont plus larges et plus courts que les autres; le dernier article est terminé par deux petits crochets pointus; le corps est alongé, linéaire.

Les pédères habitent les endroits sablonneux qui se trouvent aux bords des eaux : ils sont très-agiles, courent très-vîte, et volent facilement. Ils sont carnassiers, et vivent des petits insectes qu'ils peuvent attraper. Leurs larves ressemblent à celles des staphylins. Ils forment un genre composé de huit ou dix espèces. On les trouve presque toutes en Europe.

Le Pédère riverain, *Pœderus riparius*.

Il a environ quatre lignes de long; les antennes sont de la longueur du cor-

selet, fauves à la base, noirâtres à l'extrémité; la tête est noire, luisante; le corselet est lisse, fauve; les élytres sont bleues, finement pointillées; l'abdomen est fauve, avec l'extrémité noire; les pattes sont fauves.

On le trouve aux environs de Paris, aux bords des eaux.

Le Pédère bimoucheté, *Pœderus biguttatus.*

Il a deux lignes de long; les antennes sont noires, un peu velues, presque en masse; la tête est noire, chagrinée; les yeux sont grands, arrondis, très-saillans; le corselet est noir, chagriné; il a une petite ligne longitudinale, courte, enfoncée sur le milieu; les élytres sont noires, chagrinées; elles ont chacune une petite tache fauve sur le milieu: quelquefois cette tache manque; l'abdomen et les pattes sont noirs.

Le cit. Geoffroy croit que les indi-

vidus dont les élytres sont sans taches, sont les femelles. On le trouve en Europe, aux bords des eaux.

Le Pédère orbiculaire, *Pœderus orbiculatus.*

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont fauves, moins longues que le corselet; la tête est noire, séparée du corselet par un étranglement mince; le corselet est noir, finement chagriné; les élytres sont noirâtres, chagrinées; l'abdomen est noirâtre, les pattes sont fauves.

On le trouve aux environs de Paris.

Le Pédère muselier, *Pœderus proboscideus.*

Il n'a guère qu'une ligne de long; les antennes sont jaunes à la base, noires et renflées à l'extrémité; le tête est noire; les yeux sont arrondis, très-sail-

lans; le corselet et les élytres sont noirâtres, chagrinés; l'abdomen est noirâtre, les pattes sont jaunâtres.

On le trouve aux environs de Paris, aux bords des eaux.

SECONDE SECTION.

Cinq articles aux tarses des deux pattes antérieures et des intermédiaires, et quatre articles aux tarses des pattes postérieures.

CXXV^e GENRE.

COSSYPHE.

Caractères génér. Antennes plus courtes que le corselet, un peu en masse, composées de onze articles, les quatre derniers en masse. — Quatre antennules inégales ; les antérieures plus longues, composées de quatre articles, le dernier large, sécuriforme ; les postérieures de trois articles, le premier plus petit, les autres presque égaux. — Corps très-déprimé. — Tête petite, cachée sous le corselet.

Le seul insecte qui compose ce genre ressemble aux lampires par la forme du corselet. Aussi M. Fabricius, dans ses

premiers ouvrages, l'avoit confondu avec ces insectes; mais comme il en diffère, non-seulement par ses antennes qui sont en masse perfoliée, mais encore par le nombre des articles des tarses postérieurs, le cit. Olivier l'en a séparé.

Les antennes sont plus courtes que le corselet; le premier article est assez gros, le second court, les suivans alongés, les quatre derniers en masse perfoliée.

La tête est petite, attachée sous le corselet; les yeux sont petits, arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, arquées, bifides à leur extrémité; de deux mâchoires courtes, divisées en deux pièces inégales; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est très-grand, large et rebordé de tous les côtés; l'écusson est petit, presqu'en cœur; les élytres em-

brassent l'abdomen par les côtés, et elles ont un très-large rebord presque foliacé, semblable à celui du corselet.

Les pattes sont courtes, simples; les tarses des quatre pattes antérieures sont composés de cinq articles, et ceux des pattes postérieures de quatre; le dernier de tous a au milieu de sa partie inférieure, un prolongement aigu formé par une entaille demi-circulaire

Ne connoissant point cet insecte, nous avons donné sa description d'après celle que nous avons trouvée dans l'Encyclopédie. Sa manière de vivre et sa larve sont entièrement inconnues.

Le Cossyphe déprimé, *Cossyphus depressus*.

Il a environ six lignes de long, et près de trois de large; tout le corps est brun ferrugineux; le corselet et les élytres ont des rebords planes, très-larges,

d'un brun ferrugineux plus pâle ; les pattes sont brunes.

On le trouve aux Indes orientales, sur la côte de Coromandel.

CXXVI^e GENRE.

MÉLOÉ.

Caractères génériques. Antennes moniliformes ; premier article assez long, le second court et petit, le dernier sétacé. — Quatre antennules inégales ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très-court et très-petit ; les postérieures de trois, dont le dernier ovale et un peu plus gros. — Tarses terminés par quatre crochets. — Elytres courtes, presque ovales.

Les méloés ont quelques rapports avec les mylabres de M. Fabricius, et avec les cantharides du cit. Geoffroy, parmi lesquelles Linnée et Degéer les ont placés. On distingue les méloés des

cantharides, par les antennes que celles-ci ont filiformes, et on les distingue des mylabres par quelques parties de la bouche.

Les antennes sont composées de onze articles, un peu plus longues que le corselet, et insérées à la partie antérieure de la tête au-dessous des yeux.

La tête est large, applatie antérieurement, presque perpendiculaire; les yeux sont ovales, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure; de deux mandibules triangulaires, arquées, cornées et aiguës; de deux mâchoires comprimées, bifides, divisions presque égales; l'extérieure un peu plus grande, arquée et aiguë, l'intérieure tronquée; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corselet est plus étroit que les élytres, presque carré; les élytres sont molles, de forme ovale, en recouvrement à la suture près de la base, ordinairement moins longues que l'abdo-

men. Ces insectes n'ont point d'ailes.

L'abdomen est mou, composé d'anneaux très-distincts.

Les pattes sont assez longues; les jambes sont un peu arquées; les tarses des deux paires de pattes antérieures sont composés de cinq articles, et ceux des postérieures de quatre; le premier article est alongé, les autres sont presqu'égaux, le dernier est armé de deux crochets doubles : celui qui se trouve en dessus est beaucoup plus gros et plus fort que celui de dessous.

On trouve ces insectes au printemps dans les champs et les terres labourées; ils se nourrissent de feuilles de végétaux. Lorsqu'on les touche, ils font sortir de l'extrémité de chaque cuisse, près de leur jonction avec la jambe, de très-petites gouttes d'une liqueur visqueuse de couleur jaune. Au mois de mai, les femelles sont très-pesantes et marchent lentement, parce qu'elles ont l'abdomen fort gros et rempli

d'œufs ; elles pondent leurs œufs en un paquet de la grosseur d'une noisette, qu'elles déposent dans la terre ; ces œufs sont petits, oblongs, d'une couleur d'orange un peu claire, et les larves en sortent un mois après.

Ces larves ont six pattes ; elles sont d'un jaune d'ocre avec les yeux noirs ; leur tête est ovale, un peu applatie, munie de deux antennes composées de trois articles, terminées par un poil ; de deux mandibules très-longues, courbées et très-pointues, et de quatre antennules ; le corps est composé de douze anneaux ; les pattes sont attachées aux trois premiers ; le dernier est terminé par quatre filets très-fins, dont deux plus longs que les autres ; les pattes sont divisées en trois parties, et terminées par deux crochets très-pointus, entre lesquels est une pièce large, applatie en forme de fer de lance ; c'est au moyen de ces crochets que ces larves se cramponnent aux objets sur lesquels

elles marchent, elles s'aident aussi à marcher et à s'attacher au moyen d'un petit mamelon qu'elles ont au-dessous du dernier anneau, et qui paroît être pourvu d'une matière visqueuse.

Degéer ayant renfermé des mouches avec ces larves, les vit s'attacher sur leur corps, et les sucer au point de faire périr les mouches en très-peu de temps.

Ces insectes ont la propriété vésicante des *cantharides vésicatoires*, mais avec beaucoup moins d'énergie; on les faisoit entrer autrefois dans la composition de certains emplâtres. On ne connoît encore que cinq espèces de ces insectes; on les trouve toutes en Europe.

Le Méloé proscarabé, *Meloe proscarabeus*.

Le mâle a environ un pouce de long; la femelle est plus grande : les anten-

nes sont d'un noir bleuâtre; les premiers articles sont velus ; ceux du milieu sont larges, applatis ; les quatre derniers sont plus minces; le dernier se termine en pointe. La tête est plus large que le corselet, chagrinée ; le corselet est petit, presque carré, chagriné ; les élytres sont d'un noir bleuâtre, bronzées, chagrinées, beaucoup plus courtes que l'abdomen. Celui-ci est noir, luisant; les pattes sont noires.

La femelle a les antennes moniliformes, beaucoup moins renflées dans leur milieu que celles du mâle ; le ventre est très-gros.

On le trouve dans toute l'Europe : il est très-commun aux environs de Paris, au commencement du printemps, dans les champs.

Le Méloé de Mai, *Meloe Majalis.*

Il est à-peu-près de la grandeur du précédent : les antennes sont monili-

formes, un peu plus longues que la tête; la tête et le corselet sont d'un rouge cuivreux, fortement chagrinés; les élytres sont chagrinées, d'un noir bronzé; l'abdomen est gros; le milieu des anneaux est d'un rouge cuivreux; la base et l'extrémité sont d'un bleu verdâtre; les pattes sont noires, avec les cuisses d'un rouge cuivreux.

On le trouve dans toute l'Europe: il est moins commun aux environs de Paris que le précédent (1).

Le Méloé automnal, *Meloe autumnalis.*

Il ressemble beaucoup au méloé proscarabé, mais il est une fois plus petit; il est d'un noir luisant; la tête et le corselet sont lisses; les élytres sont pres-

(1) J'ai vu cette espèce accouplée avec le Méloé proscarabé.

que de la longueur de l'abdomen, lisses, avec quelques points enfoncés.

On le trouve en Europe.

CXXVII^e GENRE.

CANTHARIDE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, plus longues que le corselet ; articles égaux, presque cylindriques, le premier assez gros, et le second très-court. — Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très-court ; les postérieures de trois, dont le dernier en masse. — Tarses terminés par quatre crochets. — Elytres molles et flexibles. — Tête inclinée.

Ces insectes sont connus depuis très-long-temps sous le nom de cantharides. Le cit. Geoffroy et Degéer leur ont conservé ce nom, que Linnée a donné aux téléphores. M. Fabricius les a nommés lytte ; et à l'exemple de Linnée, il a

donné le nom de cantharide à des insectes qui n'ont aucune ressemblance avec la cantharide vésicatoire.

Linnée a formé un seul genre de la cantharide, du méloé, du mylabre, de la cérocome, de la notoxe et de l'apale, auquel il a donné le nom de méloé. Parmi ces insectes, quelques-uns ne diffèrent de la cantharide que par les antennes, et lui ressemblent par les parties de la bouche.

Les antennes des cantharides sont filiformes, composées de onze articles; le dernier se termine en pointe mousse; elles sont plus longues que le corselet, et placées à la partie antérieure de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est inclinée, assez grande, un peu applatie; les yeux sont petits, ovales, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules épaisses, dures, courtes, arquées; de deux mâchoires larges et bifides; la division extérieure est plus

grande que la division intérieure; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules courtes, filiformes.

Le corselet est plus étroit que la tête et que les élytres, plus large à sa partie postérieure qu'à sa partie antérieure; l'écusson est petit et arrondi.

Les élytres sont molles, flexibles, ordinairement de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses repliées.

Les pattes sont longues et minces, les jambes un peu comprimées et arquées, les tarses filiformes; ceux des quatre pattes antérieures sont composés de cinq articles, et ceux des postérieures de quatre; le premier et le dernier article de tous les tarses sont plus longs que les autres qui sont presqu'égaux; le dernier est terminé par deux crochets doubles et réunis, un peu recourbés; caractère que ces insectes ont de commun avec le méloé, le mylabre et la cérocome.

Les larves des cantharides sont hexapodes ; leur corps est mou, composé de treize anneaux ; elles ont la tête assez grosse, arrondie, munie de deux antennes ; leur bouche est composée de deux mandibules assez fortes et de quatre antennules. Elles vivent dans la terre et se nourrissent de racines ; elles se changent en nymphe en terre, et n'en sortent que sous la forme d'insecte parfait.

Les cantharides vésicatoires habitent presque toute l'Europe : on les trouve au commencement de l'été, accouplées sur les arbres, principalement sur les frênes, où quelquefois elles sont rassemblées en très-grand nombre. Peu de personnes ignorent de quel usage ces insectes sont en médecine ; on sait qu'ils ont la propriété, qu'on trouve aussi dans d'autres insectes, d'exciter des petites vessies sur la peau lorsqu'on les applique sur le corps. Elles répandent une odeur fade très-désagréa-



1. Canth. vesicatoire.
2. Myl. trifascié.
3. Zon. piézate.
4. Cer. de Schaeffer.
5. Lag. velue.
6. Acd. bleue.
7. Not. unicorne.

ble, qui pourroit être dangereuse si on la respiroit long-temps; les personnes qui les recueillent les font mourir dans le vinaigre, et on les réduit en poudre pour les mêler avec les emplâtres. Ces insectes ont une vertu si stimulante, qu'on n'en doit faire usage intérieurement qu'avec la plus grande précaution. Ils sont diurétiques, et, suivant le cit. Geoffroy, ils agissent si vivement sur les organes qui séparent l'urine, qu'ils font rendre par cette voie jusqu'au sang.

Ce genre est composé d'une vingtaine d'espèces: on en trouve peu en Europe, et deux aux environs de Paris.

La Cantharide vésicatoire, *Cantharis vesicatoria.*

Elle varie beaucoup par la grandeur, elle a depuis six jusqu'à dix lignes de longueur: elle est d'une belle couleur verte dorée, quelquefois bleuâtre; les

antennes sont noires, filiformes, de la longueur de la moitié du corps; la tête a une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu; le corselet est inégal, plus étroit que la tête; les élytres sont molles, finement chagrinées; elles ont deux lignes longitudinales peu élevées; la tête, le corselet et le dessous du corps sont légèrement couverts d'un duvet cendré; les pattes sont vertes, les tarses bleuâtres.

On la trouve dans presque toute l'Europe, sur le frêne, le troëne, le sûreau, le lilas, le chevrefeuille.

La Cantharide Syrienne, *Cantharis Syriaca.*

Elle a environ huit lignes de longueur: les antennes sont noirâtres, un peu plus longues que le corselet; la tête est noire; le corselet est rouge, plus étroit que la tête; il a un sillon légèrement marqué sur le milieu; les

élytres sont d'un vert bleuâtre, finement chagrinées; le dessous du corps et les pattes sont noirs, légèrement couverts d'un duvet grisâtre.

On la trouve dans la Syrie et au midi de l'Europe.

La Cantharide géante, *Cantharis gigas*.

Elle a environ un pouce de longueur: les antennes sont filiformes, aussi longues que la moitié du corps, d'un noir bleuâtre; tout le dessus du corps est d'un vert bleuâtre, avec des reflets violets; la tête est grande, applatie; le corselet est aminci postérieurement, plus étroit que la tête; les élytres sont finement chagrinées; le dessous du corps est d'un bleu violet, avec une grande tache rouge à la poitrine; les pattes sont longues, minces, d'un bleu noirâtre.

On la trouve au Sénégal sur différentes plantes.

La Cantharide érythrocéphale, *Cantharis erythrocephala.*

Elle a environ huit lignes de longueur: les antennes sont noires, fauves à la base; la tête est rouge, avec une ligne longitudinale courte, de couleur noire sur le milieu; le corselet est chagriné, noir, avec une ligne longitudinale blanchâtre sur le milieu; les élytres sont finement chagrinées, noires, avec la suture, le bord extérieur, et une ligne sur le milieu blanchâtres; le dessous du corps est noir, légèrement couvert d'un duvet blanchâtre; les pattes sont noires, les cuisses sont couvertes de poils cendrés.

On la trouve au midi de l'Europe.

La Cantharide rayée, *Cantharis vittata.*

Elle a environ sept lignes de long: les antennes sont noires, plus longues

que le corselet ; la tête est d'un jaune fauve, avec deux petites lignes longitudinales noires sur le milieu ; le corselet est plus étroit que la tête, d'un jaune fauve, avec une ligne longitudinale noire de chaque côté ; les élytres sont d'un jaune fauve, avec deux lignes longitudinales noires sur le milieu ; le dessous du corps est noir, couvert d'un duvet jaunâtre ; les pattes sont d'un gris noirâtre, avec la base des cuisses fauves.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale.

La Cantharide noire, *Cantharis atrata.*

Elle a environ cinq lignes de longueur : elle est entièrement d'un noir mat, sans tache ; les antennes sont filiformes, un peu plus longues que le corselet ; le corselet est arrondi, plus

étroit que la tête ; les élytres sont finement chagrinées.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale, la Caroline, la Pensylvanie.

La Cantharide soyeuse, *Cantharis sericea.*

Elle est de la grandeur de la cantharide rayée : tout le corps est noir, couvert d'un duvet cendré, soyeux ; les antennes sont filiformes, de la longueur de la moitié du corps.

On la trouve sur la côte de Barbarie.

La Cantharide humérale, *Cantharis humeralis.*

Elle a environ six lignes de longueur : elle est d'un noir luisant, avec une grande tache fauve à la base des élytres ; les antennes sont filiformes, un peu plus longues que le corselet ; la tête

est très-inclinée ; le corselet est presqu'aussi large que la tête; les élytres sont plus courtes que l'abdomen, et vont, en rétrécissant, du milieu à l'extrémité ; les pattes sont noires.

Elle habite l'Europe : on la trouve aux environs de Paris.

CXXVIII[e] GENRE.

MYLABRE.

Caractères génériques. Antennes moniliformes, grossissant vers le bout, de la longueur du corselet. — Quatre antennules filiformes, inégales ; les antérieures plus longues, composées de quatre articles presque égaux ; les postérieures de trois articles presque égaux. — Tarses terminés par quatre crochets. — Elytres molles et flexibles. — Tête inclinée.

M. Fabricius a séparé ces insectes des cantharides, des méloés et des cérocomes, avec lesquels Linnée les avoit

placés, et dont il n'a fait qu'un seul genre sous le nom de méloé. On distingue les mylabres des cantharides, avec lesquelles ils ont beaucoup de rapports, par la forme des antennes qui sont fili formes dans ces dernières. Celles des mylabres sont moniliformes, à peine de la longueur du corselet, composées de onze articles: le premier est long, le second court, les autres sont arrondis et vont en grossissant vers l'extrémité: elles sont insérées au-devant des yeux.

La tête est plus large que le corselet, applatie, inclinée; les yeux sont ovales, assez gros, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, aiguës, munies d'une petite dent vers la pointe; de deux mâchoires bifides, divisions presque égales; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corselet est étroit antérieurement, presque en pointe, arrondi pos-

térieurement ; l'écusson est petit, arrondi.

Les élytres sont flexibles, de la longueur de l'abdomen ; elles recouvrent deux ailes membraneuses.

Les pattes sont assez longues, les jambes sont simples, les tarses des deux premières paires de pattes sont composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont assez larges, triangulaires ; le dernier est alongé, un peu renflé à l'extrémité ; les tarses des pattes postérieures ont le premier et le dernier article alongés, et les deux autres triangulaires ; le dernier article de tous les tarses est terminé par deux crochets doubles, comme le sont ceux des cantharides et des méloés.

On trouve ces insectes sur les fleurs ; leurs larves sont entièrement inconnues.

Il paroît que le mylabre de la chicorée étoit la véritable cantharide de Dioscoride et des anciens. Cet insecte, qui

est très-abondant dans tout l'Orient, produit presque les mêmes effets que la cantharide vésicatoire; et les Chinois l'emploient encore aujourd'hui aux mêmes usages.

Ce genre est composé de vingt espèces; on n'en trouve que quatre en Europe, et aucune aux environs de Paris.

Le Mylabre bifascié, *Mylabris bifasciata*.

Il a environ dix lignes de longueur; les antennes sont rousses, avec le premier article noir; la tête et le corselet sont noirs, un peu velus; les élytres sont noires, avec deux bandes transversales rousses, l'une un peu au-dessus du milieu, l'autre un peu au-dessous; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On le trouve au Sénégal.

Le Mylabre trifascié, *Mylabris trifasciata.*

Il a environ quatorze lignes de longueur : les antennes sont rousses, avec le premier article noir; la tête et le corselet sont noirs, légèrement velus; les élytres sont rousses, avec trois bandes transversales noires : les deux premières sont moins larges que la dernière qui termine les élytres; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On le trouve au Sénégal.

Le Mylabre de la chicorée, *Mylabris chicorii.*

Il varie par la grandeur, la couleur et la forme des bandes qui se trouvent sur ses élytres : les antennes sont noires; la tête et le corselet sont noirs, un peu velus; les élytres sont noires, avec trois bandes transversales ondées, fauves : la

première, qui est à la base, est interrompue dans son milieu ; les deux autres ont des dents très-marquées ; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On le trouve dans tout l'Orient, sur les fleurs de la chicorée.

Le Mylabre variable, *Mylabris variabilis.*

Il a huit lignes de longueur : les antennes sont noires ; la tête et le corselet sont noirs, velus ; les élytres sont noires, un peu velues : elles ont quatre bandes transversales testacées, la première, à la base, est formée par quatre taches, et la dernière, à l'extrémité, est formée par deux taches ; le dessous du corps et les pattes sont noirs, un peu velus.

On le trouve au Cap de Bonne-Espérance.

Le Mylabre dix-points, *Mylabris decem-punctata*.

Il est de la grandeur du mylabre de la chicorée : les antennes sont noires; la tête et le corselet sont noirs, un peu velus; les élytres sont testacées, avec quatre points noirs, deux vers la base, deux vers le milieu, et une tache en croissant à l'extrémité; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On le trouve en Italie.

CXXIX^{e} GENRE.

ZONITE.

Caractères génériques. Antennes sétacées, presque aussi longues que le corps ; premier article un peu renflé, le second court, les autres égaux. — Quatre antennules filiformes. — Tête inclinée. — Tarses terminés par quatre crochets.

Les insectes de ce genre établi par M. Fabricius, ont beaucoup de rapport avec les cantharides et les mylabres, par la tête qu'ils ont inclinée, les élytres flexibles, et les tarses terminés par deux crochets doubles ; mais ils en diffèrent par les parties de la bouche.

Les antennes sont composées de onze articles : le premier est un peu renflé à l'extrémité, le second court, les autres un peu alongés, presque cylindriques, d'égale longueur, le dernier aminci à l'extrémité : elles sont insérées à la par-

tie antérieure de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est ovale, inclinée, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont alongés, en forme de reins, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure entière, presque carrée; de deux mandibules assez grandes, cornées, arquées, terminées en pointe; de deux mâchoires longues, entières; d'une lèvre inférieure échancrée, et de quatre antennules filiformes; articles égaux, cylindriques.

Le corselet est presque carré, applati, un peu plus étroit que les élytres; l'écusson est grand, triangulaire.

Les élytres sont molles, flexibles, de la longueur de l'abdomen : elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont longues, minces; les tarses des quatre antérieures sont composés de cinq articles, les postérieures de quatre; le premier et le dernier ar-

ticle de tous les tarses sont très-longs, cylindriques; le dernier est terminé par quatre crochets; les jambes ont deux épines minces à leur extrémité.

Ce genre est peu nombreux : il est composé de huit espèces, dont quatre se trouvent en Europe. Les habitudes et les larves de ces insectes sont inconnues.

Le Zonite brûlé, *Zonitis præusta*.

Il a environ six lignes de longueur : les antennes sont noires, avec le premier article testacé ; la tête est inclinée, testacée ; les yeux sont noirs ; le corselet est lisse, testacé, sans tache ; les élytres sont lisses, testacées, avec l'extrémité noire ; le dessous du corps et les pattes testacés ; la poitrine et les tarses sont noirs.

Le mâle diffère de la femelle, en ce qu'il est un peu plus petit, entièrement noir, avec l'extrémité de l'abdomen roux. On le trouve en Italie.

Le Zonite piézate, *Zonitis piezata.*

Il est de la grandeur du précédent : les antennes sont noires, presque aussi longues que le corps ; la tête est testacée, finement pointillée, légèrement couverte de poils courts, roides, noirs, avec une tache noire sur le milieu du front ; les yeux sont noirs ; le corselet est testacé, avec une grande tache noire sur le milieu, et qui s'étend sur le bord postérieur : il est finement pointillé et garni de poils courts, roides, sur les côtés ; l'écusson est noir ; les élytres sont finement pointillées, noires, avec la base, la suture et le bord extérieur testacés ; le dessous du corps et les pattes sont noirs ; les tarses un peu velus.

Cet insecte est très-remarquable par la forme de ses mâchoires, qui sont cornées, cylindriques, un peu applaties à leur base, presque aussi grosses et aussi longues que les antennes ; de sorte qu'il

paroît avoir une trompe comme les abeilles. Cette espèce est nouvelle : elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, d'où elle a été apportée par le cit. Bosc.

CXXX^e GENRE.

CÉROCOME.

Caractères génériques. Antennes moniliformes, en masse, articles inégaux, irréguliers, applatis, dilatés dans les mâles, arrondis dans les femelles; le dernier gros, en masse, comprimé par les côtés. — Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très-petit, et le dernier très-alongé, le second et le troisième très-renflés, presque vésiculeux dans les mâles; les postérieures composées de trois articles égaux. — Tarses terminés par quatre crochets. — Elytres molles et flexibles.

Les cérocomes ont quelques rapports avec les cantharides et les mylabres. Comme ces insectes elles ont la tête inclinée, les élytres molles et flexibles, et les tarses terminés par quatre crochets; mais il est très-facile de les distinguer les uns des autres par la forme

des antennes, qui sont très-remarquables dans les cérocomes, principalement celles du mâle, qui diffèrent de celles de tous les autres insectes. Linnée a placé parmi les méloés la seule espèce qu'il a connue. Le cit. Geoffroy est le premier qui en ait fait un genre, dont le nom signifie corne et chevelure.

Les antennes des cérocomes diffèrent dans les deux sexes; celles du mâle sont un peu plus longues que la tête, composées d'articles inégaux, irréguliers, dilatés, le premier et le dernier sont plus longs et plus gros que les autres; celles de la femelle sont moins longues, composées de neuf articles; le premier est le plus long, les autres sont grenus et vont en grossissant, le dernier est un peu ovale; elles sont insérées au-dessus de la bouche, à quelque distance des yeux.

La tête est inclinée, arrondie, un peu plus large que le corselet; les yeux sont arrondis, peu saillans; la bouche

est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, arquées, simples, pointues un peu dilatées et membraneuses à leur base; de deux mâchoires longues, cylindriques, pointues, un peu velues à leur extrémité; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corselet est arrondi, sans rebord, un peu plus étroit que la tête; l'écusson est petit, triangulaire, peu visible.

Les élytres sont molles, de la longueur de l'abdomen : elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont assez longues; les tarses sont filiformes, ceux des deux premières paires de pattes sont composés de cinq articles, et ceux des postérieurs de quatre : ils sont terminés par quatre crochets.

On trouve ces insectes sur les fleurs, pendant une grande partie de l'été : ils volent avec légèreté. Leurs larves sont entièrement inconnues, mais on présume qu'elles vivent dans la terre comme

celles des cantharides, et se nourrissent des racines des plantes.

On ne connoît encore que six espèces de ce genre. Deux habitent l'Europe : on en trouve une aux environs de Paris, que nous décrirons.

La Cérocome de Schæffer, *Cerocoma Schæfferi.*

Elle a environ cinq lignes de longueur : les antennes sont d'un jaune fauve; la tête, le corselet et les élytres sont d'un beau vert brillant, légèrement couverts d'un duvet cendré; les pattes sont d'un jaune fauve, avec les tarses grisâtres.

On la trouve sur les fleurs dans presque toute l'Europe, principalement dans la partie méridionale; elle est rare aux environs de Paris.

CXXXI^e GENRE.

LAGRIE.

Caractères génériques. Antennes moniliformes, allant un peu en grossissant vers l'extrémité, le dernier article un peu plus alongé que les autres. — Quatre antennules inégales ; les antérieures plus longues, composées de quatre articles, le dernier plus grand, sécuriforme ; les postérieures de trois, dont le dernier ovale, alongé. — Tête penchée, un peu déprimée. — Elytres molles et flexibles.

Le cit. Olivier n'a conservé dans ce genre établi par M. Fabricius, que les espèces dont les tarses postérieurs sont composés de quatre articles, et a placé les autres parmi les mélyres et les ædemères. De la seule lagrie que Linnée et le cit. Geoffroy ont connue, l'un de ces naturalistes en a fait une chrysomèle, et l'autre une cantharide, avec lesquelles

elle a beaucoup plus de rapport qu'avec les chrysomèles.

On distingue les lagries des cantharides, des mylabres et des cérocomes, par la position de leur tête, qui est beaucoup moins inclinée, et par les crochets des tarses qui sont simples ; leurs antennes moniliformes empêchent aussi de les confondre avec le ædemères, dont les antennes sont filiformes.

Les antennes des lagries sont un peu plus longues que le corselet, composées de onze articles, dont les dix premiers sont presque d'égale longueur, et vont en grossissant; le dernier est plus long que les autres : elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est petite, un peu applatie, inclinée; les yeux sont arrondis, saillans, la bouche est composée d'une lèvre supérieure ; de deux mandibules courtes, cornées, terminées par deux petites dents; de deux mâchoires cor-

nées à leur base, bifides, la division extérieure plus longue; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Le corselet est cylindrique, beaucoup moins large que les élytres; l'écusson est à peine visible.

Les élytres sont molles, flexibles, convexes, de la longueur de l'abdomen: elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont courtes, les tarses filiformes: ceux des quatre pattes antérieures sont composés de cinq articles: le premier est un peu plus long que les autres, le quatrième est large, bilobé; les tarses postérieurs sont de quatre articles: le premier est très-long, cylindrique, le troisième très-court, bilobé, garni de houppes de poils en dessous; le dernier article de chaque tarse est terminé par deux petits ongles crochus.

Ces insectes se nourrissent de feuilles des végétaux; ils volent avec beau-

coup d'agilité. Leur larve est inconnue. Ils forment un genre composé d'une douzaine d'espèces : on les trouve presque toutes en Europe.

La Lagrie velue, *Lagria villosa.*

Elle a environ six lignes de longueur; les antennes sont noires, moniliformes; la tête, le corselet et les élytres sont d'un vert bronzé, pointillés et couverts d'un duvet roussâtre; le dessous du corps et les pattes sont d'un noir bronzé; l'anus est roux.

On la trouve au Cap de Bonne-Espérance.

La Lagrie hérissée, *Lagria hirta.*

Elle a environ quatre lignes de longueur; les antennes sont noires; le dernier article est trois fois plus long que les autres; tout le corps est noir, couvert d'un duvet fauve; les élytres sont

testacées, très-minces et légèrement velues ; les pattes sont noires.

On la trouve en Europe, dans les bois.

La Lagrie pubescente, *Lagria pubescens*.

Elle est un peu plus grande que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup ; tout le corps est noir ; le corselet est presque cylindrique, velu ; les élytres sont testacées ; le dernier article des antennes est très-long.

On la trouve en Allemagne.

CXXXII^{e} GENRE.

ÆDEMERE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, presque de la longueur du corps ; articles égaux, cylindriques, le premier à peine plus gros, le second un peu plus court. — Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier plus court et très-petit ; les postérieures composées de trois articles, dont le premier un peu plus petit. — Tarses terminés par deux crochets ; article pénultième, large, bifide, garni de houppes.

Le cit. Geoffroy a placé parmi les cantharides et ses cicindèles, qui sont des téléphores, une partie des insectes de ce genre. M. Fabricius en a fait des lagries et des nécydales, et Linnée a rangé parmi les cantharides le peu d'espèces qu'il a connues ; les ædemères ne peuvent appartenir aux téléphores qui

ont cinq articles à tous les tarses, ni aux nécydales, dont tous les tarses sont composés de quatre articles; elles se rapprochent davantage des cantharides et des lagries; mais on les distingue des premières par les crochets de leurs tarses qui sont simples, et des lagries par leurs antennes qui sont filiformes. Le cit. Olivier a formé un genre de tous ces insectes, dont le nom signifie grosses cuisses, parce que le plus grand nombre des mâles des ædemères ont les cuisses postérieures très-renflées.

Les antennes des ædemères sont minces, filiformes, composées de onze articles : elles sont assez rapprochées à leur base, insérées à la partie antérieure de la tête près des yeux.

La tête est avancée, un peu plus large que le corselet; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules simples, cornées, aiguës et arquées; de deux mâchoires cornées,

bifides; division extérieure plus longue, velue à son extrémité; division intérieure courte, applatie; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est cylindrique, raboteux; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont molles, plus larges à la base qu'à l'extrémité : elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont longues; les cuisses postérieures sont souvent très-renflées et arquées dans les mâles; les jambes sont minces, les tarses des quatre pattes antérieures sont composés de cinq articles : le premier est très-long, et l'avant-dernier bilobé, garni de houppes de poils; les tarses postérieurs sont de quatre articles, dont le pénultième est bilobé, garni de houppes.

On trouve ces insectes sur les fleurs, dans les prairies : ils volent avec beaucoup d'agilité; leurs larves sont entiè-

rement inconnues. Ils forment un genre composé de vingt espèces : on en trouve une partie en Europe.

L'Ædemère simple, *Ædemera simplex*.

Elle a environ cinq lignes de longueur ; les antennes sont brunes ; la tête est d'un brun bronzé ; le corselet est fauve, raboteux ; les élytres sont fauves, étroites à l'extrémité : elles ont trois lignes longitudinales, élevées, peu marquées ; le dessous du corps est bronzé, l'extrémité de l'abdomen est fauve ; les pattes sont fauves, avec les tarses noirs.

Elle habite l'Europe : on la trouve aux environs de Paris.

L'Ædemère podagraire, *Ædemera podagraria*.

Elle est de la grandeur de la précédente, à laquelle elle ressemble beau-

coup; les antennes sont brunes; tout le corps est bronzé; le corselet est cylindrique, raboteux; les élytres sont fauves, avec leur bord extérieur et l'extrémité noirs; les quatre pattes antérieures et la base des cuisses postérieures sont fauves; les cuisses postérieures sont très-renflées et arquées.

On la trouve en Europe, sur l'ægopodium podagraria.

L'Ædemère ruficolle, *Ædemera ruficollis*.

Elle est un peu moins grande que la précédente; les antennes sont noires; la tête est verte, brillante; le corselet est roux, raboteux, marqué d'une ligne longitudinale sur le milieu; les élytres sont bleues, couvertes d'un léger duvet : elles ont quelques lignes peu élevées; la poitrine est bleue, l'abdomen roux; les pattes sont d'un bleu noirâtre.

On la trouve en Italie et au midi de la France.

L'Ædemère bleue, *Ædemera cœrulea*.

Elle est de la grandeur de l'ædemère podagre. Elle est d'un vert bleuâtre; les antennes et les yeux sont noirs; le corselet est cylindrique, raboteux; les élytres sont très-étroites postérieurement, et marquées de trois lignes longitudinales élevées; les pattes sont bleues; les cuisses postérieures sont renflées dans le mâle.

On la trouve aux environs de Paris, sur les fleurs, et dans toute l'Europe.

CXXXIII[e] GENRE.

NOTOXE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, articles presque coniques, le dernier arrondi, moniliforme. — Quatre antennules moniliformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, le premier article court, les deux autres égaux, le dernier un peu plus gros, presque ovale; les postérieures de trois articles, dont le premier très-petit, le dernier plus large et applati. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Ce genre établi par le cit. Geoffroy sous le nom de notoxus en latin, et de cucule en français, n'étoit composé que d'une seule espèce que Linnée avoit placée parmi les méloés. M. Fabricius et le cit. Olivier ont conservé à ce genre le nom latin que le cit. Geoffroy lui a donné, et y ont ajouté quelques espèces.

Les antennes des notoxes sont de la longueur de la moitié du corps, composées de onze articles, elles vont en grossissant jusqu'à l'extrémité, et sont insérées à la partie antérieure et latérale de la tête, assez près des mandibules.

La tête est large, un peu applatie et inclinée; les yeux sont gros et saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, pointues et recourbées à leur extrémité; de deux mâchoires membraneuses, cylindriques; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corselet est presqu'aussi large que la tête, plus étroit à sa partie postérieure qu'à sa partie antérieure.

Les élytres sont molles, de la longueur de l'abdomen: elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont de moyenne longueur; les cuisses sont un peu renflées; les tarses des quatre pattes antérieures sont

composés de cinq articles ; ceux des postérieures de trois ; l'avant-dernier est large, bifide, garni de houppes de poils ; le dernier est terminé par deux petits crochets.

Les notoxes sont de très-petits insectes : on les trouve sur les fleurs, dans les prairies. Leurs larves ne sont point connues : ils forment un genre composé de dix à douze espèces.

Le Notoxe unicorne, *Notoxus monoceros.*

Il a deux lignes et demie de longueur ; les antennes sont brunes, testacées à leur base ; la tête est noire ; le corselet est fauve à sa partie postérieure, noir à sa partie antérieure, qui est relevée, prolongée en pointe et s'avance au-dessus de la tête de l'insecte. Cette pointe qui est assez mince à l'extrémité, est large à sa base et rougeâtre. Les élytres sont testacées : elles

ont une grande tache à la base, une partie de la suture, une bande transversale vers les deux tiers, et une tache près du bord extérieur de couleur noire; le dessous du corps et les pattes sont fauves; le corselet et les élytres sont légèrement couverts de poils courts.

On le trouve sur les fleurs : il est assez commun aux environs de Paris.

Le Notoxe Fourmi, *Notoxus Formicarius*.

Il est plus petit que le précédent. Ses antennes sont brunes, de la longueur du corselet; la tête est d'un brun noirâtre; le corselet est d'un brun rougeâtre, aminci postérieurement; les élytres sont d'un brun rougeâtre, avec l'extrémité noirâtre, et finement pointillées; le dessous du corps est brun; les pattes sont rougeâtres, avec les cuisses brunes.

On le trouve aux environs de Paris.

CXXXIV^e GENRE.

APALE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, plus longues que le corselet ; articles égaux, presque coniques. — Quatre antennules filiformes, presque égales ; les antérieures plus grosses, composées de quatre articles presque égaux ; le dernier alongé, un peu ovale ; les postérieures de trois articles alongés, cylindriques. — Tarses terminés par quatre crochets. — Tête inclinée.

Des deux insectes qui composent ce genre établi par M. Fabricius, Linnée en a placé un avec les méloés, et Degéer en a fait une cardinale, *pyrochre*. Les apales se rapprochent beaucoup plus des cantharides que des pyrochres, dont ils diffèrent principalement par les antennes et les tarses.

Les antennes sont moins longues que la moitié du corps, composées de onze

articles, dont le premier est plus long, le second plus petit, et les autres presqu'égaux.

La tête est inclinée, un peu applatie, plus large à sa partie postérieure qu'à sa partie antérieure ; les yeux sont ovales, peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées et très-pointues ; de deux mâchoires arrondies et ciliées ; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules filiformes, presqu'égales.

Le corselet est convexe, plus étroit que les élytres ; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont molles, un peu convexes.

Les pattes sont de moyenne grandeur ; les cuisses un peu renflées ; les jambes ont quelques dentelures peu marquées ; les tarses sont filiformes ; ceux des quatre pattes antérieures sont composés de cinq articles, et ceux des

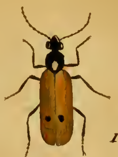
postérieures de quatre : le dernier article est terminé par quatre crochets ; les deux de dessous sont applatis et cachés par les autres.

On trouve ces insectes sur les plantes, dont ils rongent les feuilles et les fleurs. Leur larve n'est point connue ; mais on croit qu'elle vit dans la terre comme celle du méloé et de la cantharide.

L'Apale bimaculé, *Apalus bimaculatus*.

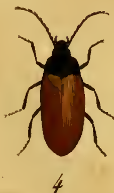
Il a environ sept lignes de longueur : tout le corps est noir ; les antennes sont aussi longues que la moitié du corps ; la tête est assez grande ; les yeux sont ovales ; le corselet est arrondi, un peu applati, finement pointillé ; les élytres sont d'un jaune fauve, avec une petite tache noire, ronde près de l'extrémité ; les pattes sont noires ; tout le corps est couvert de poils noirs.













Baraband del. V.e Tardieu Sculp.

1. Ap. bimaculé.
2. Pyr. Cardinale.
3. Hor. Maculée.
4. Cirt. Ceramboïde.
5. Cirt. Sulphureuse.
6. Diap. du Bolet.

On le trouve au nord de l'Europe, au commencement du printemps : il est rare.

CXXXV^e GENRE.

PYROCHRE.

Caractères génériques. Antennes en scie, ou pectinées ; premier article gros et un peu alongé, le second petit et presque rond. — Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures beaucoup plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très-court et très-petit, et le dernier ovale, alongé ; les postérieures de trois articles égaux. — Pénultième article des tarses court, bifide, garni de houppes.

Le cit. Geoffroy qui a établi ce genre, lui a donné en latin le nom de pyrochroa, et en français celui de cardinale: il n'a décrit qu'une seule espèce, que Linnée avoit placée parmi les lampyres, auxquels les pyrochres ressem-

blent beaucoup par la forme ; mais on les distingue facilement de ces insectes par les tarses. Tous ceux des lampyres ont cinq articles, et les pyrochres n'en ont que quatre aux tarses de la dernière paire de pattes.

Les antennes sont de la longueur de la moitié du corps, pectinées, composées de onze articles : le premier est long, le second court, globuleux : ces deux articles sont simples, les suivans ont un prolongement à leur partie interne beaucoup plus long à l'extrémité qu'à la base : ce qui rend les antennes plus fortement pectinées dans cette partie. Elles sont insérées au-dessous des yeux.

La tête est penchée, applatie, séparée du corselet par une petite partie étroite ; les yeux sont petits, arrondis, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, arquées, aiguës ; de deux mâchoires membraneu-

ses, déprimées, aiguës et ciliées antérieurement; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est arrondi, raboteux; l'écusson est petit, arrondi ou triangulaire selon les espèces.

Les élytres sont un peu applaties, arrondies à leur extrémité, où elles sont un peu plus larges qu'à leur origine : elles recouvrent deux ailes repliées.

Les pattes sont longues; les cuisses et les jambes sont simples; les tarses des quatre pattes antérieures sont composés de cinq articles, et ceux des postérieures de quatre; l'avant-dernier article est assez large, bilobé; le dernier est long, arqué et renflé à l'extrémité, qui est munie de deux crochets pointus, assez forts.

Ces insectes sont de forme alongée: on les trouve au pied des haies et des buissons; leurs larves ne sont point connues. Ils forment un genre peu nom-

breux. M. Fabricius en a décrit cinq espèces, et le cit. Olivier quatre, dont trois se trouvent en Europe.

La Pyrochre Cardinale, *Pyrochroa coccinea.*

Elle a environ sept lignes de longueur ; la tête, les antennes, le corps et les pattes sont d'un noir luisant ; le corselet est arrondi, d'un rouge soyeux ; l'écusson est noir ; les élytres sont d'un rouge sanguin soyeux.

On la trouve en Europe, au pied des haies et sur les troncs cariés des saules. Elle est assez rare aux environs de Paris.

La Pyrochre rouge, *Pyrochroa rubens.*

Elle ressemble beaucoup à la précédente, par la forme, la grandeur et les couleurs : elle n'en diffère que par la

tête qui est rouge : différence qui peut-être caractérise le sexe.

On la trouve en Europe, dans les mêmes endroits que la précédente.

La Pyrochre pectinicorne, *Pyrochroa pectinicornis*.

Elle n'a que cinq lignes de longueur; la tête et les antennes sont noires; le corselet est arrondi, d'un rouge jaunâtre, avec une tache noire sur le milieu; les élytres sont d'un rouge jaunâtre, un peu velues; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On la trouve au nord de l'Europe.

CXXXVI^e GENRE.

HORIE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, articles presque cylindriques, le dernier terminé en pointe. — Quatre antennules filiformes, inégales ; les antérieures plus longues, composées de quatre articles, dont le premier est très-petit, les deux suivans sont presque égaux, le dernier oblong et obtus ; les postérieures de trois articles, dont le premier est très-court, le second conique, et le dernier obtus. — Tête applatie, très-large postérieurement.

Des trois insectes qui forment ce genre, M. Fabricius, dans ses premiers ouvrages, en avoit placé deux parmi les lymexilons, desquels il les a ensuite séparés. Le principal caractère qui distingue les hories des lymexilons, se trouve dans les tarses : ceux des trois paires de pattes de ces derniers sont

composés de cinq articles, tandis que les tarses postérieurs des hories n'ont que quatre articles.

Les antennes sont filiformes, un peu plus longues que la tête, composées de onze articles, dont le premier est un peu plus long et plus gros que les autres ; les suivans sont égaux, cylindriques : elles sont insérées à la partie latérale de la tête au-dessous des yeux.

La tête est large, applatie, inclinée, séparée du corselet par une partie courte, étroite ; les yeux sont oblongs, peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules avancées, cornées, arquées, tranchantes, dentées dans leur milieu ; de deux mâchoires bifides, dont la division extérieure est arrondie, et l'intérieure pointue ; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Le corselet est un peu rebordé, de forme carrée ; les deux angles antérieurs sont arrondis, les postérieurs en pointe

mousse ; l'écusson est petit, arrondi postérieurement.

Les élytres sont flexibles, de la longueur de l'abdomen : elles recouvrent deux ailes membraneuses repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne ; les jambes un peu comprimées ; les tarses sont filiformes : ceux des quatre pattes antérieures sont composés de cinq articles, et ceux des postérieures de quatre ; le dernier article de tous les tarses est cylindrique, et terminé par quatre crochets pointus, égaux.

Le corps est de forme alongée. Ces insectes, qui ont quelques rapports avec les cantharides, les méloés et les mylabres, doivent aussi avoir à-peu-près la même manière de vivre. Mais comme aucun ne se trouve en Europe, on ne sait rien sur la forme et les habitudes de leurs larves. Nous décrirons seulement une seule espèce.

L'Horie maculée, *Horia maculata.*

Elle a environ un pouce de longueur; les antennes sont noirâtres; la tête est fauve, sans taches; les yeux sont noirs; le corselet est fauve, inégal; les élytres sont fauves, avec six taches brunes et l'extrémité de même couleur; le dessous du corps est fauve; les pattes sont brunes, avec la base des cuisses fauve.

On la trouve à Saint-Domingue et dans l'Amérique septentrionale.

CXXVII^e GENRE.

CISTÈLE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, un peu plus longues que le corselet ; articles presque coniques, le second un peu plus petit que les autres, et arrondi. — Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très-court, et les autres presque égaux et coniques ; les postérieures de trois articles très-courts, le premier un peu plus long et conique. — Tarses filiformes.

Quelques espèces de ce genre sont des chrysomèles de Linnée, et des ténébrions et des mordelles du cit. Geoffroy. Les cistèles ne peuvent être placées avec les chrysoméles, qui n'ont que quatre articles à tous les tarses, ni avec les ténébrions, dont elles diffèrent par les parties de la bouche. Elles s'éloignent aussi des mordelles par la forme du

corps ; et la tête très-inclinée de celles-ci les fait aisément distinguer des cistèles. Le cit. Geoffroy a donné le nom de cistèle aux insectes que le cit. Olivier a nommés byrrhus : ils appartiennent à la première division de cet ordre, et diffèrent beaucoup des cistèles de ce dernier auteur.

Les antennes sont composées de onze articles : elles sont insérées à la partie antérieure et latérale de la tête, au-dessous et très-près des yeux.

La tête est petite, avancée, moins large que le corselet; les yeux sont ovales, saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, pointues; de deux mâchoires bifides : la division extérieure plus longue, cylindrique, ciliée à son extrémité : l'intérieure terminée en pointe; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules filiformes, inégales.

Le corselet est moins large que les

élytres, plus étroit à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont plus ou moins dures, un peu convexes, de la longueur de l'abdomen: elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont assez longues, minces; les tarses filiformes: ceux des quatre pattes antérieures sont composés de cinq articles, et ceux des pattes postérieures n'ont que quatre articles; les deux crochets qui terminent le dernier article de tous les tarses, sont arqués et pointus.

On trouve ces insectes sur les fleurs, et la seule espèce dont on connoisse la larve, se trouve sur le chêne et autres grands arbres. Ils forment un genre composé de vingt-quatre espèces, dont on trouve la plus grande partie en Europe.

La Cistèle céramboïde, *Cistela ceramboides.*

Elle a près de six lignes de longueur : les antennes sont noires, en forme de dent, de scie dans les mâles, et un peu moins dans les femelles ; la tête est noire ; le corselet est noir, légèrement couvert de petits poils jaunes : il est plus étroit à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure, dont les côtés sont anguleux, le milieu en pointe, et s'avance un peu sur l'écusson ; les élytres sont testacées, légèrement striées et couvertes de petits poils très-courts ; le dessous du corps et les pattes sont d'un noir luisant.

Sa larve est longue, mince, de couleur jaunâtre : elle ressemble à celle du ténébrion de la farine, mais elle est moins grosse ; son corps est composé d'anneaux, qui sont terminés postérieurement par une bande transversale

d'un jaune brun. On la trouve dans les troncs pourris des vieux chênes, où elle se nourrit de tan. Vers le commencement du printemps, elle est prête à subir sa dernière métamorphose. On peut alors l'élever facilement, en lui donnant des morceaux de chêne pourri. Elle s'enferme dans une petite coque qu'elle construit avec de la poussière de cet arbre, s'y change en nymphe, et paroît sous la forme d'insecte parfait environ vingt jours après sa métamorphose.

Elle est assez commune aux environs de Paris, dans les bois.

La Cistèle lepturoïde, *Cistela lepturoides*.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, dont elle diffère par les antennes qui sont moins en scie, et par le corselet, qui est de figure carrée, plus large que long : il est d'un noir foncé,

ainsi que la tête ; les élytres sont testacées, légèrement striées et sans poils ; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On la trouve au midi de l'Europe et aux environs de Paris.

La Cistèle âtre, *Cistela atra.*

Cette espèce, qui est la plus grosse de ce genre, a sept lignes de longueur et trois lignes de largeur : elle est entièrement noire ; les antennes sont presque filiformes, plus longues que le corselet ; le corselet est rebordé, finement pointillé, un peu convexe ; les élytres sont luisantes, légèrement striées ; elles ont de petits points enfoncés entre chaque strie.

On la trouve aux environs de Paris.

La Cistèle sulphureuse, *Cistela sulphurea.*

Elle a quatre lignes de longueur : les antennes sont filiformes, brunes, avec

la base des articles jaune; la tête est jaune, avec les yeux noirs; le corselet est jaune, avec un point enfoncé de chaque côté; les élytres sont d'un jaune verdâtre, légèrement striécs; le dessous du corps et les pattes sont jaunes, les tarses noirâtres.

On la trouve aux environs de Paris et dans toute l'Europe, sur les fleurs.

La Cistèle murine, *Cistela murina.*

Elle a trois lignes de longueur: les antennes sont filiformes, brunes, avec le premier article testacé; la tête est noire; le corselet d'un noir mat, un peu convexe, arrondi sur les côtés, rétréci antérieurement; les élytres sont rougeâtres, sans stries; le dessous du corps est noir; les pattes sont rougeâtres.

On la trouve aux environs de Paris et dans toute l'Europe, sur les fleurs.

La Cistèle pâle, *Cistela pallida*.

Elle est de la grandeur de la précédente : de couleur testacée, à l'exception des yeux et de l'extrémité des élytres qui sont noirs; la tête est très-petite, inclinée et presqu'entièrement cachée sous le corselet; les rebords de celui-ci sont grands, il est arrondi antérieurement et sur les côtés, comme l'est celui des lampyres; les élytres sont lisses.

On la trouve aux environs de Paris et en Angleterre.

La Cistèle Morio, *Cistela Morio*.

Elle est de la grandeur des deux précédentes : les antennes sont filiformes testacées; elle est d'une couleur testacée brune; le corselet est étroit antérieurement, arrondi sur les côtés; les élytres sont légèrement striées et cou-

vertes de quelques poils courts; les pattes sont d'une couleur testacée rougeâtre.

On la trouve aux environs de Paris et en Suède.

La Cistèle flavipède, *Cistela flavipes.*

Elle a environ deux lignes et demie de longueur : son corps est un peu alongé; les antennes sont brunes; la tête et le corselet sont d'un noir brillant, finement pointillés; les élytres sont fortement striées, et entre chaque strie elles ont des rangées de points enfoncés, très-serrés; les pattes sont jaunes.

On la trouve aux environs de Paris.

CXXXVIII^e GENRE.

DIAPERE.

Caractères génériques. Antennes courtes, renflées ; premier et second articles petits, les autres courts, petits, perfoliés. — Quatre antennules courtes, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier petit et le dernier ovale ; les postérieures très-courtes, composées de trois, dont le premier à peine distinct. — Articles des tarses très-courts.

Ce genre a été établi par le cit. Geoffroy. Linnée a placé la seule espèce qu'il a connue parmi les chrysomèles ; et Degéer l'a placée parmi les ténébrions ; mais les diapères ne peuvent appartenir à aucun de ces deux genres ; ayant cinq articles aux tarses des quatre pattes antérieures, elles ne peuvent être rangées avec les chrysomèles qui n'en ont que quatre ; et la forme de leurs antennes les distingue assez des

ténébrions pour les séparer de ces insectes.

Les antennes des diapères sont à peine de la longueur du corselet, composées de onze articles, dont les neuf derniers sont applatis, lenticulaires et perfoliés; le dernier est arrondi à son extrémité; elles sont insérées à la partie latérale et antérieure de la tête assez près des mandibules.

La tête est petite, simple ou armée de cornes, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, bidentées à l'extrémité; de deux mâchoires bifides: la division extérieure plus grande, arrondie, l'intérieure cylindrique; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules inégales.

Le corselet est convexe, légèrement rebordé, de la largeur des élytres, un peu échancré antérieurement; l'écusson est petit, arrondi postérieurement.

Les élytres sont coriacées, convexes, de la longueur de l'abdomen ; elles couvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne, les tarses filiformes ; ceux des quatre pattes antérieures sont composés de cinq articles, les postérieures de quatre ; le dernier article de tous les tarses est cylindrique, armé de deux crochets aigus.

Ces insectes ont le corps convexe, hémisphérique ; ils sont lourds et volent peu : on les trouve dans les agarics et les bolets, qu'ils mangent tant sous l'état de larve que sous celui d'insecte parfait.

La larve est d'un blanc jaunâtre ; son corps est mou, composé d'anneaux distincts ; sa tête est brune, armée de deux mâchoires et munie de deux antennes divisées en trois ou quatre articulations : on trouve ces larves en plus ou moins grand nombre pendant pres-

que toutes les saisons de l'année, dans les bolets et les agarics, frais ou desséchés. Pour se changer en nymphes, elles se construisent une coque, dans laquelle elles se transforment, et en sortent sous la forme d'insecte parfait peu de temps après. L'insecte nouvellement sorti de sa coque a une forte odeur d'écorce de noix, qui s'attache aux doigts lorsqu'on le touche.

On ne connoît encore que six espèces de ce genre : trois se trouvent en Europe.

La Diapère du bolet, *Diaperis boleti*.

Elle a environ quatre lignes de longueur : les antennes sont noires ; la tête et le corselet sont d'un noir luisant ; les élytres sont convexes, d'un noir luisant, avec trois bandes transversales ondées, fauves, l'une à la base, l'autre sur le milieu, et la troisième à

l'extrémité ; elles ont plusieurs rangées de points enfoncés qui forment des stries régulières : le dessus du corps et les pattes sont noirs.

On la trouve aux environs de Paris et dans presque toute l'Europe, dans les agarics du chêne et du bouleau, et les bolets du noyer.

La Diapère tachetée, *Diaperis maculata*.

Elle est un peu moins grande que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup : elle a les antennes noires ; la tête et le corselet d'un noir luisant ; les élytres d'un rouge brun, avec la suture et quatre taches noires, dont deux très-petites et arrondies près de la base ; les deux autres grandes et irrégulières près de l'extrémité ; elles ont plusieurs rangées de points enfoncés qui forment des stries régulières ; le dessous du corps est noir, avec un peu de rouge au-

dessous de la tête ; les pattes sont noires.

On la trouve à la Caroline.

La Diapère bicorne, *Diaperis bicornis*.

Elle a deux lignes de longueur : les antennes sont brunes, ferrugineuses à leur base : la tête est ferrugineuse, armée à sa partie postérieure de deux cornes brunes, droites, élevées de la longueur de la tête ; le corselet est lisse, ferrugineux ; les élytres sont d'un vert bronzé luisant, pointillées et striées ; le dessous du corps est bronzé ; les pattes sont ferrugineuses.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline.

CXXXIXe GENRE.

OPATRE.

Caractères génériques. Antennes moniliformes, un peu plus grosses à l'extrémité, plus courtes que le corselet; second article petit et arrondi. — Quatre antennules inégales, en masse; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier gros, ovale, tronqué; les postérieures composées de trois articles plus gros à leur extrémité. — Corselet avec un rebord.

Les caractères et la manière de vivre des insectes de ce genre les rapprochent beaucoup des ténébrions, parmi lesquels Linnée et le cit. Geoffroy les ont placés. M. Fabricius est le premier qui les en a séparés. Outre ces insectes, cet auteur en a encore séparé d'autres du genre ténébrion du cit. Geoffroy, avec lesquels il a formé plusieurs genres, qui sont les genres cistèle, pimélie, hé-

lops et blaps. Quoique tous ces insectes soient de la famille des ténébrions, ils diffèrent cependant assez entr'eux et des ténébrions, pour former des genres, comme on le verra par la description des caractères qui sont particuliers à chacun de ces genres, et qui servent à les distinguer.

Les opatres diffèrent des ténébrions par la forme de leur corps, qui est court, convexe, un peu arqué; au lieu que celui des ténébrions est alongé, un peu applati.

Les antennes des opatres sont plus courtes que le corselet, composées de onze articles, dont le premier est alongé, le second, petit et arrondi; les huit suivans sont arrondis; le dernier est un peu applati : elles sont insérées à la partie antérieure et latérale de la tête, près de la base des mandibules.

La tête est petite, enfoncée dans une large échancrure du corselet; les yeux sont très-petits, peu visibles; la

bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, bidentées à l'extrémité ; de deux mâchoires courtes, bifides, divisions inégales; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules inégales.

Le corselet est rebordé, échancré antérieurement, arrondi sur les côtés et presque aussi large que les élytres : l'écusson est petit et arrondi.

Les élytres sont dures et recouvrent les côtés de l'abdomen. Dans quelques espèces elles sont rétrécies à l'extrémité, et terminées en pointe mousse.

Les pattes sont de longueur moyenne ; les cuisses et les jambes sont légèrement comprimées ; les tarses des quatre pattes antérieures sont composés de cinq articles, et ceux des postérieures de quatre ; et les articles de tous les tarses sont bilobés.

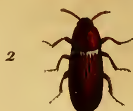
Presque tous ces insectes sont dépourvus d'ailes : on les trouve dans les endroits arides et sablonneux, et

sous les cadavres desséchés : leurs larves sont inconnues ; ils forment un genre composé de quinze espèces : on en trouve une partie en Europe.

L'Opatre gris, *Opatrum griseum*.

Il a environ sept lignes de longueur et quatre de largeur : il est d'un gris noirâtre terne, quelquefois couvert de poussière, ce qui le fait paroître gris; les antennes sont plus courtes que le corselet et n'ont que dix articles : le corselet est large, chagriné, échancré antérieurement, avec les rebords des côtés relevés : les élytres recouvrent les côtés de l'abdomen; elles sont très-convexes près de l'extrémité qui est étroite ; elles ont trois stries longitudinales, formées par des élévations irrégulières interrompues.

On le trouve aux environs de Paris, en Italie, dans les endroits sablonneux.











Deseve del. *Vª Tardieu Sculp.*

1. Opatre gris
2. Ténébrion culinaire.
3. Serropalpe Caraboïde.
4. Helops lanipede.
5. Pimelie striée.

L'Opatre sabuleux, *Opatrum sabulosum.*

Il a environ quatre lignes et demie de longueur : il est entièrement noir ; les antennes sont plus grosses à l'extrémité qu'à la base, plus courtes que le corselet ; celui-ci est large, applati, échancré antérieurement, rebordé et chagriné : les élytres sont de la longueur de l'abdomen ; elles ont cinq stries dentées de chaque côté.

On le trouve en Europe, dans les endroits sablonneux : il est très-commun aux environs de Paris.

L'Opatre réticulé, *Opatrum reticulatum.*

Il est beaucoup plus petit que le précédent ; d'une couleur ferrugineuse : les antennes vont en grossissant à l'extrémité, et sont de la longueur du

corselet; le corselet est chagriné, ses bords sont crénelés; les élytres ont sept à huit lignes élevées, entre lesquelles se trouve une rangée de points enfoncés; les ailes sont blanches et transparentes.

On le trouve aux environs de Paris et aux environs d'Upsal.

L'Opatre tibial, *Opatrum tibiale.*

Il a environ deux lignes de longueur; il est entièrement noir: la tête est lisse; le corselet est légèrement chagriné; les élytres sont raboteuses et pointillées, elles ont plusieurs lignes longitudinales élevées; les pattes sont courtes; les jambes larges, comprimées, triangulaires, principalement les deux antérieures qui ont deux petites dentelures.

On le trouve aux environs de Paris, dans presque toute l'Europe, dans les endroits sablonneux.

L'Opatre agaricicole, *Opatrum agaricicola.*

Il est de la grandeur du précédent, d'un brun marron très-foncé : les antennes sont presque en masse; le corselet est un peu chagriné ; les élytres sont fortement striées, et entre chaque strie elles ont des points enfoncés.

On le trouve aux environs de Pari , dans les agarics et les bolets.

CXLᵉ GENRE.

TÉNÉBRION.

Caractères génériques. Antennes moniliformes, articles presque égaux, le troisième à peine plus long que les autres, les derniers globuleux, un peu renflés. — Quatre antennules filiformes ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier petit, le second grand, le dernier tronqué ; les postérieures de trois articles, le dernier ovale. — Corps alongé.

Les ténébrions forment une famille nombreuse, que Linnée et le cit. Geoffroy ont réunie dans un même genre. Mais M. Fabricius a divisé ce genre en plusieurs autres. Les ténébrions sont des insectes assez généralement connus ; on les trouve fréquemment dans les maisons ; ils se retirent pendant le jour dans les endroits peu éclairés, et en sortent le soir pour voler.

Les antennes sont presque aussi longues que le corselet, composées de onze articles, dont le troisième est le plus long; les quatre derniers sont globuleux, un peu renflés; elles sont insérées à la partie latérale de la tête, au-devant des yeux.

La tête est arrondie, assez grande, un peu enfoncée sous une échancrure du corselet: les yeux sont petits, point saillans: la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées; de deux mâchoires cylindriques, bifides, à divisions inégales; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules inégales.

Le corselet est presque aussi large que les élytres, légèrement bordé, échancré et arrondi antérieurement, presque droit postérieurement; l'écusson est petit, arrondi.

Les élytres sont longues; elles recouvrent l'abdomen et deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne; les cuisses un peu renflées; les tarses des quatre pattes antérieures ont cinq articles, ceux des postérieures quatre; le dernier article est terminé par deux crochets assez forts.

Les ténébrions sont de forme linéaire, plus ou moins alongés, de couleur noire ou obscure: ils marchent assez vîte et volent bien: plusieurs espèces habitent les maisons; c'est ordinairement dans les endroits sombres des greniers et des cuisines, et sous les tapisseries qu'on les trouve.

La larve de ces insectes qui est la plus connue, est celle du ténébrion de la farine: elle est longue d'environ un pouce; son corps est cylindrique, divisé en douze anneaux, couvert d'une peau dure, écailleuse et luisante: sa couleur est d'un jaune d'ocre; chaque anneau est bordé postérieurement d'une bande transversale d'un jaune foncé: la tête est ovale, un peu applatie,

munie de deux antennes, de deux mandibules et d'antennules ; les trois premiers anneaux du corps sont garnis de trois paires de pattes écailleuses : le dernier anneau est conique, terminé par deux petits crochets écailleux : quand cette larve veut marcher, elle fait sortir d'entre le pénultième et dernier anneau une masse charnue et blanchâtre, garnie en dessous de deux mamelons alongés, écailleux et mobiles, dont elle fait usage comme de pattes, en les appuyant sur le plan de position pour se pousser en avant : l'anus de l'insecte est placé sur cette masse charnue, derrière les deux mamelons qui servent de pattes.

Ces larves vivent dans la farine, le pain, le sucre : elles changent plusieurs fois de peau, et se métamorphosent en nymphes sans faire de coque ; elles quittent leur peau, qui s'ouvre sur la tête et sur les deux premiers anneaux : on apperçoit

sur la nymphe toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait.

Les larves des ténébrions sont connues sous le nom de vers de farine ; elles servent à nourrir les rossignols que l'on élève en cage.

Le genre ténébrion est composé de vingt-quatre espèces, dont une partie habite l'Europe. Nous en décrirons quelques-unes.

Le Ténébrion céramboïde, *Tenebrio ceramboides.*

Il est d'un noir mat : les antennes sont plus courtes que le corselet ; la tête est assez grande ; le corselet est lisse, convexe ; les élytres sont couvertes de petits points élevés qui les rendent raboteuses : le dessous du corps et les pattes sont lisses, d'un noir luisant ; les cuisses sont renflées.

Le Ténébrion chagriné, *Tenebrio scaber.*

Il a environ sept lignes de longueur: les antennes sont presque aussi longues que le corselet; la tête est noire, chagrinée; le corselet est arrondi, moins large que les élytres, chagriné: les élytres sont brunes, chagrinées; le dessous du corps et les pattes sont d'un noir luisant.

On le trouve dans les départemens méridionaux de la France.

Le Ténébrion culinaire, *Tenebrio culinaris.*

Il a environ cinq lignes de longueur: il est d'une couleur ferrugineuse: les antennes sont plus grosses à l'extrémité qu'à la base; le corselet est de la largeur des élytres, échancré antérieurement, arrondi sur les côtés, un peu

déprimé, finement pointillé : les élytres ont huit stries formées par des points enfoncés.

On le trouve aux environs de Paris et dans toute l'Europe, sous les écorces des arbres et dans les tas de bled.

CXLI[e] GENRE.

SERROPALPE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, un peu plus longues que le corselet, composées de onze articles presque égaux, presque coniques. — Quatre antennules inégales ; les antérieures très-longues, composées de quatre articles, les trois premiers articles en scie, le dernier ovale, sécuriforme ; les postérieures très-courtes, de trois articles, dont le dernier plus gros. — Tête inclinée.

On a donné le nom de serropalpe aux insectes de ce genre, à cause de la forme de leurs antennules antérieu-

res, dont les articles sont saillans, et imitent les dents d'une scie.

Les antennes sont insérées au-dessous des yeux.

La tête est inclinée, arrondie, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont arrondis, pen saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, obtuses, tridentées à leur extrémité; de deux mâchoires bifides, à divisions inégales et ciliées; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules, dont les antérieures sont six fois plus longues que les postérieures.

Le corselet est applati, plus étroit à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure, qui est sinuée et anguleuse; l'écusson est très-petit, arrondi postérieurement.

Les élytres sont un peu flexibles, de la longueur de l'abdomen, qu'elles recouvrent, ainsi que deux ailes membraneuses fort grandes.

Les pattes sont de longueur moyenne; les tarses des quatre antérieures sont composés de cinq articles, et ceux des postérieures de quatre; le pénultième article de tous les tarses est large, bifide, le dernier est cylindrique, terminé par deux petits crochets arqués et pointus.

Le corps est de forme alongée; la larve de ces insectes est inconnue.

Ce genre n'est composé que de deux espèces, qui se trouvent aux environs de Paris.

Le Serropalpe caraboïde, *Serropalpus caraboides.*

Il a six lignes de longueur; la tête et les antennes sont noires; les antennules sont ferrugineuses; le corselet est noir, applati, sinué et triangulaire à sa partie postérieure, couvert de petits points enfoncés; les élytres sont légèrement velues, d'un bleu noirâtre, striées et pointillées; le dessous du

corps est noir luisant; les pattes sont noires ; les tarses ferrugineux.

On le trouve aux environs de Paris, dans les bois, dans les parties froides et montagneuses de la France, et dans tout le nord de l'Europe.

CXLII[e] GENRE.

HÉLOPS.

Caractères génériques. Antennes filiformes, souvent presque moniliformes ; second article un peu plus court, le troisième à peine plus long que les autres. — Quatre antennules inégales ; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très-mince à sa base, les autres coniques, le dernier en masse, large, comprimé, presque triangulaire, en forme de hache ; les postérieures composées de trois articles, dont le dernier plus gros et obtus. — Corps oblong, corselet plat.

Les hélops ont beaucoup de rapports avec les ténébrions, parmi lesquels Linnée et le cit. Geoffroy les ont placés;

mais ils en diffèrent par leurs antennes, qui sont longues, filiformes, et par les antennules, dont le dernier article des antérieures est sécuriforme, et le dernier des postérieures arrondi.

Les antennes sont filiformes, un peu plus longues que le corselet, et composées de onze articles, dont le second est le plus court, et le troisième le plus long : elles sont insérées à la partie antérieure et latérale de la tête, à quelque distance et au-dessous des yeux.

La tête est inclinée, moins large que le corselet, sous lequel elle est un peu enfoncée ; les yeux sont arrondis, peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, bifides ; de deux mâchoires arrondies, ciliées, unidentées ; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est plus ou moins convexe, légèrement rebordé, arrondi sur

les côtés, aussi large que les élytres; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont dures, convexes, de la longueur de l'abdomen : elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées, qui manquent dans quelques individus.

Les pattes sont longues, simples, les cuisses un peu renflées, légèrement comprimées; les tarses sont garnis de poils en dessous; ceux des quatre pattes antérieures sont composées de cinq articles, ceux des postérieures de quatre, le dernier article de tous les tarses est long, renflé à l'extrémité, et terminé par deux crochets aigus.

Le corps est plus ou moins alongé : on trouve ces insectes dans les maisons, dans les endroits sablonneux, et sous les écorces des arbres. Leurs larves sont entièrement inconnues.

Des vingt-quatre espèces connues, on n'en trouve que cinq en Europe : une grande partie des autres habitent la

Nouvelle-Hollande. Parmi celles-ci, quelques-unes sont décorées d'assez belles couleurs.

L'Hélops lanipède, *Helops lanipes*.

Il a environ sept lignes de longueur; les antennes sont noirâtres, de la longueur de la moitié du corps; la tête est noirâtre, bronzée; le corselet est bronzé, convexe, finement pointillé; les élytres sont bronzées, luisantes, pointillées, striées et terminées en pointe; le dessous du corps et les pattes sont noirs; les tarses sont couverts en dessous d'un duvet roussâtre.

On le trouve aux environs de Paris et dans toute l'Europe.

L'Hélops bicolor, *Helops bicolor*.

Il a environ trois lignes de longueur: il est de forme ovale, les antennes sont noires, un peu plus longues que le cor-

selet ; la tête est bronzée ; le corselet est lisse, bronzé, cuivreux ; les élytres sont luisantes, bronzées, avec des points enfoncés assez gros, qui forment des stries ; le dessous du corps et les pattes sont d'un noir bronzé ; les tarses sont garnis de poils en dessous.

On le trouve à la Nouvelle-Hollande et à la Caroline.

L'Hélops âtre, *Helops ater.*

Il a environ cinq lignes de long : le corps est ovale, convexe, noir, ou d'un brun marron foncé luisant ; les antennes sont un peu plus longues que le corselet ; la tête est petite, arrondie ; le corselet est large, finement chagriné ; les élytres sont légèrement striées, et les stries sont formées par des points enfoncés ; les cuisses sont un peu renflées ; les tarses sont garnis de poils en dessous.

On le trouve dans presque toute l'Eu-

rope : il n'est pas rare aux environs de Paris.

L'Hélops glabre, *Helops glaber.*

Il a environ trois lignes de long; les antennes sont brunes, avec les quatre derniers articles moniliformes; tout le corps est noir luisant; la tête est petite; le corselet est de la largeur des élytres, finement pointillé; les élytres sont lisses; les pattes d'un brun noir, avec les tarses fauves.

On le trouve aux environs de Paris, et dans toute l'Europe, dans les endroits sablonneux.

CXLIII^e GENRE.

PIMÉLIE.

Caractères génériques. Antennes filiformes à leur base, moniliformes à leur extrémité ; premier et second articles très-courts, le troisième très-long, les derniers globuleux. — Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures beaucoup plus longues, composées de quatre articles presque coniques, un peu renflés, le dernier obtus ; les postérieures plus courtes, composées de trois articles presqu'égaux. — Corps souvent renflé.

M. Fabricius a le premier séparé ces insectes des ténébrions parmi lesquels tous les Naturalistes les avoient placés. Le nom qu'il leur a donné, qui signifie gras, huileux, vient sûrement de ce que quelques espèces répandent une liqueur onctueuse, comme certains carabes et les méloés.

On distingue les pimélies des téné-

brions et des autres insectes de cette nombreuse famille, par différentes parties de la bouche, et des premiers, par la forme du corps. Celui des ténébrions est linéaire, plus ou moins alongé, tandis que les pimélies ont le corps renflé, gibbeux à sa partie antérieure, recourbé, et terminé en pointe mousse à sa partie postérieure.

Les antennes des pimélies sont un peu plus longues que le corselet, filiformes à leur base, moniliformes à leur extrémité, et insérées au-dessous des yeux.

La tête est arrondie, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont ovales, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, échancrée en cœur; de deux mandibules dentées vers le milieu de leur partie intérieure, bifides à leur extrémité; de deux mâchoires bifides, à divisions inégales; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est arrondi, globuleux; point d'écusson; les élytres sont dures, soudées ensemble, rarement lisses, de la longueur de l'abdomen, dont elles embrassent les bords latéraux. Les pimélies sont dépourvues d'ailes.

Les pattes sont longues, simples; les cuisses souvent arquées; les jambes terminées par quelques épines; les quatre tarses antérieurs sont composés de cinq articles presque égaux, ceux des postérieures de quatre, dont le premier et le dernier sont beaucoup plus longs que les autres. Tous ces tarses ont le dernier article terminé par deux crochets assez forts.

Les pimélies habitent les terreins arides et sablonneux de l'Asie et de l'Afrique. Quelques espèces se trouvent dans les départemens méridionaux de la France; mais aucune n'a encore été apportée d'Amérique. Elles forment un genre assez nombreux

dont on ne connoît ni les habitudes, ni les larves.

La Pimélie striée, *Pimelia striata*.

Elle a quatorze à quinze lignes de longueur : elle est noire, presque lisse ; le corselet est arrondi, globuleux, lisse sur le milieu, granuleux sur les côtés ; les élytres sont presque lisses, très-renflées : elles ont chacune quatre lignes longitudinales d'un rouge sanguin plus ou moins longues, plus ou moins marquées, et souvent peu apparentes ; les pattes sont fortement chagrinées, et les tarses un peu velus ; le dessous de l'abdomen est luisant, marqué de points enfoncés.

On la trouve en Afrique et dans l'Inde.

La Pimélie Sénégalienne, *Pimelia Senegalensis*.

Elle a un peu plus d'un pouce de longueur. Elle est noire ; la tête est poin-

tillée ; le corselet est pointillé en dessus, chagriné sur les côtés, avec des poils fauves à sa partie antérieure et postérieure ; les élytres ont cinq lignes élevées, entre lesquelles sont des poils courts de couleur fauve, qui laissent appercevoir un grand nombre de petits points élevés ; le dessous du corps est couvert de petits points élevés ; les pattes sont noires, velues, fortement chagrinées.

On la trouve au Sénégal.

La Pimélie muricate, *Pimelia muricata.*

Elle a environ neuf lignes de longueur : elle est entièrement noire ; la tête est pointillée ; le corselet est plus large que long, presque globuleux, pointillé sur le milieu, chagriné sur les côtés, cilié antérieurement et postérieurement ; les élytres sont recourbées postérieurement, fortement chagrinées, avec cinq

lignes élevées; le dessous du corps et les pattes sont couverts de rugosités.

On la trouve dans toutes les parties chaudes de l'Europe et de l'Asie, et aux environs de Paris.

La Pimélie rugueuse, *Pimelia rugosa*.

Elle est un peu moins grande que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup par la forme : elle est également noire; la tête est pointillée; le corselet est plus large que long, légèrement pointillé, avec quelques impressions peu profondes sur le milieu; les élytres ont trois stries peu marquées, entre lesquelles sont des rugosités qui se terminent en pointes; le dessous du corps est chagriné; les pattes sont rugueuses; les jambes antérieures sont larges et comprimées.

On la trouve sur les côtes de Barbarie.

La Pimélie hispide, *Pimelia hispida.*

Elle a environ un pouce de longueur : elle est plus alongée que les précédentes, un peu applatie en dessus, de couleur noire, entièrement couverte de petits tubercules épineux, dont les épines sont dirigées en arrière, et de chacun de ces tubercules sort un poil assez long noir ou brun ; la tête est grande, arrondie ; le corselet est globuleux ; les élytres sont un peu recourbées à leur extrémité : elles ont quelques lignes longitudinales peu élevées sur les côtés ; les pattes sont longues.

On la trouve en Orient, en Afrique, et dans les îles de la Grèce.

La Pimélie glabre, *Pimelia glabra.*

Elle a sept lignes de longueur ; elle est d'un noir luisant, tant en dessus

qu'en dessous : elle paroît entièrement lisse; mais vue à la loupe, on remarque qu'elle est finement pointillée; le corselet est arrondi; les élytres sont alongées, et un peu recourbées à l'extrémité; les pattes sont lisses.

On la trouve dans les départemens méridionaux de la France, en Asie et en Afrique.

La Pimélie réfléchie, *Pimelia reflexa*.

Elle a neuf lignes de longueur : elle est noire; le corselet est large, très-échancré antérieurement, avec les bords latéraux relevés et anguleux à leurs extrémités; les élytres sont recourbées à l'extrémité, un peu plissées sur les côtés; et parmi ces plis, on remarque plusieurs rangées de points élevés en forme de petits tubercules irréguliers; les pattes sont presque lisses.

On la trouve dans les départemens

méridionaux de la France, en Asie et en Afrique.

CXLIVe GENRE.

BLAPS.

Caractères génériques. Antennes filiformes, moniliformes à leur extrémité ; premier article un peu plus gros, le second très-petit, le troisième très-long, les derniers courts et arrondis. — Quatre antennules inégales, en masse ; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très-petit, et le dernier gros, conique, un peu comprimé et tronqué ; les postérieures composées de trois articles presque égaux, et le dernier tronqué.

Les blaps sont de la famille des ténébrions. M. Fabricius les a séparés de ces insectes, parmi lesquels Linnée et le cit. Geoffroy les ont placés. Ils ont beaucoup de rapports avec les pimélies, dont ils diffèrent par le dernier article des antennules, qui est un peu

plus gros que les autres, comprimé et tronqué, tandis que les antennules des pimélies sont filiformes. Le corps alongé et linéaire des ténébrions, et le troisième article de leurs antennes plus court que celui des blaps, les distinguent suffisamment de ces insectes, et les antennes à articles coniques des hélops empêchent de les confondre avec les blaps, dont ils diffèrent peu par les antennules. .

Les antennes des blaps sont un peu plus longues que le corselet, composées de onze articles; le troisième est très-grand, les suivans sont un peu coniques, les quatre derniers globuleux, moniliformes : elles sont insérées à quelque distance des yeux.

La tête est un peu avancée, plus étroite que le corselet; les yeux sont petits, ovales, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure un peu échancrée; de deux mandibules cornées, arquées et dentées; de deux

mâchoires, cornées, comprimées, bifides, à divisions inégales; d'une lèvre inférieure membraneuse, échancrée, et de quatre antennules, dont les antérieures plus longues.

Le corselet est un peu convexe, arrondi, et légèrement rebordé sur les côtés, coupé antérieurement, et postérieurement plus étroit que les élytres.

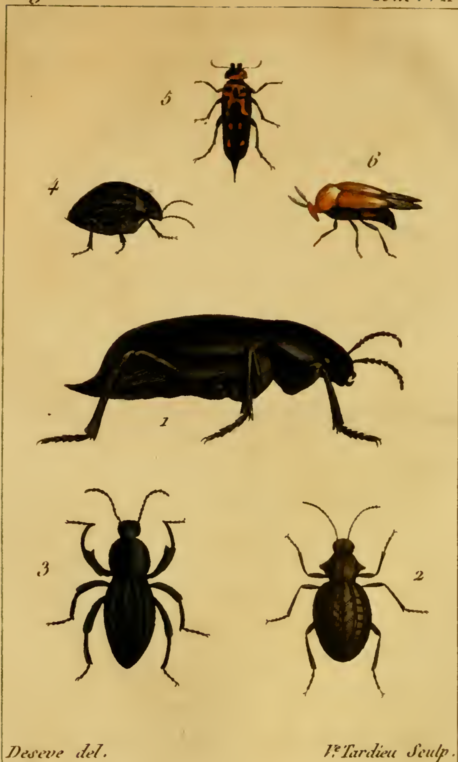
Les élytres sont dures, convexes, presque toujours réunies à leur suture, et terminées en pointe : elles embrassent les deux côtés de l'abdomen, et le recouvrent presque entièrement en dessous.

Les pattes sont longues, les cuisses un peu renflées, les jambes presque cylindriques, et terminées par deux épines; les tarses des quatre pattes antérieures sont composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont presqu'égaux; le dernier est long, conique; les tarses des pattes postérieures sont de

quatre articles, dont le premier et le dernier sont longs, les deux intermédiaires courts ; le dernier article de chaque tarse est terminé par deux crochets assez forts.

Le plus grand nombre des blaps est dépourvu d'ailes, et tous ces insectes marchent assez lentement ; ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, cachés sous des pierres ou dans des trous, et en sortent la nuit pour chercher leur nourriture. On les trouve souvent dans les caves et dans des tas d'ordures. Ils répandent une odeur très-forte et très-désagréable, semblable à celle de certains carabes, ou des blattes des cuisines. Leurs larves ne sont point connues ; mais on croit qu'elles ressemblent à celles des ténébrions, et que, comme elles, elles se tiennent dans la terre.

Les blaps forment un genre composé d'une vingtaine d'espèces, dont une partie se trouve en Europe. Nous allons passer à la description de quelques-uns.



1. Blaps lisse.
2. Sepidie réticulée
3. Scaure Strié.
4. Crodie bossu.
5. Mordelle 8 points.
6. Ripiphore flabelle.

Le Blaps lisse, *Blaps gigas.*

Il a seize à dix-sept lignes de longueur : il est entièrement noir et luisant ; les antennes sont de la longueur du corselet ; la tête est avancée ; le corselet est lisse, convexe, avec un léger rebord de chaque côté ; les élytres sont terminées en pointe : elles ont une ligne élevée de chaque côté, et embrassent une partie de l'abdomen ; les pattes sont longues, et les cuisses un peu renflées.

On le trouve dans les caves, dans les endroits humides et inhabités des maisons, et dans les champs sous les pierres, en Espagne, en Italie, sur les côtes de Barbarie. Il est très-commun dans les départemens méridionaux de la France.

Le Blaps mucroné, *Blaps mortisaga.*

Il ressemble beaucoup au précédent ; mais il est plus petit, n'ayant que dix

ou douze lignes de longueur. Il est entièrement noir, peu luisant; les antennes sont un peu plus longues que le corselet; la tête et le corselet sont légèrement pointillés; celui-ci est un peu applati, rebordé, échancré antérieurement, coupé, droit postérieurement; les élytres sont lisses, réunies à la suture, convexes postérieurement, et terminées par un prolongement: elles ont de chaque côté une ligne longitudinale élevée, et elles embrassent une partie de l'abdomen. Cet insecte est très-puant. On le trouve dans toute l'Europe, dans les champs, dans les jardins, dans les maisons, les tas d'ordures, et dans tous les endroits humides et mal-propres.

Le Blaps dermestoïde, *Blaps dermestoides*.

Il n'a que cinq lignes de longueur, et diffère un peu des précédens par la forme. Il est noir, luisant; les antennes

sont à peine de la longueur du corselet; la tête est petite, arrondie; le corselet est de la largeur des élytres, très-convexe, échancré antérieurement pour recevoir la tête, coupé droit postérieurement, rebordé et finement chagriné; l'écusson est assez large, triangulaire; les élytres sont convexes, recourbées postérieurement, et ne se terminent pas en pointe alongée : elles sont finement pointillées et striées; les stries sont formées par des points enfoncés; les pattes sont assez longues; les cuisses renflées et arquées; les postérieures ont une dent saillante à l'extrémité; les jambes sont un peu comprimées; les tarses antérieurs sont larges, courts et garnis de poils en dessous.

On le trouve aux environs de Paris.

CXLVe GENRE.

SÉPIDIE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, troisième article long, les autres courts et cylindriques, le dernier ovale, aigu. Quatre antennules filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles cylindriques, dont le dernier un peu plus gros et obtus; les postérieures plus courtes, composées de trois articles égaux. — Corselet souvent inégal.

Ces insectes qui sont encore de la famille des ténébrions, se rapprochent des pimélies et des scaures. Ils diffèrent des premiers par la forme oblongue de leur corps; des seconds par leur tête qui est inclinée, et des uns et des autres par quelques parties de la bouche.

Les antennes sont presqu'aussi longues que le corselet, composées de onze articles, dont les deux premiers sont

petits, arrondis; le troisième est très-grand; les autres presqu'égaux, arrondis : elles sont insérées au-devant des yeux.

La tête est applatie, recourbée sous le corselet; les yeux sont ovales, un peu échancrés; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, bidentées à leur extrémité; de deux mâchoires membraneuses, droites, arrondies à l'extrémité; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales, filiformes.

Le corselet est de forme rhomboïdale, anguleux sur les côtés. Ces insectes manquent d'écusson.

Les élytres sont dures, réunies à la suture, ridées et terminées en pointe : elles embrassent les côtés de l'abdomen.

Les pattes sont longues, assez fortes; les tarses sont filiformes : ceux des quatre pattes antérieures sont composés de cinq articles; ceux des postérieures de

quatre; le dernier article est terminé par deux crochets.

Toutes les sépidies sont étrangères à l'Europe : elles habitent les climats tempérés; leurs habitudes sont entièrement inconnues; mais on les croit analogues à celles des pimélies. On ne connoît encore que sept espèces de ces insectes. Nous nous bornerons à la description d'un seul.

La Sépidie réticulée, *Sepidium reticulatum*.

Elle a sept lignes de longueur; les antennes sont noires, filiformes à la base, moniliformes à l'extrémité; la tête est lisse; le corselet est lisse, anguleux sur les côtés, moins large que les élytres : celles-ci sont réticulées; elles ont plusieurs lignes longitudinales et plusieurs lignes transversales, dont une sur le milieu plus élevée que les autres; les élytres embrassent une partie de

l'abdomen : elles sont noires et paroissent grises, parce que toutes leurs cavités sont ordinairement remplies de terre; tout le corps est noir; les pattes sont noirâtres.

On la trouve au Cap de Bonne-Espérance.

CXLVI[e] GENRE.

SCAURE.

Caractères génériques. Antennes moniliformes, premiers articles courts, le troisième long, les autres courts, égaux, moniliformes. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles cylindriques, dont le second un peu plus long; les postérieures composées de trois articles très-courts et cylindriques. — Corps oblong, sans rebord.

Les insectes de ce genre établi par M. Fabricius, sont de la famille des ténébrions. Extérieurement ils ont beau-

coup de rapports avec les pimélies, les blaps et les sépidies; mais ils en diffèrent par les parties de la bouche.

Les antennes sont moniliformes, un peu plus longues que le corselet, composées de onze articles, dont le troisième et le dernier sont plus longs que les autres qui sont courts et presqu'égaux entr'eux : elles sont insérées au-dessous des yeux.

La tête est arrondie, dirigée en avant, plus étroite que le corselet; les yeux sont en forme de reins placés de chaque côté de la tête; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, entières; de deux mâchoires cornées, droites, bifides; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales, filiformes.

Le corselet est arrondi, sans rebord; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont dures, ordinairement réunies à leur suture, se terminant en

pointe postérieurement, et embrassant les côtés de l'abdomen.

Les pattes sont assez longues; les cuisses antérieures sont armées d'une épine assez forte; les jambes sont cylindriques, terminées par deux épines, et les tarses filiformes; les quatre antérieurs sont de cinq articles; les postérieurs de quatre, dont le dernier est terminé par deux crochets.

Ces insectes habitent les pays méridionaux. On les trouve ordinairement dans les lieux arides et sablonneux. On ne connoît point leurs habitudes ni leurs larves. Ils forment un genre composé de quatre espèces. Nous décrirons celle qui se trouve en Italie.

Le Scaure strié, *Scaurus striatus.*

Il a environ neuf lignes de longueur. Il est entièrement noir, point luisant; les antennes sont de la longueur du corselet; la tête est grande, avancée, fine-

ment pointillée, avec une impression de chaque côté près la base des antennes; le corselet est arrondi, un peu échancré antérieurement, couvert de petits points enfoncés, avec une ligne longitudinale sur le milieu; les élytres sont ponctuées; elles ont trois lignes longitudinales élevées; les pattes sont longues; les cuisses postérieures sont renflées et armées d'une forte épine près de leur extrémité.

On le trouve en Italie.

CXLVII^e GENRE.

ÉRODIE.

Caractères génériques. Antennes courtes, moniliformes; articles presqu'égaux, le troisième long et cylindrique. — Quatre antennules égales, les antérieures composées de quatre articles presqu'égaux; les postérieures de trois articles, dont le dernier un peu plus gros et globuleux. — Corps arrondi, très-renflé.

Ce genre a été établi par M. Fabricius. Les insectes dont il est composé ont beaucoup de rapports avec les ténébrions et les pimélies, dont ils diffèrent par les parties de la bouche.

Les antennes sont courtes, composées de onze articles presqu'égaux, à l'exception du troisième, qui est un peu plus long que les autres; caractère qui distingue tous les insectes de la famille des ténébrions; les trois derniers arti-

cles sont un peu renflés ; elles sont insérées à quelque distance des yeux.

La tête est moins large que le corselet, et placée dans une large échancrure qui se trouve à la partie antérieure de celui-ci; les yeux sont petits, arrondis, peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, unidentées; de deux mâchoires cornées, courtes, bifides, à divisions inégales; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules presqu'égales.

Le corselet est presqu'aussi large que les élytres, auxquelles il est uni postérieurement: il est échancré antérieurement. Ces insectes n'ont point d'écusson, et sont dépourvus d'ailes.

Les élytres sont dures, convexes, réunies à la suture : elles couvrent les côtés de l'abdomen.

Les pattes sont de longueur moyenne; les jambes antérieures sont armées de deux fortes dents à leur partie laté-

rale, et terminées par deux épines; les tarses sont filiformes; les quatre antérieurs sont composés de cinq articles, les postérieurs de quatre; le dernier article de tous les tarses est terminé par deux crochets assez longs.

Les érodies ont le corps ovale, convexe, plus ou moins noir : ils sont dépourvus d'ailes, mais ils marchent avec assez de vîtesse. On les trouve dans les endroits humides et sablonneux des pays chauds : des sept espèces qui sont décrites, aucune n'habite l'Europe; cinq se trouvent au Sénégal, une en Egypte, et la septième au Cap de Bonne-Espérance. On ne connoît point les larves de ces insectes.

L'Erodie bossu, *Erodius gibbus.*

Il a environ sept lignes de longueur : il est noir, très-convexe; le corselet est arrondi, avec des cils jaunes à sa partie antérieure; les élytres sont réunies à

la suture, obtuses, avec trois lignes élevées, lisses; les jambes antérieures sont armées de deux fortes dents, dont une vers le milieu; l'autre à l'extrémité.

On le trouve dans l'Arabie et en Egypte.

CXLVIII^e GENRE.

MORDELLE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, souvent un peu en scie, quelquefois pectinées, de la longueur du corselet. — Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier un peu plus gros et alongé; les postérieures filiformes, composées de trois articles égaux. — Corselet convexe. — Abdomen terminé en pointe dans les femelles.

Ce genre est composé des mordelles et des anaspes du cit. Geoffroy. Ce naturaliste, ayant cru que les anaspes

n'avoient que quatre articles à tous les tarses, en a fait un genre qu'il a placé dans son second ordre. Mais comme ils ont cinq articles aux tarses des deux premières paires de pattes, beaucoup de rapports avec les mordelles, parmi lesquelles Linnée les a placés, M. Fabricius et le cit. Olivier ont adopté le genre mordelle de cet auteur.

Les antennes sont de la longueur du corselet, composées de onze articles ; les quatre premiers sont filiformes peu distincts ; les autres sont un peu triangulaires, en forme de dents de scie : elles sont insérées au-devant des yeux.

La tête est petite, arrondie à sa partie supérieure, pointue à sa partie antérieure, très-inclinée et recourbée sous le corselet ; les yeux sont arrondis, placés de chaque côté de la partie postérieure de la tête ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, aiguës ; de deux mâchoires membraneuses, bi-

fides, à divisions obtuses, inégales; d'une lèvre inférieure, moitié cornée, moitié membraneuse, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est convexe, plus étroit à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure qui se termine par trois pointes assez saillantes, dont une de chaque côté des bords latéraux, et l'autre au milieu, vis-à-vis l'écusson qui est triangulaire et très-petit.

Les élytres sont dures, un peu applaties en dessus; celles des femelles sont ordinairement plus courtes que l'abdomen : elles couvrent deux ailes membraneuses.

Le corps est comprimé sur les côtés, un peu applati en dessus, très-convexe en dessous; la poitrine est large et garnie de deux grandes écailles qui recouvrent la partie antérieure de l'abdomen : celui-ci est conique, et terminé en pointe aiguë dans les femelles.

Les pattes sont assez longues, les

cuisses comprimées, les tarses filiformes; les premiers articles sont plus larges que les autres qui vont en diminuant insensiblement; ce qui rend les pattes très-minces à leur extrémité : elles sont terminées par deux petits crochets.

Ces insectes sont agiles, assez petits; ils volent très-bien, et courent vîte. On les trouve en été sur les fleurs. L'on ne sait rien sur leur métamorphose, et leurs larves sont inconnues. Ils forment un genre composé de treize espèces, qui presque toutes habitent l'Europe.

La Mordelle à pointe, *Mordella aculeata*.

Elle a deux lignes de longueur : elle est toute noire; les antennes sont de la longueur du corselet; la tête est lisse; le corselet est lisse, convexe; les élytres sont oblongues, sans stries; l'abdo-

men est comprimé et terminé en une pointe aiguë, beaucoup plus longue que les élytres ; les pattes sont longues et minces.

On la trouve aux environs de Paris et dans presque toute l'Europe.

La Mordelle fasciée, *Mordella fasciata.*

Elle est un peu plus grande que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup par la forme : les antennes sont noires à l'extrémité, brunes à la base ; la tête est noire, inclinée ; le corselet noir, brillant, avec la partie postérieure couverte de poils courts, soyeux ; les élytres sont noires, avec deux bandes transversales de poils courts, jaunâtres et soyeux, l'une à la base, l'autre vers le milieu ; l'abdomen est comprimé sur les côtés, et terminé par une pointe presqu'aussi longue que la moitié des élytres ; les pattes sont noires.

On la trouve aux environs de Paris, et dans presque toute l'Europe.

La Mordelle huit-points, *Mordella octo-punctata.*

Elle a environ cinq lignes de longueur, la tête est noire, couverte d'un duvet jaunâtre, avec un petit point noir sur le sommet; le corselet est noir, bordé postérieurement de poils courts, de couleur jaune; il a sur sa partie antérieure une ligne transversale ondée, formée par des poils de même couleur, et entre les ondulations de cette ligne quatre petits points noirs; les élytres sont noires, avec chacune quatre taches jaunes, dont la première près de l'écusson est arquée; le dessous du corps est noir, couvert d'un duvet soyeux, grisâtre; les pattes sont noires; les jambes postérieures ont deux épines assez fortes à l'extrémité.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline.

La Mordelle flave, *Mordella flava*.

Elle a deux lignes de longueur : elle est entièrement jaune, à l'exception des antennes, dont l'extrémité est brune, et des élytres, qui ont l'extrémité noire.

On la trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

CXLIX[e] GENRE.

RIPIPHORE.

Caractères génériques. Antennes flabelliformes, composées de onze articles, les quatre derniers sans appendices latérales. Quatre antennules inégales ; les antérieures plus longues, filiformes, composées de quatre articles ; les postérieures de trois. — Corps oblong, comprimé. — Cuisses renflées.

Ces insectes ont beaucoup de ressemblance avec les mordelles, parmi lesquelles ils ont été placés ; mais M. Fabricius les en a séparés. On distingue les ripiphores des mordelles par quelques parties de la bouche, et principalement par la forme des antennes. Celles des mordelles sont filiformes ou en scie, tandis que celles des ripiphores sont très-pectinées ; et dans quelques espèces, les huit derniers articles ont de

chaque côté une longue appendice filiforme, qui donne à ces antennes la figure d'un panache. Ces appendices sont plus courtes aux antennes des femelles qu'à celles des mâles : les antennes sont moins longues que le corselet, insérées à la partie antérieure de la tête sur le bord des yeux.

La tête est arrondie supérieurement, pointue, en forme de bec à sa partie antérieure, très-inclinée, et sa partie postérieure est élevée au-dessus du corselet; les yeux sont assez grands, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, sans dentelures; de deux mâchoires membraneuses, très-courtes, obtuses; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales, filiformes.

Le corselet est convexe, très-étroit à sa partie antérieure; sa partie postérieure a trois pointes assez aigues, dont une de chaque côté des bords latéraux,

et l'autre au milieu, où se trouve ordinairement l'écusson qui manque à ces insectes.

Les élytres sont courtes, terminées en pointe : elles recouvrent à peine deux ailes membraneuses assez grandes.

L'abdomen est court, comprimé, et paroît coupé à l'extrémité ; la poitrine est grande, convexe.

Les pattes sont de longueur moyenne; les cuisses un peu renflées; les jambes légèrement comprimées; les tarses filiformes; les quatre antérieurs sont composés de cinq articles, et les postérieurs de quatre; le dernier article de tous les tarses est le plus long, et terminé par deux ongles bifides assez forts.

Ces insectes, de même que les mordelles, se tiennent sur les fleurs. On ne connoît point encore leurs larves. Ils forment un genre qui n'est composé que de quatorze espèces, dont le plus grand nombre se trouve en Europe.

Le Ripiphore flabellé, *Ripiphorus flabellatus.*

Il a environ quatre lignes de longueur : les antennes sont noires, avec le premier article ferrugineux ; la tête est testacée, avec la bouche et les yeux noirs ; le corselet et les élytres sont testacés ; la poitrine est noire ; l'abdomen est très-obtus, testacé en dessous, noir en dessus ; les cuisses sont noires ; les jambes testacées à leur base, et noires à leur extrémité ; les articles des tarses sont testacés à leur base, noirs à l'extrémité.

On le trouve en Italie.

Le Ripiphore musciforme, *Ripiphorus subdipterus.*

Il a environ cinq lignes de longueur : les antennes du mâle sont courtes ; elles ont de chaque côté sept ou huit feuil-

lets minces, alongés, de couleur jaune; celles de la femelle n'ont des feuillets que d'un côté, et leur couleur est noire: la tête est noire; le corselet noir, luisant, renflé; les élytres sont courtes, ovales, d'un jaune pâle; les ailes qui ne sont point repliées sous les élytres, sont plus longues que l'abdomen, de couleur blanche, transparente, avec une tache brune vers le milieu; les pattes sont d'un brun noir, avec l'extrémité rousse.

On le trouve en Provence et aux environs de Montpellier.

Le Ripiphore six-taches, *Ripiphorus sex-maculatus*.

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont noires, en scie; la tête est noire, avec le front ferrugineux; le corselet ferrugineux; les élytres sont testacées, avec trois taches noires sur chaque, l'une à la base, une autre au

milieu du bord extérieur, et la troisième à l'extrémité; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Les antennes du mâle sont très-pectinées; leur tige est ferrugineuse, et les barbes sont noires.

On le trouve en Amérique.

TROISIÈME SECTION.

Quatre articles à tous les tarses.

CL^e GENRE.

PRIONE.

Caractères génériques. Antennes longues, sétacées, quelquefois en scie; premier article renflé, le second très-court et arrondi; posées devant les yeux. — Quatre antennules presqu'égales; les antérieures composées de quatre articles, dont le second très-long, et le dernier renflé à sa pointe et comme tronqué; les postérieures composées de trois articles, dont le second très-long. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Les priones ont beaucoup de rapports avec les capricornes par la forme du corps et les habitudes. Linnée et d'autres Naturalistes les ont placés avec ces insectes; mais le cit. Geoffroy en a

séparé une espèce dont il a fait un genre, auquel il a donné le nom de prione, qui signifie scie, à cause de la forme des antennes du mâle, dont les articles sont triangulaires et ressemblent aux dents d'une scie. Ce genre a été adopté par M. Fabricius, et par les Entomologistes qui ont écrit depuis le cit. Geoffroy, et augmenté par ces auteurs d'un assez grand nombre d'espèces, dont la plupart sont des capricornes de Linnée.

Les parties de la bouche des priones diffèrent peu de celles des capricornes et des lamies. Le caractère principal qui sert à les distinguer de ces insectes, se trouve dans la forme du corselet, qui est applati à sa partie supérieure, et denté ou épineux sur les côtés; tandis que celui des capricornes et des lamies est arrondi, presque cylindrique.

Les antennes sont plus ou moins longues, filiformes ou en scie, diminuant de grosseur depuis la base jus-

qu'à l'extrémité, composées de onze articles, quelquefois de douze, dont le premier est renflé, le second très-court, arrondi, le troisième beaucoup plus long que les autres, qui diminuent insensiblement de grosseur et de longueur, et le dernier est tronqué; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, au-devant des yeux.

La tête est applatie, ordinairement dirigée en avant, plus étroite que le corselet, garnie d'une espèce de dent ou pointe assez forte près la base des mandibules : les yeux sont ovales, point saillans, placés de chaque côté de la tête; la bouche est composée d'une lèvre supérieure courte; de deux mandibules, très-grandes dans quelques espèces, toujours avancées, fortes et dentées intérieurement; de deux mâchoires cornées, courtes, étroites et ciliées; d'une lèvre inférieure très-courte, et de quatre antennules filiformes, presqu'égales.

Le corselet est plus large que long, applati, souvent raboteux à sa partie supérieure, dilaté sur les côtés, qui sont plus ou moins dentés ou épineux; l'écusson est très-grand, triangulaire.

Les élytres sont dures, applaties, arrondies ou tronquées à l'extrémité, souvent terminées par une ou plusieurs épines; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont fortes, ordinairement de moyenne longueur; assez longues dans quelques espèces: les jambes sont comprimées; les tarses composés de quatre articles, dont les deux premiers sont larges, triangulaires, le troisième bilobé, le dernier alongé, arqué, terminé en masse, et inséré entre les deux lobes du troisième; il est armé de deux ongles crochus assez forts.

Le corps est déprimé, alongé, moins cependant que celui des capricornes et des lamies.

Les priones sont de fort grands in-

sectes, dont les femelles en général sont plus grandes que les mâles; leurs couleurs ne sont point brillantes: on les trouve dans les grands bois et les forêts: pendant le jour, ils se tiennent cachés dans les trous que leurs larves ont faits aux troncs des vieux arbres, ils en sortent le soir pour voler et chercher un individu de leur espèce avec lequel ils puissent s'accoupler: leur vol est lourd, et dès qu'on les touche on les fait tomber à terre.

La larve de ces insectes vit dans le tronc des arbres cariés, dont elle hâte la destruction par la quantité de trous qu'elle y fait: elle diffère peu de celle des autres coléoptères qui vivent dans le bois: son corps est composé de douze anneaux; sa tête est écailleuse, armée de deux mandibules courtes et fortes, qui lui servent à couper le bois dont elle se nourrit: elle a trois paires de pattes écailleuses, si petites qu'elles ne lui sont d'aucune utilité; mais la na-

ture l'a pourvue de parties, qui au défaut de pattes, l'aident dans ses mouvemens ambulatoires; ce sont des aspérités ou espèces de mamelons qui couvrent les neuf derniers anneaux de son corps; elle les appuye contre les parois du trou qu'elle habite lorsqu'elle veut le parcourir; ensuite elle contracte et alonge alternativement ses anneaux, et se pousse en avant avec facilité.

Cette larve se change en nymphe dans l'arbre même où elle a vécu; elle s'y construit une coque d'une soie grossière, à laquelle elle mêle de la sciure de bois et s'enferme dedans; mais avant de subir sa métamorphose, elle s'approche de la surface de l'arbre, afin de sortir plus aisément de son trou lorsqu'elle sera sous la forme d'insecte parfait.

Les femelles sont pourvues d'une partie écailleuse, composée de plusieurs pièces, cachée ordinairement

dans l'abdomen ; elle leur sert pour déposer leurs œufs, dans les fentes et les gerçures du bois ; elles en pondent une assez grande quantité qui sont d'un blanc jaunâtre, de forme oblongue.

Les priones forment un genre composé d'environ cinquante espèces, dont quatre se trouvent en Europe : on les a divisés en deux familles : la première comprend quelques espèces qui ont des épines mobiles au corselet ; la seconde celles à épines fixes.

PREMIÈRE FAMILLE.

Epines du corselet mobiles.

Le Prione longimane, *Prionus longimanus*.

Il a près de trois pouces de longueur : les antennes sont une fois plus longues que le corps, noires, avec la base des articles cendrée : la tête est noire, avec une bande transversale rouge, près de

la base des mandibules, et une tache de même couleur de chaque côté de sa partie supérieure, au-dessus des yeux; le corselet est noir, velouté, avec plusieurs lignes obliques rouges; il a en dessus, près des bords extérieurs, une petite épine noire, droite; et sur chaque côté une autre épine forte, très-pointue, mobile : les élytres sont de forme oblongue, noires, veloutées, variées de taches ondées rouges, et d'un gris verdâtre; depuis la base jusque vers le milieu, elles ont sur les parties noires des points enfoncés, larges, assez profonds; à leur base extérieure une petite épine droite dirigée en avant; et leur extrémité est tronquée, terminée par deux petites épines : le dessous de l'abdomen est gris, soyeux; la poitrine a de chaque côté deux larges bandes longitudinales rouges; les quatre pattes postérieures sont de moyenne longueur; les antérieures sont très-longues, les cuisses de ces pattes sont for-

tement chagrinées, noires, avec un anneau rouge près de leur articulation avec la jambe : les jambes sont très-longues, noires, garnies en dessous, dans toute leur étendue, d'épines assez fortes ; les cuisses des autres pattes sont noires, lisses, avec un anneau rouge, et les jambes n'ont point d'épines.

On le trouve communément dans l'Amérique méridionale.

Le Prione poulie, *Prionus trochlearis.*

Il a un pouce quatre lignes de longueur : les antennes sont plus longues que le corps, d'un brun noirâtre, avec la base des articles cendrée ; les quatre premiers articles sont velus ; la tête est noire, avec quelques taches d'un jaune pâle ; le corselet est gris, garni en dessus de deux épines courtes, de cinq tubercules, dont l'extrémité est noire, et de chaque côté, d'une épine

mobile ; les élytres sont applaties, d'un cendré jaunâtre , soyeux , avec trois bandes interrompues , sinuées, mêlées de brun et de jaune , soyeux , et les côtés d'un brun marron, soyeux ; elles sont couvertes à leur base de points enfoncés noirs ; les pattes sont brunes, annelées de noir et de cendré ; les pattes antérieures sont plus longues que les autres ; les jambes de ces pattes ont en dessous , près de l'extrémité , un tubercule velu ; le dessous du corps est d'un gris cendré , soyeux.

On le trouve dans l'Inde.

DEUXIÈME FAMILLE.

Epines du corselet fixes.

Le Prione cervicorne , *Prionus cervicornis*.

Ce prione, un des plus grands de ce genre, a près de six pouces de l'extrémité des mandibules à celle des élytres;



Prione Cervicorne.

les antennes sont filiformes, moins longues que le corps; les mandibules sont longues, fortes, un peu arquées, munies intérieurement, depuis le milieu jusque près de l'extrémité, de petites dents : la première est très-forte; le côté extérieur a, aussi au-delà du milieu, une dent assez forte : la tête est d'un brun ferrugineux, avec deux lignes longitudinales très-élevées, épineuses; le corselet est ferrugineux, large, applati sur les côtés, dont chacun est armé de trois épines très-saillantes, et de petites dents placées entre les deux premières épines; les élytres sont jaunes, avec des lignes et des taches ferrugineuses; elles sont terminées par une très-petite dent; l'abdomen est ferrugineux; les pattes sont ferrugineuses, sans dentelures ni épines.

On le trouve en Amérique; sa larve vit dans le bois du fromager, *Bombax Lin.* Les habitans la mangent avec délice.

Le Prione artisan, *Prionus faber.*

Il a quinze lignes de longueur et est entièrement noir : les antennes sont moins longues que le corps ; le corselet est inégal, couvert de points enfoncés, très-marqués ; il est un peu bordé et muni d'une dent de chaque côté ; les élytres sont finement chagrinées.

On le trouve dans le midi de l'Europe ; il y est assez rare.

Le Prione Cannelle, *Prionus Cinnamomeus.*

Il a deux pouces de longueur : les antennes sont brunes, moins longues que le corps ; les mandibules sont saillantes, tridentées intérieurement ; la tête est d'un brun marron, plus étroite que le corselet, couverte en dessus de points enfoncés assez larges ; le corselet est d'un brun marron, applati, rabo-

teux, convexe sur le milieu, denté sur les côtés, avec une épine saillante de chaque côté du bord postérieur; les élytres sont d'un jaune rougeâtre; leur angle intérieur est terminé par une épine; le dessous du corps et les pattes sont d'un brun marron.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

Le Prione de l'île de S.-Thomas, *Prionus Thomæ.*

Il a quinze à dix-huit lignes de longueur : les antennes sont brunes, comprimées, plus courtes que le corps; la tête est brune, avec une large impression longitudinale sur le milieu; le corselet brun, applati, crénelé sur les côtés, avec une épine de chaque côté de sa partie postérieure; les élytres sont d'un brun moins foncé que le corselet, un peu raboteuses à la base, avec le bord extérieur arrondi, jaune; le des-

sous du corps et les pattes sont bruns.

On le trouve dans l'île de S.-Thomas en Amérique.

Le Prione tanneur, *Prionus coriarius.*

Le mâle a quinze lignes de longueur : la femelle est un peu plus grande ; les antennes du mâle sont un peu en scie, celles de la femelle presque filiformes : dans l'un et l'autre sexe, elles sont à peine de la longueur de la moitié du corps ; les mandibules sont avancées, unidentées ; le corselet est applati, chagriné, muni de trois épines de chaque côté ; les élytres sont chagrinées : elles ont trois lignes longitudinales élevées ; tout le dessus du corps est d'un brun noirâtre ; les pattes et les tarses sont d'un brun marron ; la poitrine est couverte de poils jaunâtres, courts et soyeux.

On le trouve en Europe, aux envi-

rons de Paris, dans les troncs des vieux arbres.

Le Prione scabricorne, *Prionus scabricornis.*

Il a environ vingt lignes de longueur: il est de forme alongée comme les capricornes; les mandibules sont fortes, avancées; les antennes du mâle sont aussi longues que le corps: celles de la femelle plus courtes: dans les deux sexes, les premiers articles sont plus longs et plus gros que les autres, et couverts d'aspérités; la tête est arrondie, avancée; le corselet arrondi, un peu rebordé, muni d'une très-petite dent à sa base; les élytres sont longues, étroites, finement chagrinées, avec deux lignes longitudinales élevées; tout le corps, tant en dessus qu'en dessous, est d'un brun jaunâtre, et couvert de petits poils courts; les pattes sont brunes.

On le trouve en Europe: il est rare aux environs de Paris.

CLI^e GENRE.

CAPRICORNE.

Caractères génériques. Antennes sétacées, longues, posées dans les yeux; premier article gros et assez long, le second très-court et très-petit, les suivans un peu renflés à leur pointe, les derniers égaux et comprimés. — Quatre antennules presqu'égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très-court et très-petit; les postérieures composées de trois, dont le premier court et petit. — Pénultième article des tarses, large, bifide, garni de houppes. — Corselet arrondi, tuberculé ou épineux sur les côtés. — Yeux en croissant, entourant la base des antennes.

Ces insectes font partie d'une famille très-nombreuse que Linnée a séparée en deux genres, qui sont les capricornes, *cerambix*, et les leptures, *leptura*. Les capricornes se font remarquer par la longueur de leurs antennes, leurs

yeux en croissant, leur corselet tuberculé ou épineux, et par leurs tarses composés de quatre articles, garnis d'espèces de brosses en dessous, et dont le troisième est bilobé et échancré. Le cit. Geoffroy a divisé les deux genres de Linnée en quatre, qui sont les priones, les capricornes, les leptures et les stencores; et M. Fabricius a fait onze genres de ces insectes, sous les noms de spondyle, prione, capricorne, lamie, stencore, calope, rhagion, saperde, calidie, donacie, lepture. Presque tous ces genres ont été adoptés par le citoyen Olivier, et par les auteurs qui ont écrit depuis M. Fabricius.

Les capricornes ont beaucoup de rapports avec les priones et les lamies : ils diffèrent des premiers, principalement par leur corselet, qui est cylindrique; tandis que celui des priones est applati; et des lamies, par la forme de leur corps, qui est plus alongé, par la tête, qui est toujours dirigée en avant; au lieu que

celle des lamies est perpendiculaire au corps; et par les élytres, qui dans les lamies embrassent les côtés de l'abdomen.

Les antennes sont sétacées, diminuant insensiblement de grosseur de la base à la pointe : celles du mâle sont ordinairement beaucoup plus longues que le corps; celles de la femelle sont plus courtes, composées de onze articles, dont le premier est gros et assez long, le second très-petit et arrondi, les suivans renflés à leur pointe; les derniers égaux, comprimés, et le dernier terminé en pointe assez fine : elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, dans une échancrure qui se trouve au-devant des yeux, qui entoure une partie de la base de l'antenne.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure mobile, arrondie et ciliée; de deux mandibules courtes, cornées, arquées, dentées; de deux mâchoires presque membraneuses, bifides, dont la division extérieure est la plus grande;

d'une lèvre inférieure très-échancrée, et de quatre antennules filiformes presqu'égales.

Le corselet est plus large que la tête, cylindrique, tuberculé ou épineux sur les côtés; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont de la longueur de l'abdomen, plus ou moins convexes, et quelquefois armées d'une ou deux épines à l'extrémité : elles recouvrent deux ailes membraneuses, dont l'insecte fait souvent usage pour voler.

Les pattes sont assez grandes; les cuisses souvent renflées; les jambes longues, comprimées, armées de quelques épines à l'extrémité; les tarses composés de quatre articles, les trois premiers des pattes antérieures sont presque d'égale longueur, larges, triangulaires, applatis; le troisième est divisé en deux : il reçoit le quatrième, qui est long, mince, arqué, renflé à l'extrémité, et armé de deux petits ongles crochus; les trois premiers articles de ces tarses sont

garnis en dessous de poils fins et serrés ; les tarses des autres paires de pattes ont leur premier article plus long que les deux suivans ; le troisième est bilobé, et le dernier, qui est le plus long de tous, et mince à sa base, renflé à l'extrémité, terminé par deux crochets.

Les capricornes ont le corps alongé : quelques espèces sont ornées de couleurs très-brillantes, et d'autres, de très-variées : tous ont des formes élégantes, qui annoncent de la légéreté ; aussi volent-ils avec rapidité mais leur marche n'est pas très-vive. Quand on les saisit, ils cherchent à pincer avec leurs mandibules; souvent ils font entendre un petit bruit qu'ils produisent en frottant la partie postérieure de leur corselet sur la base de l'écusson. Tous les insectes de cette famille font entendre un bruit semblable, qui imite assez un cri foible et plaintif. On trouve ces insectes dans les bois, sur le tronc des arbres : ils se nourrissent du suc qui

en découle. L'abdomen de la femelle est conique, applati en dessus et en dessous ; le dernier anneau a une fente transversale, qui le divise en deux lames, l'une supérieure, l'autre inférieure : de cette fente sort un long tuyau cylindrique et charnu. Dans l'état ordinaire, il n'en paroît qu'une petite partie ; mais en pressant fortement le ventre, on fait sortir ce tuyau davantage ; et à mesure qu'il s'alonge par la pression, l'extrémité se courbe en dessous : il semble être composé de deux pièces qui rentrent l'une dans l'autre. En continuant de presser, on fait sortir du tuyau deux longs filets cartilagineux, à extrémité mousse, que l'insecte fait mouvoir alternativement. Cet instrument est à-peu-près de la longueur de la moitié du corps ; il paroît destiné à servir de conduit aux œufs que la femelle doit pondre, et à les introduire dans les fentes et les gerçures du bois

La larve est de couleur blanche; son corps est alongé, composé de douze anneaux; les trois premiers sont munis de trois paires de pattes écailleuses; la tête est écailleuse, garnie de deux mâchoires fortes, qui lui servent à ronger le bois, dont elle tire la substance pour se nourrir : elle change plusieurs fois de peau, reste deux ou trois années sous la forme de larve, se change ensuite en nymphe, d'où l'insecte parfait sort peu de temps après. On peut élever ces larves dans la farine ou la sciure de bois; elles y vivent très-bien, se changent en nymphes, mais parviennent rarement à l'état parfait.

Ce genre, qui est très-nombreux, a été divisé en deux familles par le cit. Olivier. La première comprend les capricornes de M. Fabricius, et la seconde, les lamies de cet auteur. Ces deux genres réunis, renferment plus de cent soixante espèces, et les capricornes

seulement, plus de soixante. On n'en trouve que huit ou dix en Europe.

Le Capricorne Héros, *Cerambix Heros.*

Il a environ deux pouces de longueur : tout le corps est d'un brun presque noir, avec l'extrémité des élytres d'un brun jaunâtre; les antennes du mâle ont deux fois la longueur du corps, celles de la femelle sont de moitié plus courtes; le corselet est très-raboteux, armé d'une petite épine de chaque côté; les élytres sont finement chagrinées, arrondies à l'extrémité, et terminées à l'angle intérieur, près de la suture, par une épine très-petite; les pattes sont noires; les tarses noirâtres en dessus, gris en dessous.

On le trouve en Europe; il est très-commun aux environs de Paris, dans les bois.

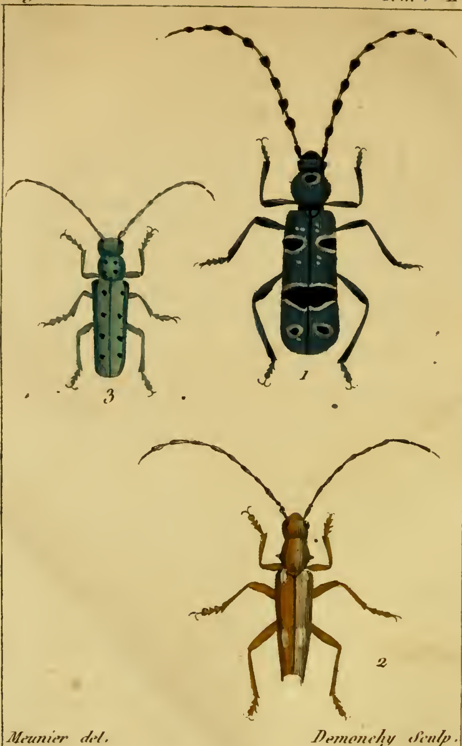
Le Capricorne Savetier, *Cerambix Cerdo*.

Il est de moitié moins grand que le précédent, entièrement d'un noir foncé ; les antennes du mâle sont un peu plus longues que le corps ; le corselet est très-raboteux, et armé d'une épine de chaque côté ; les élytres sont fortement chagrinées, arrondies à l'extrémité et sans épine.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

Le Capricorne cordonné, *Cerambix succinctus*.

Il a environ dix lignes de longueur : les antennes du mâle sont une fois plus longues que le corps, comprimées, avec les trois premiers anneaux et l'extrémité des autres, noirs ; tout le corps est



1. Capricorne rosalie
2. Capricorne quadrimaculé.
3. Saperde ponctuée.

d'un brun rougeâtre, lisse, luisant; le corselet est raboteux, armé de deux épines de chaque côté; l'écusson est très-grand, terminé en pointe qui se prolonge entre les deux élytres; les élytres sont arrondies; elles ont sur leur milieu une bande transversale d'un beau jaune; les pattes sont rougeâtres; les cuisses renflées, noires à l'extrémité.

On le trouve dans l'Amérique méridionale, aux Antilles, à Cayenne, à Surinam.

Le Capricorne Rosalie, *Cerambix Alpinus*.

Il a environ quinze lignes de longueur : il est d'un bleu cendré; les antennes sont un peu plus longues que le corps, d'un bleu blanchâtre, avec les deux premiers articles noirs, l'extrémité des autres très-noire, et garnie d'une grosse touffe de poils de la même

couleur ; le corselet est armé de deux épines courtes de chaque côté : il a une tache noire sur le milieu de sa partie antérieure ; les élytres ont une large bande sur le milieu, une large tache vers la base, et une petite près de l'extrémité, d'un beau noir velouté ; les pattes sont de la couleur du corps.

On le trouve dans les hautes montagnes de l'Europe, et quelquefois, mais très-rarement, dans les chantiers de Paris.

Le Capricorne musqué, *Cerambix moschatus.*

Il a quatorze à quinze lignes de longueur : sa couleur varie ; il est d'un vert bleuâtre en dessous, un peu cuivreux en dessus, ou entièrement d'un vert doré ; les antennes du mâle sont un peu plus longues que le corps ; le corselet est tuberculé en dessus, et garni d'une épine de chaque côté ; les élytres



Capricorne Sutural.

sont finement chagrinées; elles ont deux lignes élevées; les pattes postérieures sont assez longues; les cuisses antérieures un peu renflées.

On le trouve en Europe, sur les saules, vers le milieu de l'été : il est commun aux environs de Paris. Il répand une odeur très-agréable, semblable à celle de la rose, et un peu musquée. Cette odeur se fait sentir plus fortement dans le temps de l'accouplement, et elle se conserve assez long-temps dans les boîtes où l'on renferme ces insectes.

Le Capricorne sutural, *Cerambix suturalis.*

Il a seize à dix-huit lignes de longueur: les antennes sont noires, un peu plus longues que le corps; le corselet est noir, velouté, muni d'une épine de chaque côté, et de quelques tubercules; les élytres sont noires, veloutées, avec la suture et une raie longitudinale

sur le milieu d'un vert doré ; le dessous de l'abdomen est d'un noir bleuâtre, luisant ; les pattes sont noires ; les cuisses des quatre pattes antérieures, renflées, les postérieures sont très-longues; les jambes et les pattes longues et très-comprimées.

On le trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne et à Surinam.

Le Capricorne spinicorne, *Cerambix spinicornis.*

Il a environ dix lignes de longueur ; les antennes sont testacées, aussi longues que le corps ; l'extrémité des articles a une épine de chaque côté ; tout le corps est d'une couleur testacée, rougeâtre, couvert de petits poils courts, cendrés, qui forment des petites taches irrégulières sur les élytres ; le corselet est arrondi ; il a une ligne longitudinale élevée sur le milieu et quelques petits tubercules ; les élytres sont terminées

par deux petites épines, dont l'extérieure est plus longue que celle de la suture; les pattes sont de la couleur du corps.

On le trouve dans les îles de l'Amérique.

Le Capricorne quadrimaculé, *Cerambix quadrimaculatus.*

Il a environ huit lignes de longueur; les antennes sont d'un jaune testacé, un peu plus longues que le corps; la tête est testacée, avec les yeux noirs; le corselet a quatre tubercules sur le milieu, et une épine de chaque côté; les élytres sont testacées, finement chagrinées, avec chacune deux paires de taches alongées, relevées, jaunâtres, brillantes, dont deux à la base, et deux sur le milieu; l'extrémité des élytres est garnie de deux petites épines; les pattes sont testacées; les cuisses antérieures sont un peu renflées; les quatre autres

sont terminées par une petite épine noire.

On le trouve en Amérique, à la Caroline.

Le Capricorne farineux, *Cerambix farinosus*.

Il a quatorze lignes de longueur : les antennes sont noires, plus longues que le corps; le corselet est noir, avec des taches blanches formées par des poils, et une épine assez forte de chaque côté; les élytres sont d'un noir brun, avec des taches arrondies formées par des poils d'un blanc jaunâtre; les pattes sont noires.

La larve de cet insecte, selon mademoiselle de Mérian, vit dans la racine de la plante connue sous le nom d'*argemone mexicana*. Elle est grosse, molle, blanchâtre, avec la tête et l'extrémité du corps noires.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

Le Capricorne pulvérulent, *Cerambix pulverulentus.*

Il est beaucoup plus petit que le précédent : les antennes sont noires, beaucoup plus longues que le corps; la tête est noirâtre, avec le tour des yeux et cinq lignes longitudinales blanchâtres; le corselet a une petite épine de chaque côté. Il est noirâtre, avec cinq lignes longitudinales blanches; les élytres sont d'un brun noirâtre, parsemées de petits points blancs; le dessous du corps est noir, avec quelques points blancs sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen; les pattes sont noires; les antérieures sont plus longues que les autres.

On le trouve aux Antilles, à Cayenne, à Surinam.

Le Capricorne hispide, *Cerambix hispidus.*

Ce petit insecte n'a que trois lignes de longueur : les antennes sont brunes,

avec la base des anneaux cendrée, un peu velues, guère plus longues que le corps; la tête est brune, couverte de poils courts cendrés; le corselet est cendré, avec une épine de chaque côté, et deux tubercules sur le milieu; les élytres sont d'un brun rougeâtre, avec une bande assez large, cendrée, en forme de V à la base, et trois faisceaux de poils noirs disposés sur une ligne longitudinale; l'extrémité des élytres est terminée extérieurement par une dent assez forte; le dessous du corps est brun; les pattes sont brunes, avec la base des cuisses et des jambes noires.

On le trouve dans presque toute l'Europe, aux environs de Paris.

Le Capricorne nébuleux, *Cerambix nebulosus*.

Il est une fois plus grand que le précédent : les antennes sont une fois plus longues que le corps, cendrées, avec

l'extrémité des anneaux noire ; la tête est cendrée et noirâtre ; le corselet est mélangé de cendré et de noirâtre, muni d'une petite épine de chaque côté ; les élytres sont cendrées, avec deux bandes ondées , et des points noirs ; la première bande est interrompue et placée à la base ; l'autre est vers le milieu ; le dessous du corps est cendré, soyeux ; les pattes sont variées de cendré et de noirâtre, avec les cuisses renflées.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il est très-commun dans les chantiers de Paris, et dans les bois des environs.

CLII^e GENRE.

LAMIE.

Caractères génériques. Antennes sétacées, composées de onze articles, les derniers plus courts que les autres. — Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier oblong, obtus; les postérieures de trois. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes. — Tête verticale. — Corselet court.

Les insectes de ce genre établi par M. Fabricius, forment la seconde famille des capricornes du cit. Olivier. Cet auteur n'a pas cru devoir en faire un genre particulier, parce qu'il ne leur a pas trouvé de caractères assez tranchés. Cependant les lamies ont constamment le corps plus court que les capricornes, la tête perpendiculaire au corps, tandis que celle des capricornes

est droite, dirigée en avant, et en général, leurs pattes sont plus grosses et plus courtes que celles de ces insectes.

Les antennes des lamies sont sétacées, souvent beaucoup plus longues que le corps; jamais moins longues que la moitié du corps. Le premier article est long et renflé; le second petit et arrondi; le troisième est le plus long; les autres sont presqu'égaux entr'eux. Elles sont insérées à la partie supérieure de la tête dans une échancrure qui se trouve au-devant des yeux.

La tête est large, applatie en devant; les yeux sont ovales, échancrés antérieurement pour recevoir la base des antennes. Ils sont placés à la partie supérieure de la tête; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, arrondie, cornée; de deux mandibules cornées, bifides; de deux mâchoires membraneuses, d'une lèvre inférieure presque coriacée, arrondie et bifide à l'extrémité.

Le corselet est court, presque cylin-

drique ou arrondi, épineux ou tuberculé sur les côtés; l'écusson est arrondi postérieurement.

Les élytres sont convexes, arrondies à l'extrémité, de la longueur de l'abdomen, qu'elles couvrent entièrement, ainsi que deux ailes membraneuses repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne; les cuisses souvent un peu renflées, les jambes simples; les tarses composés de quatre articles, dont les trois premiers larges, triangulaires, garnis en dessous de poils courts et serrés; le troisième bilobé; le dernier presque cylindrique renflé à l'extrémité, et terminé par deux petits ongles crochus.

L'abdomen est souvent ovale, renflé.

Les lamies font entendre, comme les capricornes, un bruit aigu produit par le frottement de la partie postérieure du corselet sur l'écusson. On les trouve dans les mêmes endroits que les capricornes; leur larve ressemble à celles de



1. Lamie trifasciée.
2. Lamie triste.

ces insectes, et vit comme elles dans le tronc des arbres.

Ce genre est composé de près de cent espèces, dont on ne trouve que douze à quinze en Europe.

La Lamie trifasciée, *Lamia trifasciata.*

Elle a environ seize lignes de longueur : le corps est d'un noir foncé ; les élytres ont trois bandes transversales d'un jaune foncé ; les antennes sont de la longueur du corps ; le corselet est finement chagriné, avec un petit tubercule de chaque côté ; les jambes intermédiaires ont une espèce de dents vers le milieu du bord extérieur.

On la trouve vers Sierra-Léona, en Afrique.

La Lamie aranéiforme, *Lamia araneiformis.*

Elle a environ dix lignes de longueur : son corps est court, assez large,

déprimé ; les antennes sont un peu plus longues que le corps ; le cinquième article est armé à son extrémité d'un petit onglet recourbé, et garni d'une petite touffe de poils ; le corselet a deux épines de chaque côté, et cinq tubercules sur le milieu ; les élytres sont grises, avec une grande tache brune de chaque côté du bord extérieur, vers le milieu, et couvertes de points noirs enfoncés, plus nombreux et plus grands à la base que vers l'extrémité ; le dessous du corps et les pattes sont cendrés, les cuisses très-renflées ; le bas des jambes antérieures et tous les tarses sont couverts de poils assez longs, grisâtres.

On la trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne.

La Lamie oculée, *Lamia oculator.*

Elle a environ seize lignes de longueur ; les antennes sont noires, plus longues que le corps ; le corselet est

noir, épineux, avec deux stries transversales, enfoncées, de couleur jaune; l'une au bord antérieur, l'autre au bord postérieur; les élytres ont quatre taches jaunes entourées d'un anneau blanc; la première située à la base des élytres; la seconde le long du bord extérieur; la troisième formant une bande transversale sur le milieu, et la dernière près de l'extrémité; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On la trouve au Cap de Bonne-Espérance.

La Lamie glauque, *Lamia glauca.*

Elle a environ huit lignes de longueur : tout le dessous du corps est d'une couleur cendrée, blanchâtre, mêlée d'un peu de gris. Cette couleur est produite par une infinité de poils courts qui rendent ces parties veloutées; les antennes sont beaucoup plus longues que le corps, cendrées, avec l'extrémité

des anneaux brune ; le corselet a une épine de chaque côté, et cinq tubercules sur le milieu ; les élytres sont applaties ; elles ont quelques points élevés, luisans, une raie ondée noirâtre sur le bord extérieur, et une bande interrompue de la même couleur au-delà du milieu ; l'extrémité des élytres est bidentée ; les cuisses sont de la couleur du corps, renflées ; les jambes cendrées au milieu, avec les deux extrémités brunes ; les tarses sont bruns.

On la trouve en Amérique.

La Lamie charpentière, *Lamia œdilis.*

Elle a environ huit lignes de longueur : tout le corps est d'un gris cendré, couvert en dessus de taches et de points plus ou moins bruns ; les antennes du mâle sont six fois plus longues que le corps, et celles de la femelle deux fois seulement, de couleur cendrée, avec

l'extrémité des anneaux brune ; le corselet a une épine de chaque côté, et sur le milieu quatre petits tubercules couverts de poils jaunes ; les élytres ont un peu au-delà du milieu une tache brune qui forme une bande transversale et plusieurs petits points de la même couleur ; leur extrémité est arrondie ; les cuisses sont un peu renflées ; la femelle a une tarière ou espèce de queue au bout du dernier anneau.

On trouve cette espèce communément en Suède, dans le nord de l'Europe, et dans tous les pays élevés de la France.

La Lamie rouge, *Lamia kaehleri*.

Elle est de la grandeur de la précédente : les antennes sont noires, un peu plus longues que le corps ; la tête est noire ; le corselet noir : celui du mâle a une tache rouge arrondie de chaque côté du bord antérieur ; ces deux ta-

ches sont réunies sur celui de la femelle, et forment une bande transversale assez large ; il a une épine de chaque côté : l'écusson est noir, petit, triangulaire ; les élytres sont d'un rouge sanguin, finement chagrinées, avec l'extrémité garnie de deux petites épines : le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On la trouve dans toute l'Europe méridionale et dans toute la France ; elle n'est pas très-commune aux environs de Paris.

La Lamie tornator, *Lamia tornator*.

Elle a environ sept lignes de longueur : les antennes sont noires, plus courtes que le corps ; la tête est rouge, avec un point noir à la base des antennes ; le corselet est denté de chaque côté, rouge, avec quatre points noirs, qui forment un carré : sur le milieu, les élytres sont rouges, avec chacune











Meunier del. *Demonchy Sculp.*

1. Lamie tornator
2. Saperde bicolore.
3 Stencore azuré
4. Callidie Stigmate.
5. Callidie usé.

quatre taches noires ; une à la base, sur le bord extérieur ; une près de la suture, les deux autres sur le milieu : le dessous du corps est noir, avec un reflet cendré ; les pattes sont noires.

On la trouve en Amérique.

La Lamie textor, *Lamia textor.*

Elle varie pour la grandeur, depuis quatorze jusqu'à dix lignes : elle est entièrement noire ; les antennes de la femelle sont moins longues que le corps, mais celles du mâle sont beaucoup plus longues : la tête est d'un noir mat chagriné ; le corselet est chagriné et armé d'une épine de chaque côté ; les élytres sont convexes, fortement chagrinées d'un noir terne ; le dessous du corps et les pattes sont noirs ; les quatre jambes postérieures ont un petit tubercule vers le milieu.

On la trouve dans toute l'Europe,

aux environs de Paris, à terre ou sur les troncs d'arbres.

La Lamie triste, *Lamia tristis.*

Elle a environ douze lignes de longueur : elle ressemble à la précédente par la forme : les antennes sont noires, à peine aussi longues que le corps ; le corselet est d'un gris presque noir, avec une épine de chaque côté, et trois tubercules sur le milieu : les élytres sont chagrinées d'un gris noirâtre, avec chacune deux taches carrées d'un noir velouté, l'une près de la base, l'autre près de l'extrémité ; le dessus du corps et les pattes sont noirs.

On la trouve dans la France australe, sur le bois du cyprès : les antennes sont quelquefois du double plus longues que le corps.

La Lamie dentée, *Lamia dentator*.

Elle a près de quinze lignes de longueur : les antennes sont ferrugineuses, deux fois plus longues que le corps; le corselet est varié de fauve et de cendré; il a une épine de chaque côté et trois tubercules sur le milieu ; les élytres sont variées de brun et de cendré, qui forment des taches irrégulières; elles sont parsemées de petits points enfoncés, et munie d'une épine à l'extrémité près de la suture ; le dessous du corps et les pattes sont ferrugineux, avec des taches cendrées ; les pattes intermédiaires ont un petit tubercule vers le milieu.

On la trouve à la Caroline.

La Lamie cordonnière, *Lamia sutor*.

Elle ressemble beaucoup à la précédente par la forme et la grandeur : les

antennes sont noires, beaucoup plus longues que le corps ; la tête est noire, chagrinée ; le corselet noir, chagriné, avec une épine de chaque côté ; l'écusson est jaunâtre ; les élytres sont noires, chagrinées, marquées de petites taches d'un blanc jaunâtre ; le dessous du corps est un peu velu, noir ; les pattes sont noires ; les jambes intermédiaires ont un tubercule sur le milieu de leur bord extérieur.

On la trouve en Europe.

La Lamie ravaudeuse, *Lamia sartor.*

Elle est de la grandeur de la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup, et dont elle n'est peut-être qu'une variété : les antennes sont beaucoup plus longues que le corps ; la tête a une ligne longitudinale, très-enfoncée entre les antennes ; l'écusson est jaune ; les élytres sont chagrinées, sans taches ; tout l'insecte est noir.

On la trouve à Dresde, sur le marronnier d'inde.

La Lamie Charançon, *Lamia Curculionoides*.

Elle a environ six lignes de longueur: les antennes sont plus longues que le corps, brunes, avec la base des anneaux grise; le corselet est d'un gris bleuâtre, marqué sur le milieu de quatre taches noires veloutées, entourées d'un petit cercle d'un gris jaunâtre; les élytres sont d'un gris bleuâtre, nuancées de ferrugineux, avec six taches rondes d'un noir velouté, entourées d'un cercle ferrugineux; les pattes sont brunes; les jambes ont une tache grise sur le milieu.

On la trouve en France, aux environs de Paris.

La Lamie meûnière, *Lamia molitor*.

Elle a sept à huit lignes de longueur: les antennes sont noires, tout au plus aussi longues que la moitié du corps; le corselet a un tubercule de chaque côté; la tête, le corselet et les élytres sont de couleur brune, marqués de trois lignes longitudinales qui se continuent depuis la tête jusqu'à l'extrémité des élytres; celle du milieu du corselet est séparée par une petite ligne brune; et il y a une petite ligne courte à la base des élytres, entre les deux autres; le dessous du corps et les pattes sont bruns.

On la trouve dans l'Inde.

La Lamie carinée, *Lamia carinata*.

Elle a dix lignes de longueur: les antennes sont brunes, luisantes, plus

courtes que le corps; la tête et le corselet sont bruns, avec une ligne longitudinale blanche; les élytres sont d'un brun marron, avec une ligne longitudinale élevée, presque carinée, blanche; le dessous du corps et les pattes sont bruns, couverts de poils courts cendrés.

On la trouve en Sibérie.

La Lamie fuligineuse, *Lamia fuliginator*.

Elle a six à sept lignes de longueur; elle est de forme ovale: les antennes sont noires, de la longueur de la moitié du corps; la tête et le corselet sont noirs, chagrinés; celui-ci a un tubercule de chaque côté; les élytres sont cendrées; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Elle se trouve en France; elle est très-commune aux environs de Paris.

La Lamie linée, *Lamia lineata.*

Elle est un peu plus grande que la précédente: les antennes sont noires, de la longueur de la moitié du corps; la tête et le corselet noirs, chagrinés; les élytres brunes, avec deux lignes longitudinales; la suture et le bord extérieur blancs; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On la trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

La Lamie rufipède, *Lamia rufipes.*

Elle est de la grandeur de la lamie fuligineuse et de même forme : les antennes sont de la longueur de la moitié du corps, noires, avec le premier article roux; la tête et le corselet sont noirs ponctués; celui-ci a sur le milieu une ligne longitudinale enfoncée, et un petit tubercule de chaque côté; les élytres sont noires, luisantes, fine-

ment pointillées, avec la suture blanche; le dessous du corps est noir, les pattes sont rousses; les jambes ont deux épines assez longues à l'extrémité.

On la trouve en Hongrie.

CLII^e GENRE.

SAPERDE.

Caractères génériques. Antennes longues, sétacées, posées dans les yeux; articles presque cylindriques, le premier un peu plus gros, et le second très-petit. — Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier court, et le second assez long; les postérieures composées de trois presque égaux. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes. — Corselet cylindrique. — Yeux en croissant entourant la base des antennes.

Linnée a placé les insectes qui composent ce genre avec les capricornes; et le cit. Geoffroy en a fait la première famille de son genre lepture.

Les saperdes ont le corps alongé, et le corselet cylindrique, un peu déprimé, sans épines ni tubercules, caractères qui servent à les distinguer des capricornes et des lamies, avec lesquels elles ont d'ailleurs beaucoup de ressemblance. On distingue aussi les saperdes des callidies, qui forment la seconde famille des leptures du cit. Geoffroy, par la forme du corselet : celui des saperdes est cylindrique ; celui des callidies, globuleux, presque orbiculé ; et par les antennes, celles des saperdes sont distantes à leur base, et celles des callidies rapprochées. Ces insectes diffèrent encore entre eux par quelques parties de la bouche.

De tous les insectes de cette nombreuse famille, ceux auxquels les saperdes ressemblent le plus, sont les lamies; comme elles, elles ont le front large, la tête applatie et perpendiculaire, le corselet cylindrique, de la largeur des élytres ; mais l'absence

des épines du corselet, le corps d'égale grosseur dans toute son étendue, les distinguent suffisamment des lamies, dont le corps s'élargit à la naissance des élytres, devient un peu plus étroit à l'extrémité, et proportionnellement est plus court et un peu convexe.

Les antennes sont sétacées, composées de onze articles, dont le premier plus gros, le second très-petit, les suivans presque d'égale longueur, diminuant insensiblement de grosseur; le troisième est le plus long de tous; elles sont écartées à leur base et insérées dans une échancrure qui se trouve à la partie antérieure des yeux.

La tête est large, applatie, verticale, de la largeur du corselet; les yeux sont ovales, échancrés, placés de chaque côté de la partie supérieure de la tête; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, applatie, arrondie antérieurement, un peu échancrée au milieu; de deux mandibules cornées,

arquées et terminées en pointe ; de deux mâchoires cornées, bifides à l'extrémité ; la division interne un peu plus petite ; d'une lèvre inférieure presque carrée, peu échancrée ; et de quatre antennules filiformes.

Le corselet est cylindrique, court, sans épines ni tubercules, presque aussi large que les élytres ; l'écusson est petit, arrondi postérieurement.

Les élytres sont alongées, d'égale largeur dans toute leur longueur ; elles recouvrent un peu les côtés de l'abdomen, et entièrement deux ailes membraneuses.

L'abdomen est un peu plus court que les élytres, un peu plus gros et plus large à son origine qu'à son extrémité qui est tronquée.

Les pattes sont de longueur moyenne ; les cuisses peu renflées ; les jambes longues, comprimées, armées d'épines très-courtes à l'extrémité ; les tarses composés de quatre articles, dont les

trois premiers sont applatis, garnis de poils courts et serrés en dessous; le troisième est bilobé ; le dernier, conique, terminé par deux ongles crochus assez forts.

Les saperdes se nourrissent du suc des végétaux ; on les trouve sur leurs tiges ou sur les fleurs ; souvent elles restent fixées sur les branches, et ne les quittent pour voler qu'après avoir été échauffées par les rayons du soleil, ou pour remplir le devoir que la nature impose à tous les êtres afin de perpétuer leur espèce.

Ces insectes ont des formes agréables, et leurs couleurs sont variées : quelques espèces ont les antennes ou les pattes ornées de petits bouquets de poils, dont la couleur tranche avec celle des parties auxquelles ils sont attachés.

La larve de la saperde cylindrique, dont Roesel a décrit toutes les métamorphoses, se rapproche par la forme

de celles de la famille des capricornes : elle est alongée, pointue aux deux extrémités et renflée dans le milieu ; sa tête et le dessus du premier anneau sont écailleux ; elle a deux mandibules très-fortes ; ses pattes sont peu apparentes : elle se nourrit de la moelle du poirier, du prunier, et se change en nymphe dans les cavités qu'elle a creusées en prenant sa nourriture. On distingue sur la nymphe toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait.

Goedart, qui a élevé la larve de la saperde carcharias, dit qu'elle vit dans le chêne : elle est alongée, molle, applatie, plus large à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure, qui est terminée par un renflement arrondi : elle est munie de deux mandibules fortes. Pour avancer de plus en plus dans le bois, et pour le trouer, elle contracte son corps au point de lui faire prendre presque la figure d'une boule ; ensuite elle fait agir ses mandibules, et quand

elle a agrandi son logement, elle reprend sa première forme.

Cette larve se change en nymphe vers la fin d'octobre, et l'insecte parfait quitte sa dépouille de nymphe au mois de janvier de l'année suivante. Goedart a remarqué que cet insecte étoit fort méchant et très-colère, et qu'il cherchoit à forcer sa prison, pour jouir de la liberté ; il a percé plusieurs boîtes dans lesquelles il l'avoit renfermé. Cet observateur, qui desiroit le conserver vivant, a fait plusieurs tentatives qui n'ont pas réussi, et l'insecte mourut peu de temps après sa naissance.

Ce genre est composé de plus de cinquante espèces : on n'en trouve qu'une vingtaine en Europe.

Le Saperde Carcharias, *Saperda Carcharias.*

Cette espèce est la plus grande de toutes celles de ce genre : elle a qua-

torze lignes de longueur ; elle est noire entièrement, couverte d'un duvet très-court et très-serré, d'un gris jaunâtre; les antennes sont de la longueur du corps, d'un gris jaunâtre, avec l'extrémité des articles noire; les yeux et les mandibules sont noirs; le corselet est légèrement ponctué de noir; les élytres le sont fortement, ce qui les fait paroître chagrinées ; le dessous du corps est couvert de poils jaunâtres assez longs ; les pattes sont cendrées, un peu velues.

On la trouve dans toute l'Europe, aux environs de Paris, sur le peuplier.

La Saperde porte-échelle, *Saperda scalaris.*

Elle a sept lignes de longueur : son corps est noir, couvert d'un duvet serré très-court, d'un jaune verdâtre; les antennes sont un peu plus longues que le corps, noires, avec la base des an-

neaux cendrée ; la tête est couverte de poils jaunes à sa partie antérieure ; les yeux sont noirs ; le corselet a une grande tache noire sur le milieu ; l'écusson est jaunâtre ; les élytres sont noires, ponctuées, avec la suture, le bord extérieur, plusieurs lignes transversales et des taches d'un jaune verdâtre ; le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune verdâtre.

On la trouve en Europe, dans les bois : elle est rare aux environs de Paris.

La Saperde du Chardon, *Saperda Cardui.*

Elle a six lignes de longueur : les antennes sont plus longues que le corps, un peu velues, noires, avec la base des anneaux grise ; le corps est noirâtre, couvert de poils jaunâtres ; la tête est couverte d'un duvet jaunâtre ; le corselet a trois lignes longitudinales jau-

nâtres, une sur le milieu, et une de chaque côté; les élytres sont pointillées et tachées de quelques plaques de poils très-courts, jaunâtres; les pattes sont cendrées.

On la trouve dans les départemens méridionaux de la France, aux environs de Paris, sur les chardons : elle habite aussi l'Allemagne.

La Saperde verdâtre, *Saperda virescens.*

Elle est un peu moins grande que la précédente, noirâtre, entièrement couverte d'un duvet verdâtre cendré, pointillée de noir en dessus; les antennes sont de la longueur du corps, noirâtres; les yeux et les mandibules sont noirs; les élytres sont un peu plus étroites à leur extrémité qu'à leur origine : elles ont sur le milieu une ligne longitudinale élevée peu saillante; le dessous du corps et les pattes sont un

peu moins verdâtres que le dessus.

On la trouve à Montpellier, sur le sureau; aux environs de Paris, sur la vipérine.

La Saperde ponctuée, *Saperda punctata.*

Elle est de la grandeur de la saperde porte-échelle, entièrement couverte d'un duvet d'un beau vert, soyeux. Les antennes sont noires, de la longueur du corps; les yeux noirs; le corselet a six ou huit points noirs, dont quatre en carré sur le milieu; les élytres ont chacune une rangée de cinq à six points de la même couleur; l'abdomen a sur chaque anneau un point noir; les pattes sont vertes; les jambes et les tarses blanchâtres.

On la trouve dans le midi de la France, sur les plantes, en Allemagne et en Portugal.

La Saperde du Peuplier, *Saperda Populnea.*

Elle est un peu plus petite que la saperde du chardon, noire, un peu velue; les antennes sont un peu plus longues que le corps, avec le premier anneau noir et velu; les autres sont moitié gris et moitié noirs; le devant de la tête est couvert de poils jaunes; les yeux sont noirs; le corselet a trois lignes longitudinales formées par des poils jaunes; les élytres sont fortement pointillées, avec cinq points jaunes formés par des poils, et placés sur une même ligne; le dessous du corps est couvert de poils jaunes; les pattes sont noirâtres.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur les peupliers, et en Amérique.

La Saperde oculée, *Saperda oculata*.

Elle varie pour la grandeur depuis neuf lignes jusqu'à six; les antennes sont noires, de la longueur du corps; la tête est noire, pointillée; le corselet est d'un rouge jaunâtre, avec deux petits points noirs, lisses, élevés sur le milieu; les élytres sont pointillées, d'un gris noirâtre, avec le bord extérieur de la base d'un rouge jaunâtre; le dessous de l'abdomen et les pattes sont de cette couleur; la poitrine a quelques poils jaunâtres; les pattes sont courtes, et les cuisses un peu renflées.

On la trouve en Europe, dans les bois : elle est assez rare aux environs de Paris.

La Saperde cylindrique, *Saperda cylindrica*.

Elle a cinq lignes de longueur : elle est d'un noir ardoisé ; les antennes sont

presqu'aussi longues que le corps ; la tête et le corselet sont chagrinés, un peu velus ; les élytres finement ponctuées : elles ont sur le milieu une ligne longitudinale élevée, peu saillante ; le dessous de l'abdomen et les pattes sont d'un gris foncé, soyeux.

Sa larve, dont Roesel a donné l'histoire, se nourrit de la moelle des branches du poirier, du prunier et d'autres arbres.

On trouve cet insecte en Europe, aux environs de Paris.

La Saperde linéaire, *Saperda linearis.*

Elle est d'un tiers plus grande que la précédente, étroite, alongée, avec les élytres rétrécies dans le milieu ; elle est noire, à l'exception des antennules et des pattes qui sont roussâtres ; les antennes sont de la longueur du corps ; la tête est pointillée, le front un peu bom-

bé ; le corselet pointillé ; les élytres sont tronquées à l'extrémité : elles ont plusieurs rangées de points enfoncés assez grands : l'abdomen est obtus, et se recourbe un peu en dessous.

On la trouve en Europe, sur le coudrier : elle est rare aux environs de Paris.

La Saperde bicolore, *Saperda bicolor*.

Elle a six lignes de longueur : les antennes sont noires, filiformes, plus courtes que le corps ; la tête est petite, arrondie, noire, pointillée, avec une dent assez saillante de chaque côté à la base des mandibules ; le corselet est noir, long, arrondi, rebordé postérieurement, ridé transversalement, et ponctué entre chaque ride ; les élytres sont d'un rouge sanguin, entièrement couvertes de points enfoncés assez grands, un peu recourbées et tronquées à l'ex-

trémité ; l'écusson est noir ; la poitrine noire ; le dessous de l'abdomen est de la couleur des élytres ; les pattes sont noires, longues, minces ; les cuisses très-renflées à leur extrémité.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale, en Géorgie.

La Saperde nigricorne, *Saperda nigricornis.*

Elle a cinq lignes de longueur : elle est d'un bleu foncé, un peu violet sur la tête et le corselet, légèrement pubescente ; les antennes sont noires, de la longueur du corps ; la tête est finement pointillée, le front bombé ; le corselet pointillé ; les élytres sont un peu luisantes, rebordées, pointillées, arrondies à l'extrémité ; le dessous de l'abdomen est légèrement couvert d'un duvet soyeux, grisâtre ; les pattes sont noires.

On la trouve aux environs de Paris : elle est rare.

La Saperde bout-brûlé, *Saperda prœusta.*

Cette espèce est la plus petite de ce genre : elle n'a qu'une ligne et demie de longueur : elle est noire, pubescente ; les antennes sont aussi longues que le corps ; le front est convexe ; les élytres sont jaunâtres, noirâtres, et recourbées à leur extrémité, finement pointillées ; les pattes sont courtes, roussâtres, avec les quatre cuisses postérieures noires.

On la trouve dans toute l'Europe : elle est commune aux environs de Paris.

CLIV[e] GENRE.

STENCORE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, posées devant les yeux ; premier article un peu plus gros, le second court et arrondi. — Quatre antennules inégales, presque filiformes, le dernier article un peu plus gros, presque ovale, à peine tronqué ; les antérieures composées de quatre articles, dont le second et le troisième sont égaux, coniques, le dernier plus gros, ovale, comprimé, tronqué ; les postérieures de trois articles, le second est conique, alongé, le dernier renflé, ovale, comprimé, tronqué. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes. — Corselet épineux ou tuberculé. — Yeux ovales.

Les insectes que le cit. Geoffroy a décrits sous le nom de stencore, diffèrent de ceux des genres précédens, par la forme des yeux qui sont ovales, presque entiers, et n'entourant point la

base des antennes ; par la forme des élytres qui vont en rétrécissant depuis leur origine jusqu'à l'extrémité. C'est ce dernier caractère qui leur a fait donner par cet auteur le nom de stencore, qui signifie rétréci. M. Fabricius a divisé le genre stencore en quatre genres ; il a conservé à quelques espèces le nom que leur a donné le cit. Geoffroy, et a désigné les autres par les noms de *rhagium*, *leptura*, *donacia*. Le cit. Olivier n'a adopté que les deux derniers de ces trois genres, et a réuni les insectes du genre rhagium aux stencores.

Les différences les plus remarquables entre les leptures et les stencores, outre celles qui existent dans les parties de la bouche, se trouvent dans la forme de la tête et du corselet; la tête des stencores est sensiblement plus étroite à sa partie postérieure que celles des leptures, et leur corselet est aussi plus étroit antérieurement, inégal en dessus, épineux ou tuberculé sur les cô-

tés ; au lieu que celui des leptures est lisse ou presque lisse en dessus, légèrement rebordé, sans tubercules ni épines. Les pattes des leptures sont aussi plus longues que celles des stencores.

Les antennes sont filiformes, au plus de la longueur du corps, souvent beaucoup plus courtes, composées de onze articles, dont le premier un peu plus gros, le second court, arrondi ; les autres presqu'égaux, minces à leur origine, un peu renflé à l'extrémité, le dernier terminé en pointe. Elles sont insérées entre les yeux, assez rapprochées à leur base.

La tête est inclinée, de la largeur du corselet, un peu amincie postérieurement, assez profondément sillonnée sur le milieu ; les yeux sont petits, ovales, placés de chaque côté de la partie supérieure de la tête ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure entière, coriacée ; de deux mandibules cornées, anguleuses, pointues, sans dentelures ;

de deux mâchoires courtes, comprimées, divisées en deux, la division extérieure plus grande, arrondie; l'intérieure comprimée, pointue et ciliée; d'une lèvre inférieure, presque membraneuse, divisions oblongues, écartées, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est plus étroit que les élytres, aminci antérieurement, rebordé postérieurement, inégal, tuberculé ou épineux sur les côtés; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont de la longueur de l'abdomen, rétrécies vers l'extrémité, un peu applaties supérieurement, anguleuses à la base, légèrement rebordées; elles couvrent deux ailes membraneuses repliées; le corps est alongé; l'abdomen conique.

Les pattes sont de longueur moyenne; les cuisses un peu renflées; les jambes comprimées, garnies de deux épines à leur extrémité; les tarses composés de quatre articles; les deux pre-

miers sont larges, triangulaires ; le troisième bilobé ; ces trois articles sont garnis en dessous de poils courts, fins et serrés ; le dernier article est alongé, cylindrique, arqué, et terminé par deux crochets assez forts.

On trouve ces insectes dans les bois, sur les fleurs, dont ils sucent la liqueur miellée. Ils marchent assez vîte, quelques espèces volent pesamment, surtout le stencore inquisiteur. Dans l'accouplement, le mâle est placé sur le dos de la femelle.

Leur larve, selon le cit. Geoffroy, vit dans le bois, et diffère peu de celle des insectes des genres précédens. Selon M. Fabricius qui, à l'article du rhagie inquisiteur, donne un extrait des Mémoires de Copenhague, la larve de cette espèce est hexapode, nue, blanche ; la tête et le premier anneau sont écailleux, de couleur brune, le dos est cannelé. *Fab. Ent. sept. tom. 1, pars 2, pag. 304.* Il s'ensuit que cette larve dif-

fère de celles des capricornes, des lamies et des saperdes, dont les pattes sont à peine visibles.

Les stencores forment un genre composé d'environ trente espèces, dont la plus grande partie habite l'Europe.

Le Stencore inquisiteur, *Stenocorus inquisitor.*

Il a un pouce de longueur : les antennes sont courtes, un peu plus longues que le corselet, d'un gris jaunâtre; tout le corps est noir, couvert d'un duvet gris ou jaunâtre; la tête a un sillon profond à sa partie postérieure; les yeux sont bruns, avec une tache noire alongée derrière; le corselet est inégal, pointillé, noir sur le milieu, avec une épine assez forte de chaque côté; les élytres sont fortement pointillées, marquées de plusieurs taches jaunâtres; qui, dans quelques endroits, forment des lignes transversales; les élytres sont

tronquées à l'extrémité ; elles ont deux lignes longitudinales élevées ; le dessous du corps et les pattes sont d'un gris jaunâtre.

On le trouve sur le tronc des arbres, dans les bois en Europe. Il est assez commun aux environs de Paris.

Le Stencore bifascié, *Stenocorus bifasciatus.*

Il est un peu moins grand que le précédent : les antennes sont presqu'aussi longues que le corps, ferrugineuses, avec les premiers articles noirs. Il est d'un noir luisant, quelquefois bronzé ; la tête est pointillée, sillonnée supérieurement ; le corselet est muni de chaque côté d'une épine forte ; les élytres sont fortement pointillées, avec trois lignes longitudinales peu élevées, et deux petites bandes obliques d'un jaune pâle ; le dessous du corps est noir, avec l'extrémité de l'abdomen ferrugineuse ; les

pattes sont noires, avec la base des cuisses et les jambes ferrugineuses.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, dans les bois.

Le Stencore chercheur, *Stenocorus indagator*.

Il a huit lignes de longueur, et ressemble au stencore inquisiteur. Il est noir, couvert d'un duvet jaunâtre; les antennes sont d'un gris jaunâtre, un peu plus longues que le corselet; la tête et le corselet sont pointillés; celui-ci est muni de chaque côté d'une épine forte; les élytres sont d'un brun rougeâtre, couvertes de points noirs, avec une tache noire vers le milieu du bord extérieur, bordée de chaque côté par une bande jaunâtre. Elles ont trois lignes longitudinales élevées : celle qui se trouve près du bord extérieur est peu saillante; les pattes sont noirâtres.

On le trouve en France, en Allemagne.

Le Stencore rayé, *Stenocorus lineatus*.

Il est de la grandeur et de la forme du précédent, noir, couvert d'un duvet cendré, rougeâtre ; les antennes sont de la longueur du corselet, cendrées; la tête a trois lignes longitudinales, une sur le milieu, et une de chaque côté près des yeux; le corselet est rayé alternativement de noir, de noirâtre et de cendré. Il est muni d'une épine droite assez forte de chaque côté; les élytres sont rougeâtres, variées de taches cendrées, avec deux bandes transversales noires, l'une près de la base, l'autre près de l'extrémité, et trois lignes longitudinales élevées, dont les deux plus près de la suture, sont très-saillantes; le dessous de l'abdomen est cendré, rougeâtre vers l'extrémité; les pattes sont cendrées.

On le trouve en Amérique, à la Caroline.

Le Stencore méridional, *Stenocorus meridianus*.

Il varie pour la grandeur depuis huit lignes, jusqu'à un pouce ; les antennes sont un peu plus longues que le corps, noirâtres, avec la base rougeâtre ; la tête est noire et profondément sillonnée à sa partie supérieure, légèrement couverte d'un duvet soyeux, jaunâtre ; le corselet est noir, inégal en dessus, muni de chaque côté d'un tubercule mousse, couvert sur-tout en dessous d'un duvet soyeux jaune, brillant ; les élytres sont rétrécies dans leur milieu, lisses, testacées avec la suture et l'extrémité brunes ; le dessus de l'abdomen est testacé ; la poitrine est couverte d'un duvet soyeux, doré, brillant ; les pattes sont testacées avec les genoux et les tarses noirâtres.

On le trouve sur les fleurs dans toute l'Europe, principalement dans le Nord :

il est assez commun aux environs de Paris.

Le Stencore du Saule, *Stenocorus Salicis*.

Il a dix lignes de longueur; les antennes sont filiformes, moins longues que le corps, fauves à la base et noires dans le reste de leur étendue; la tête est rouge un peu pubescente; les yeux sont noirs; le corselet est rouge, très-inégal en dessus, et muni de chaque côté d'un tubercule assez gros; les élytres sont larges, arrondies à l'extrémité, chagrinées, d'un bleu noirâtre; le dessous du corps et les pattes sont rouges, la poitrine est noire.

On trouve assez souvent avec ce stencore une espèce qui lui ressemble entièrement par la forme et la grandeur, et qui en diffère seulement par la couleur des élytres qui sont rouges; on ne sait pas si cette différence caractérise le sexe;

ou si c'est une variété; cette espèce est moins commune que celle à élytres bleues.

On le trouve aux environs de Paris vers la fin du printemps, sur le marronnier d'inde, le saule, et l'orme, sur-tout lorsque ces arbres sont pourris : il habite aussi l'Allemagne et l'Italie.

Le Stencore azuré, *Stenocorus cyaneus*.

Cette espèce est une des plus grandes de ce genre, elle a un pouce de longueur; les antennes sont un peu plus courtes que le corps, les troisième, quatrième, cinquième articles sont renflés à leur extrémité, presque en scie; tout le corps est d'un bleu noirâtre, la tête est pointillée, sillonnée à sa partie supérieure, les yeux sont bruns; le corselet est raboteux, avec une impression longitudinale sur le milieu et les angles postérieurs saillans; l'écusson est d'un

noir bleuâtre, les élytres sont pointillées, jaunes depuis la base jusqu'au milieu, et depuis le milieu jusqu'à l'extrémité d'un bleu noirâtre; les pattes sont de la couleur du corps.

On le trouve dans l'Inde et à la Caroline.

FIN DU TOME SEPTIÈME.